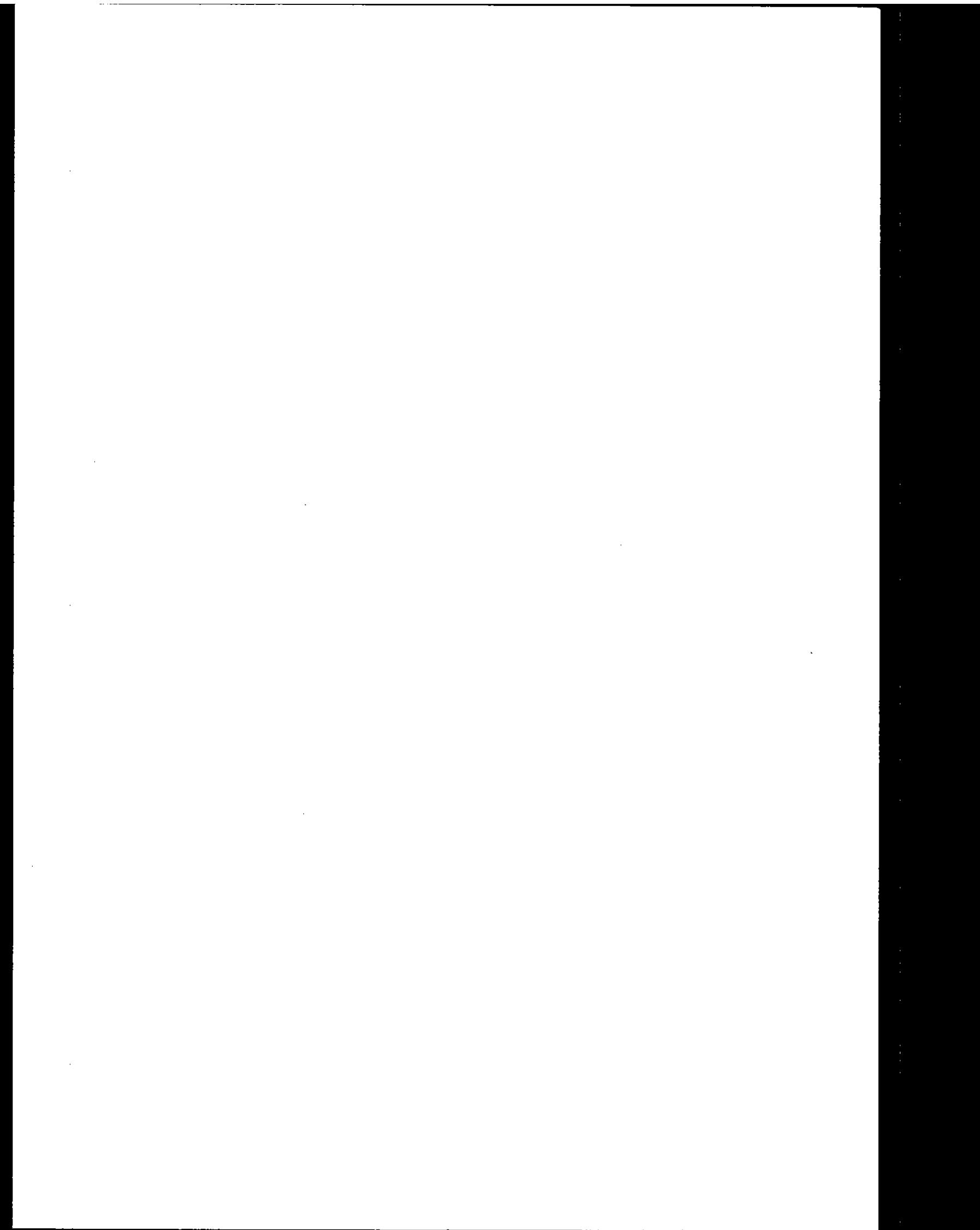


L'INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION





PREFACE

La production par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) d'un Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), a été initiée en 1994 et mis en œuvre en 1997 par la Commission de l'UEMOA, la BCEAO et les Instituts Nationaux de Statistique des États membres de l'UEMOA. Ce travail en commun a été renforcé par l'appui technique et financier de AFRISTAT (Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne), du Ministère Français de la Coopération, de l'INSEE (Institut National de Statistique et d'Étude Économique), de l'EUROCOST (European Center for Worldwide Cost of Living Comparison) et de l'EUROSTAT (Office Statistique des Communautés Européennes).

L'ensemble des actions menées s'est concrétisé par l'existence, dans chaque État membre de l'UEMOA, d'un indice des prix fiable et comparable d'un pays à l'autre. En effet, depuis janvier 1998, l'ensemble des Instituts Nationaux de statistique au sein l'UEMOA, produit mensuellement et dans des délais requis, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation qui sert de mesure officielle de la variation (hausse ou baisse) des prix des principales agglomérations de l'UEMOA.

Le présent document est le récapitulatif annuel de l'ensemble des publications mensuelles produites par la DNSI et mis à la disposition des utilisateurs. Une description succincte de la méthodologie de mise en place de l'IHPC, permettra aux utilisateurs l'analyse et l'interprétation des différents tableaux publiés.

1. Couverture de l'Indice

La population concernée est l'ensemble des ménages Africains vivant dans le District de Bamako; sont exclus de ce champ les ménages Africains expatriés dont un des membres occupe un emploi dans un organisme international.

La consommation de référence est celle de la consommation au sens des comptes nationaux. Sont exclus de ce champ:

- les opérations d'investissement (achat de logement ou de biens durables),
- les opérations financières (cadeau en espèces...),
- les opérations d'épargne,
- les impôts directs, les cotisations sociales, les intérêts versés, les dons ou pensions versés à d'autres ménages,
- l'autoconsommation des ménages (produits alimentaires, services de logement).

2. Nomenclature

La nomenclature de l'IHPC est la Nomenclature Commune Ouest Africaine (NCOA) qui est largement inspirée de la COICOP (Classification of Individual Consumption by Purpose : SCN révision IV de 1993). Elle est facilement utilisable par les comptables nationaux. L'indice est structurée en dix (10) fonctions, trente deux (32) groupes, soixante treize (73) sous-groupes et cent cinq (105) postes. La nomenclature est la suivante pour l'indice harmonisé : Fonction (2 chiffres), Groupe (1 chiffre), Sous-groupe (2 chiffres), Poste (1 chiffre) et Variété (2 chiffres).

3. Collecte des données

Le panier de consommation est constitué de **321** variétés.

Les prix des **321** variétés sont relevées par les enquêteurs sur **10** marchés et **392** points de vente. Le nombre de relevés est environ **3 300**.

Les enquêteurs font un passage par mois sur les dix marchés, et à chaque passage, une variété est achetée trois fois et les prix sont directement portés sur le questionnaire; ensuite les produits sont amenés au bureau pour être pesés afin de porter le poids sur le questionnaire.

Quant aux autres points de vente, les prix des variétés hétérogènes sont relevés une (1) fois par semaine, soit **4** fois dans le mois.

Pour les tarifs, la collecte des données est effectuée à partir des documents administratifs ou tarifaires mis à la disposition ou après consultation des organismes compétents.

En ce qui concerne les logements, les prix sont relevés une fois par trimestre pour les **30** logements, à raison de **10** logements par mois.

4. Pondération

Les estimations des coefficients budgétaires pondérant les **105** postes proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages. Cette enquête a été réalisée en 1996 auprès de **1008** ménages représentatifs de la population de l'agglomération de Bamako.

5. Méthode de calcul

L'IHPC est un indice de Laspyeres prix. Il est calculé en utilisant le principe d'agrégations successives, allant du niveau le plus fin de la nomenclature (la variété) vers le niveau le plus élevé (la fonction). L'IHPC est disponible au niveau de chacun des 105 postes de consommation à l'aide du logiciel CHAPO (Calcul Harmonisé de Prix par Ordinateur).

6. Diffusion

L'indice du mois ***m*** est disponible le **10** du mois ***m+1***.

Le Directeur National

Mme Sidibé Fatoumata DICKO
Chevalier de l'Ordre Nationale

INDICE HARMONISÉ
DES PRIX À LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
BAMAKO - JANVIER 1998

AVERTISSEMENT

La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) pour le District de Bamako.

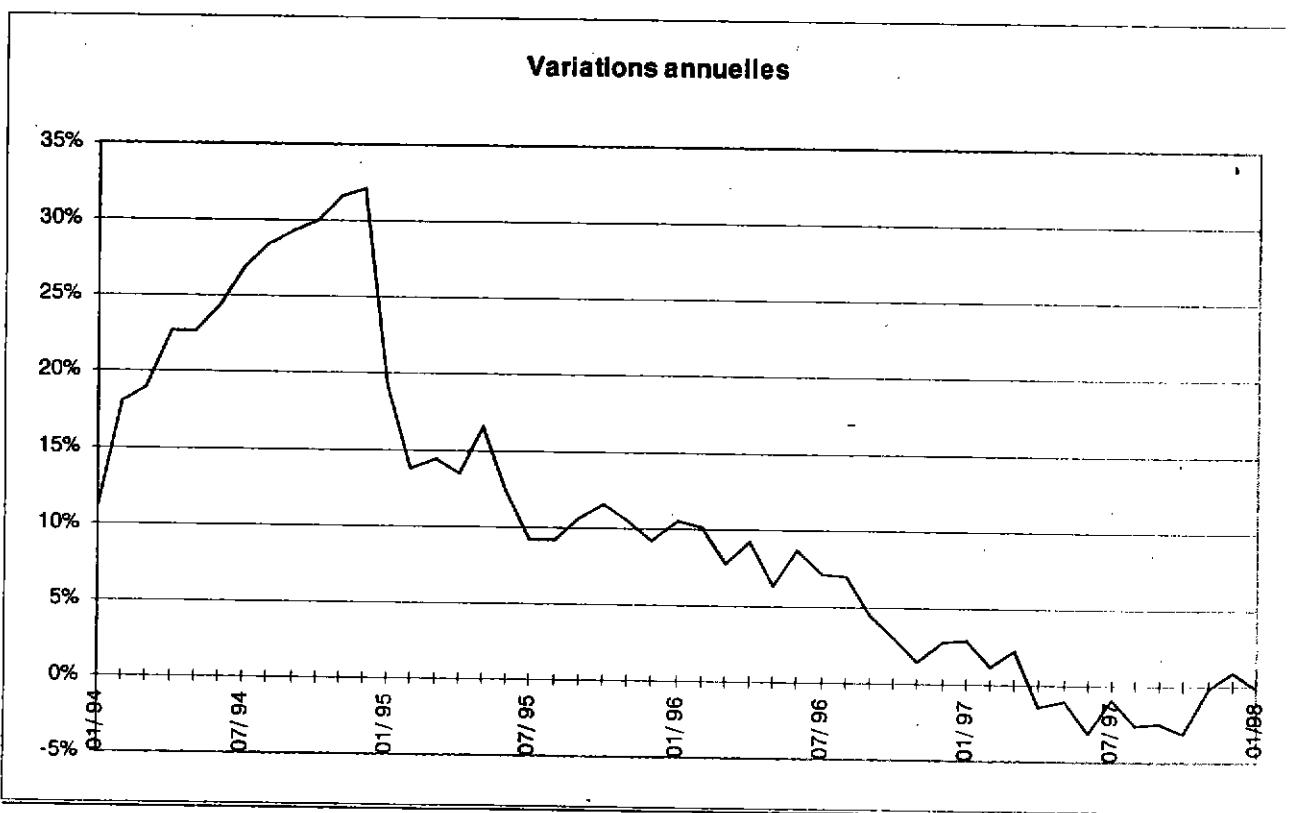
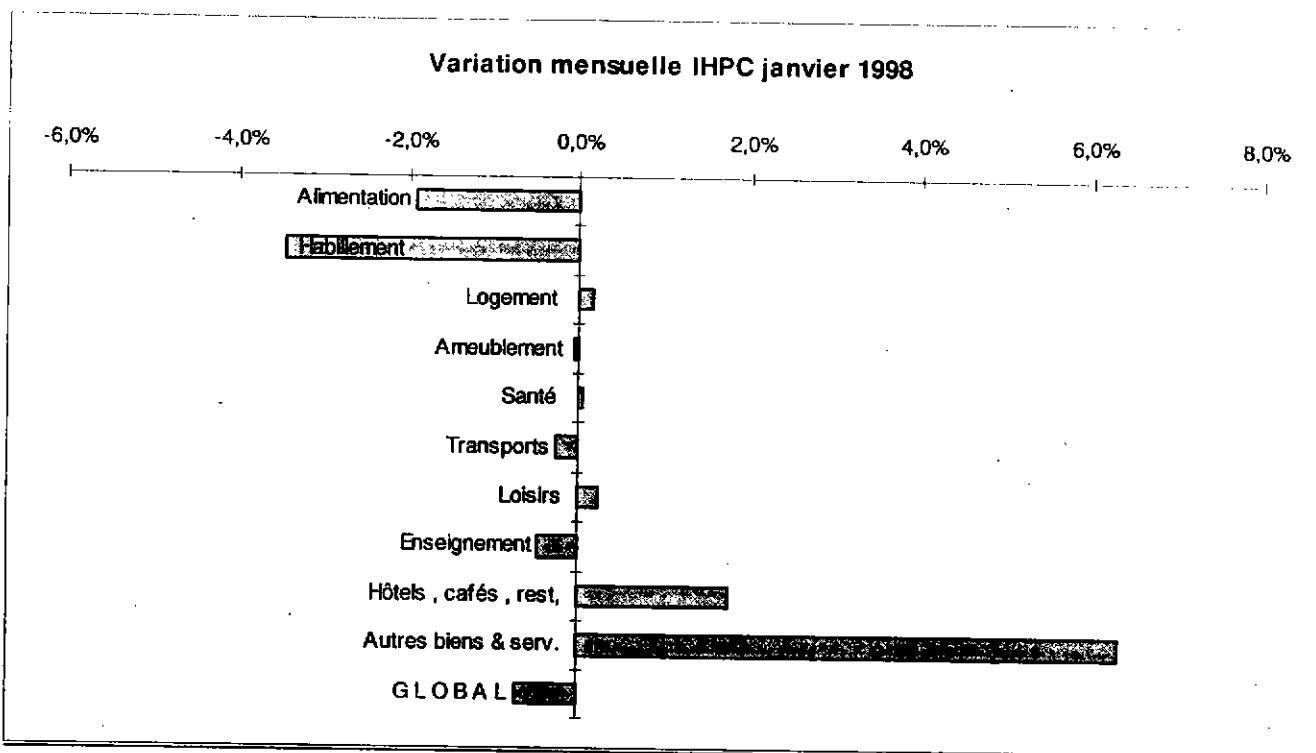
Ce nouvel indice est techniquement mieux élaboré que le précédent dont la base datait de 1987, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996, après les changements de comportement des consommateurs depuis la dévaluation du Franc CFA), d'une collecte des prix améliorée (davantage de relevés dans un plus grand nombre de points de vente, des achats pour certains produits, etc.) et de plus de contrôles à l'aide d'un nouveau logiciel. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'U.E.M.O.A.

Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4 et des informations supplémentaires sont disponibles auprès de la DNSI.

Mois de : Janvier 1998

(Base 100 : année 1996)

	Pondération	Indices pour les mois de :					Variations (en %) au cours		
		janv.-97	oct.-97	nov.-97	déc.-97	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois	
01- Produits alimentaires, boissons, et tabacs dont :	5 001	95,3	96,4	96,8	96,1	-1,9	-2,3	-1,1	
- Céréales non transformées	1 802	88,2	82,3	83,8	85,1	-3,1	0,2	-6,5	
- Poissons et autres produits frais de la pêche	128	107,0	122,2	124,8	120,1	11,2	9,3	24,9	
- Sel, épices sauces et autres produits alimentaires	264	105,3	101,2	102,7	102,2	-0,3	0,8	-3,2	
- Légumes frais	345	79,7	110,6	108,5	89,7	-17,1	-32,8	-6,7	
- Fruits frais	82	102,9	84,5	68,2	64,4	11,9	-14,6	-29,9	
- Huiles	150	104,2	106,1	121,8	137,0	-11,4	14,4	16,5	
- Autres matières grasses	89	99,6	112,7	109,1	109,7	-4,0	-6,5	5,8	
- Cigarettes locales	23	96,6	118,2	118,2	118,2	-6,5	-6,5	14,3	
- Cigarettes importées	131	82,7	80,1	80,1	80,1	19,6	19,6	15,8	
02- Articles d'habillement et articles chaussants dont :	529	106,9	107,9	107,6	107,7	-3,5	-3,6	-2,7	
- Vêtements de dessus hommes	109	115,9	119,7	116,3	118,6	-4,3	-5,1	-2,0	
03- Logement eau électricité gaz et autres combustibles dont :	1 169	97,3	96,4	98,6	96,7	0,2	0,5	-0,4	
- Autres combustibles	239	81,3	76,2	90,2	79,9	8,1	13,2	6,1	
04-ameublement, équipements ménagers Entretien courant	702	100,5	101,7	101,7	101,7	-0,1	0,0	1,1	
05- Santé	204	103,0	101,4	102,0	101,9	0,0	0,5	-1,1	
06- Transports	1 091	100,2	100,2	100,2	100,2	-0,2	-0,3	-0,3	
07- Loisirs, spectacles et culture	386	99,4	99,7	99,7	102,3	0,2	2,9	3,2	
08- Enseignement	165	101,6	104,9	104,9	104,9	-0,5	-0,4	2,8	
09- Hôtels, cafés, restaurants	200	98,7	97,7	97,7	97,7	1,8	1,8	0,7	
10- Autres biens et services	553	107,9	106,0	106,5	107,6	6,3	7,9	6,0	
INDICE BAMAKO	10 000	98,2	98,7	99,2	98,8	-0,7	-0,7	-0,2	



**Commentaire de l'indice harmonisé
des prix à la consommation des ménages
(I.H.P.C.), pour les pays de L'U.E.M.O.A. :
BAMAKO - Janvier 1998**

Evolution d'ensemble

En Janvier 1998, l'évolution mensuelle des prix à la consommation des ménages à Bamako est de -0,7% par rapport au mois de Décembre 1997. Par rapport au mois d'Octobre 1997, le niveau de l'indice a baissé de 0,7% et sur un an (Janvier 1997) la baisse est de 0,2%. Sur un an, les prix de toutes les céréales ont baissé. Cette baisse varie de 3,4% à 14,9%. Les prix moyens au kg, du sorgho, du riz brisé, du petit mil, du riz RM40, du maïs et du fonio, sont passés respectivement (de Janvier 1997 à Janvier 1998) de 126 F, 271 F, 130 F, 231 F, 119 F et 265 F à 109 F, 231, 114 F, 223 F, 112 F et 235 F.

La baisse du niveau de l'indice entre Décembre 1997 et Janvier 1998 est principalement due à deux fonctions de consommation :

- Produits alimentaires, boissons et tabac : - 1,9%,
- Articles d'habillement et articles chaussants : - 3,5%.

L'Alimentation baisse de 1,9%.

La contribution de cette fonction dans la baisse de l'indice entre Décembre 1997 et Janvier 1998 est de 128,1%. L'indice de « l'Alimentation » baisse en raison de la baisse saisonnière des prix *des céréales* (période de récolte et de commercialisation) et *des légumes frais*. *Les huiles* ont également contribué à la baisse de l'indice de la fonction.

Les prix *des céréales* ont baissé de 3,1%. Cette baisse est due à la quasi-totalité des prix de toutes les céréales : le riz brisé (-9,0%), le riz RM 40 (-3,8%), le petit mil (-2,7%). Les prix étaient respectivement de 254 F, 232 F et 117 F le kg en Décembre 1997 contre 231 F, 223 F et 114 F le kg en Janvier 1998.

Les prix *des légumes frais* ont baissé de 17,1%. Cette baisse est due à la baisse des prix de la quasi-totalité des légumes entre Décembre 1997 et Janvier 1998. La baisse varie de 7,4% à 31,2%. Les baisses les plus élevées se situent au niveau de l'aubergine (de 204 F à 141 F le kg), de la carotte (de 428 F à 301 F le kg) et des oignons frais (de 355 F à 249 F le kg).

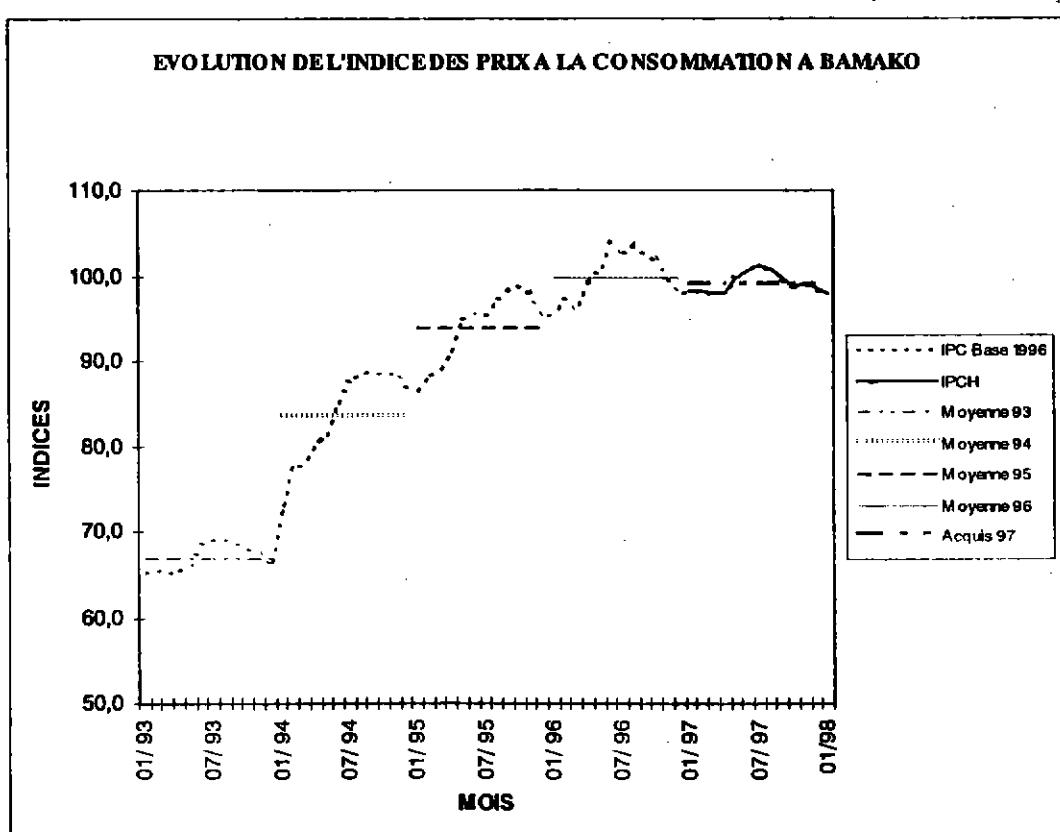
Les prix *des huiles* ont baissé de 11,4%. Cette baisse est due à la baisse des prix de la totalité des huiles : le beurre de karité de 678 F à 639 F le kg, l'huile de coton de 761 F à 672 F le litre, l'huile de palme de 770 F à 714 F le litre.

Les articles d'habillement et articles chaussants baissent de 3,5%.

La contribution de cette fonction dans la baisse de l'indice entre Décembre 1997 et Janvier 1998 est de 27,3%.

En effet le prix du pagne local type « fancy » est passé de 1575 F à 1500 F, celui du pantalon « jeans » homme de 11100 F à 9050 F, de la sandale dame imitation caoutchouc de 963 F à 813 F.

La baisse de l'indice de cette fonction peut être due à la baisse des prix de certains articles à l'approche de la fête de Ramadan (29 janvier 1998).



NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Mali est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résidant dans le District de Bamako.

Le panier de la ménagère comprend 321 variétés qui sont suivies dans 402 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points vente est concerné : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis. Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 156,23/100. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la base 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'U.E.M.O.A. ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de la DNSI.

INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES MOIS D'OCTOBRE 1997

	Pondéra- tions en %	Indices pour les mois de			Variations (en %) au cours	
		Juillet 1997	Août 1997	Septembre 1997	du dernier mois	des 3 derniers mois
Kayes	3,7	101,6	100,3	100,1	-2,9	-4,3
Sikasso	6,5	99,3	100,7	103,5	1,8	6,1
Segou	11,6	102,8	101,2	100,6	-4,7	-6,7
Mopti	6,9	100,7	102,5	100,1	-0,4	-1,0
Gao	4,0	97,1	94,9	92,0	2,3	-3,1
Bamako	67,3	101,3	100,8	100,0	-1,3	-2,5
INDICE NATIONAL	100,0	101,1	100,7	100,0	-1,3	-2,5

COMMENTAIRE DE L'INDICE NATIONAL

L'indice national des prix à la consommation des ménages s'est situé au niveau de 98,6 pour le mois d'octobre 1997 soit une baisse de 1,3% par rapport à son niveau du mois de septembre 1997. Cette baisse est due à la période de récolte perceptible au niveau de quatre régions. La hausse de l'indice dans la région de Sikasso pourrait s'expliquer par le fait qu'elle constitue une zone d'approvisionnement pour les pays frontaliers.

Direction Nationale
de la Statistique et de l'Informatique
BP : 12 ; Tel: 22 24 55 / 22 48 73 Bamako

Les responsables
Madame Sidibé Fatoumata DICKO
Madame Konaré Kadidja DAOU
Monsieur Ishaga COULIBALY
L'informaticien
Monsieur Moriba DOUMBIA

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de : janvier-1998
Code variété	libellé	
01101101	Sorgho, vendu au kg	109
01101102	Riz brisé à 100%, vendu au kg	231
01101103	Petit mil vendu au kg	114
01101104	Riz entier, RM40 vendu au kg	223
01101105	Maïs séché en grain vendu au kg	112
01101106	Fonio vendu au kg	235
01101201	Sermoule de maïs vendu à la mesure ("pani" moyen)	196
01101202	Gruaux de maïs vendu en sachet	388
01101203	Farine de blé vendu au kg	323
01102101	Viande de boeuf, avec os vendue au kg	1 200
01102102	Viande de boeuf, sans os vendue au kg	1 407
01102201	Viande de mouton, avec os vendue au kg	1 470
01102401	Poulet vivant d'environ 1kg	1 249
01103101	Carpe fraîche, vendue au kg	958
01103102	Silure frais, vendu au kg	1 091
01103103	Capitaine frais, vendu au kg	1 612
01103104	Poisson de mer frais, vendu au kg	750
01103201	Carpe séchée en tas de 2 ou 3 unités	1 524
01103203	Silure fumée en tas de 2 ou 3 unités	1 949
01103204	Poisson de mer séché vendu au kg	1 323
01104301	Gros oeuf frais de poule vendu à la pièce	60
01105103	Beurre de karité en motte	639
01105201	Huile de coton vendue au litre	672
01105203	Huile de palme au litre	714
01105301	Pâte d'arachide à la mesure	476
01106001	Bananes douces vendues au kg	300
01106002	Oranges locales vendues en tas	109
01106004	Citron local vendu au tas de 2 ou 3 unités	267
01106005	Mangue locale au tas	
01106006	Mangue greffée au tas	122
01106009	Pamplemousse en tas	
01106011	Ananas, à la pièce	
01106012	Pastèque en tranche	93
01106014	Mandarine en tas	176
01106015	Goyave en tas	209
01106016	Papaye à la pièce	
01106017	Noix de coco à la pièce	168
01106018	Zaban en boule	
01106019	Tamarin frais en tas	187
01106020	Tamarin sec en boule	329
01106021	Dattes séchées vendues au kg	605
01106022	Avocat vendu à l'unité	
01107101	Carotte fraîche en tas	301
01107102	Haricot vert	363
01107103	Aubergine en tas	141
01107104	Citrouille en portion	89
01107105	Choux frais en tranche	204
01107106	Salade locale	195
01107107	Tomates en tas	229
01107110	Gombo frais en tas	884
01107111	Concombre frais à la pièce	163
01107113	Poivron frais en tas	352
01107114	Oignons vendus en tas	249
01107116	Feuilles de haricot en bottes	219
01107201	Haricot sec (niébé) local vendu au kg	192

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de : janvier-1998
Code variété	libellé	
01107301	Arachides décortiquées vendues au kg	320
01108101	Pomme de terre fraîche au kg	368
01108102	Manioc frais vendu à l'unité	159
01108103	Patate douce fraîche en tas	109
01108104	Igname vendue en tas	201
01108105	Banane plantain en tas	192
01108201	Attiéké en sachet	441
01111001	Soumbala vendu en tas	1 100
01111002	Petits piments vendus en tas	3 714
01111003	Poivre en grains noirs sachet de 10 g environ	7 788
01111005	Datou vendu à la mesure	593
01111006	Feuilles de laurier vendues en sachet	6 420
01111007	Sel de cuisine vendu à la mesure	123
01111008	Oignons grillés à la mesure	1 256
01111010	Potasse en morceaux	509
01111011	Féfé vendu en sachet	6 451
01111014	Gros piment en tas	770
01111015	Gombo sec à la mesure (petit "pani")	1 000
01111016	Ail frais vendu en 2 ou 3 goussettes	1 606
01201005	Feuilles de quinquéliba en botte	1 001
01202101	Jus de gingembre, bouteille de 25 cl	167
01300301	Cola fraîche vendue à l'unité	1 043
03404001	Charbon de bois au kg.	150
03404002	Bois de chauffage en tas.	36
05101202	Médicament contre la diarrhée.	235
05101203	Médicament contre le paludisme.	480

INDICE HARMONISÉ
DES PRIX À LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
BAMAKO - FEVRIER 1998

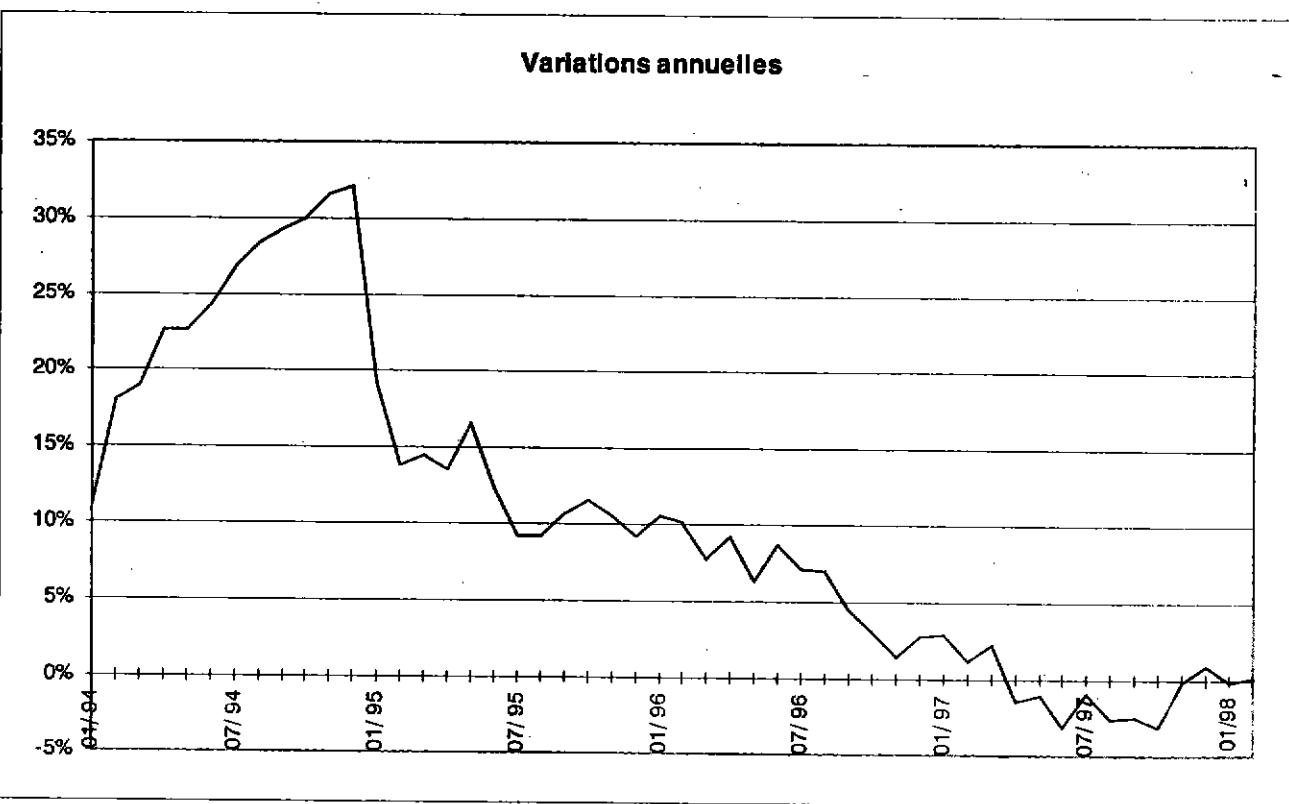
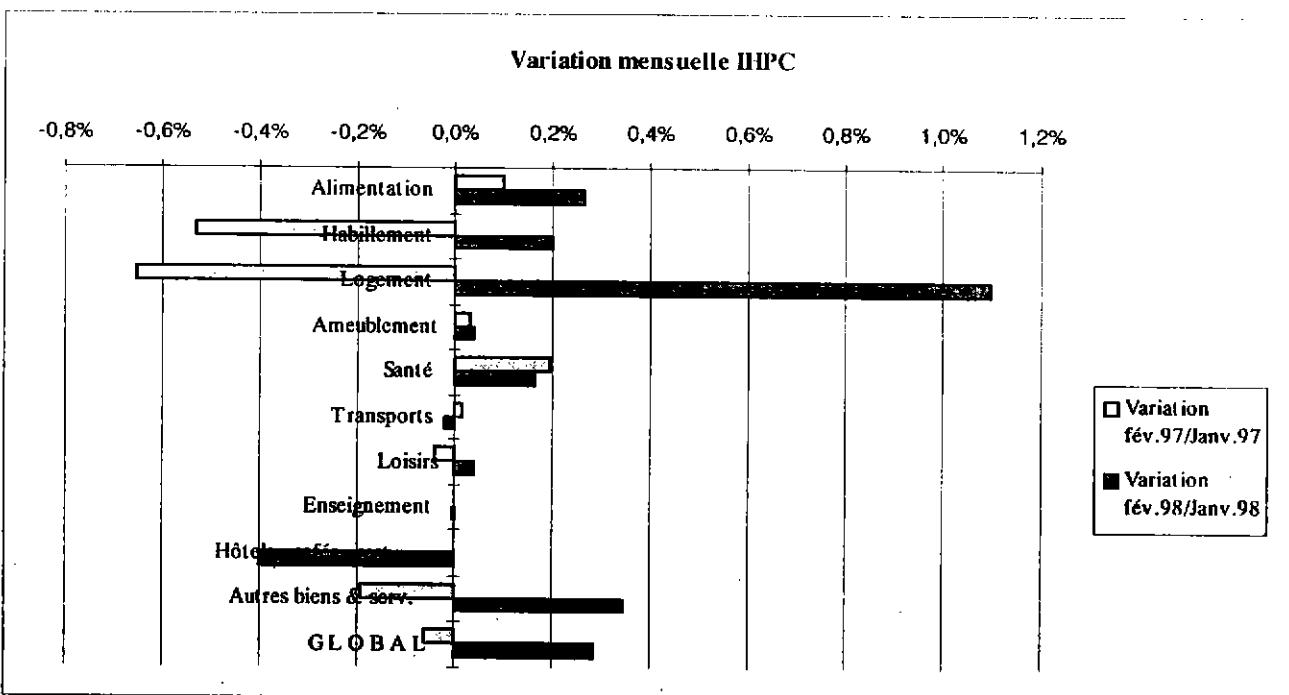
AVERTISSEMENT

La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) pour le District de Bamako. Ce nouvel indice est techniquement mieux élaboré que le précédent, dont la base datait de 1987, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996), après les changements de comportement des consommateurs depuis la dévaluation du Franc CFA), d'une collecte des prix améliorée (davantage de relevés dans un plus grand nombre de points de vente, des achats pour certains produits, etc.) et de plus de contrôles à l'aide d'un nouveau logiciel. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'U.E.M.O.A. Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4 et des informations supplémentaires sont disponibles auprès de la DNSI.

Mois de : Février 1998

(Base 100 : année 1996)

	Pondé- ration	Indices pour les mois de :					Variations (en %)		
		fév.-97	nov.-97	déc.-97	jan.-98	fév.-98	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
01- Produits alimentaires, boissons, et tabacs dont :	5 001	95,4	96,8	96,1	94,2	94,5	0,3	-2,4	-0,9
- Céréales non transformées	1 802	86,1	83,8	85,1	82,4	82,5	-0,4	-2,0	-4,7
- Poissons et autres produits frais de la pêche	128	101,8	124,8	120,1	133,6	133,6	-5,3	1,3	24,3
- Sel, épices sauces et autres produits alimentaires	264	102,4	102,7	102,2	102,0	102,0	2,5	1,7	2,0
- Légumes frais	345	89,1	108,5	89,7	74,4	74,4	2,3	-29,8	-14,6
- Fruits frais	82	105,1	68,2	64,4	72,1	72,1	32,8	40,3	-8,9
- Huiles	150	100,0	121,8	137,0	121,4	121,4	-7,7	-8,0	12,1
- Autres matières grasses	89	116,0	109,1	109,7	105,3	102,0	3,5	0,0	-6,1
- Cigarettes locales	23	94,5	118,2	118,2	110,5	108,8	0,0	-6,5	16,9
- Cigarettes importées	131	82,7	80,1	80,1	95,8	95,8	0,0	19,6	15,8
02- Articles d'habillement et articles chaussants dont :	529	106,4	107,6	107,7	104,0	104,2	0,2	-3,1	-2,0
- Vêtements de dessus hommes	109	114,1	116,3	118,6	113,5	113,5	-0,2	-2,5	-0,7
03- Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles dont :	1 169	96,7	98,6	96,7	96,9	98,0	1,1	-0,6	1,4
- Autres combustibles	239	77,8	90,2	79,9	86,3	86,3	2,3	-2,1	13,5
04- Aménagement, équipements ménagers Entretien courant	702	100,6	101,7	101,7	101,6	101,7	0,0	0,0	1,1
05- Santé	204	103,2	102,0	101,9	101,9	102,1	0,2	0,1	-1,1
06- Transports	1 091	100,2	100,2	100,2	99,9	99,9	0,0	-0,3	-0,3
07- Loisirs, spectacles et culture	386	99,4	99,7	102,3	102,6	102,6	0,0	2,9	3,2
08- Enseignement	165	101,6	104,9	104,9	104,4	104,4	0,0	-0,5	2,8
09- Hôtels, cafés, restaurants	200	98,7	97,7	97,7	99,4	99,0	-0,4	1,3	0,3
10- Autres biens et services	553	107,7	106,5	107,6	114,0	114,0	0,4	7,8	6,5
INDICE GLOBAL	10 000	98,2	99,2	98,8	98,1	98,3	0,3	-0,8	0,2



**Commentaire de l'indice harmonisé
des prix à la consommation des ménages
(I.H.P.C.), pour les pays de L'U.E.M.O.A. :
BAMAKO - Février 1998**

Evolution d'ensemble

En février 1998, l'évolution mensuelle des prix à la consommation des ménages à Bamako est de 0,3% par rapport au mois de Janvier 1998. Par rapport au mois de Novembre 1997, le niveau de l'indice a baissé de 0,8% et sur un an (Février 1997) la hausse est de 0,2%.

La hausse du niveau de l'indice entre Janvier et Février 1998 est principalement due à deux fonctions de consommations :

- Produits Alimentaires, boissons et tabac : 0,3%
- logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles : 1,1%.

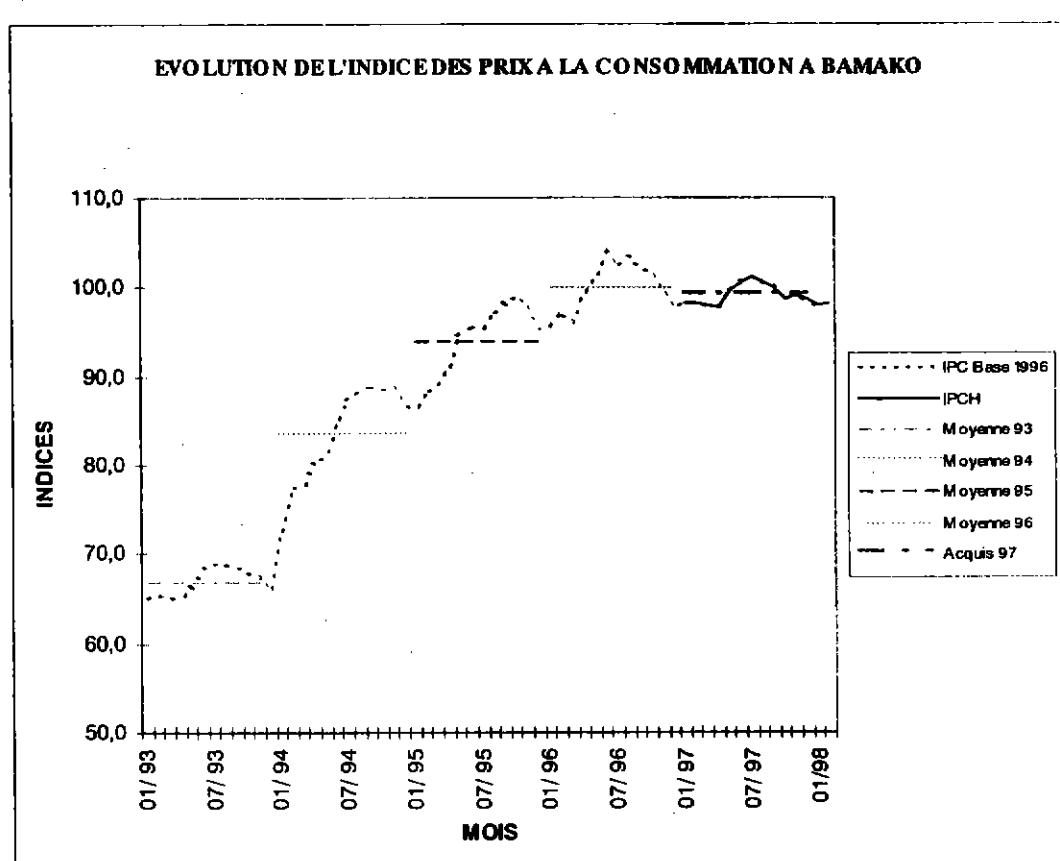
L'Alimentation augmente de 0,3%.

La contribution de cette fonction dans la hausse de l'indice entre Janvier 1998 et Février 1998 est de 44,7%. Au niveau de la fonction « produits alimentaires, boisson et tabac », nous constatons que la hausse est due principalement au groupe « produits alimentaires » dont l'indice a enregistré une hausse de 0,3%.

L'indice du groupe « produits alimentaires » augmente en raison de la hausse des prix de la « volaille », des « poissons et autres produits de la pêche, séchés ou fumés » ; des « fruits et légumes frais » et du « sel, épices, sauces et autres produits alimentaires ». Ainsi, les prix au kg de certains produits ont enregistré de fortes hausses entre Janvier 1998 et Février 1998.

Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles augmentent de 0,3%.

La hausse de l'indice de cette fonction est imputable aux « produits pour l'entretien et les réparations courantes du logement » ainsi qu'aux «autres combustibles». Entre Janvier et Février 1998, les indices de ces deux postes ont augmenté respectivement de 3,4% et de 2,3%.



NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Mali est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résidant dans le District de Bamako.

Le panier de la ménagère comprend 321 variétés qui sont suivies dans 402 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis. Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 156,23/100. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la base 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'U.E.M.O.A. ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de la DNSI.

INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES MOIS DE NOVEMBRE 1997

	Pondéra-tions en %	Indices pour les mois de				Variations (en %) du cours	
		Août 1997	Septembre 1997	Octobre 1997	Novembre 1997	du dernier mois	des 3 derniers mois
Kayes	3,7	100,3	100,1	97,2	95,5	-2,1	-5,1
Sikasso	6,5	100,7	103,5	105,4	107,0	-3,9	0,6
Segou	11,6	101,2	100,6	95,9	97,0	0,1	-5,2
Mopti	6,9	102,5	100,1	99,7	99,5	-1,0	-3,7
Gao	4,0	94,9	92,0	94,1	94,5	0,2	-0,7
Bamako	67,3	100,8	100,0	98,7	99,5	0,5	-1,6
INDICE NATIONAL	100,0	100,7	100,0	98,6	99,5	-0,1	-2,1

COMMENTAIRE DE L'INDICE NATIONAL

L'indice national des prix à la consommation des ménages s'est situé au niveau de 98,6 pour le mois de novembre 1997 soit une légère baisse de 0,1% par rapport à son niveau du mois d'octobre 1997.

Direction Nationale
de la Statistique et de l'Informatique
BP : 12 ; Tel: 22 24 55 / 22 48 73 Bamako

Les responsables
Madame Sidibé Fatoumata DICKO
Madame Konaré Kadidia DAOU
Monsieur Ishaga COULIBALY
Informaticien
Monsieur Moriba DOUMBIA

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de : février-1998
Code variété	libellé	
01101101	Sorgho, vendu au kg	107
01101102	Riz brisé à 100%, vendu au kg	227
01101103	Petit mil vendu au kg	109
01101104	Riz entier, RM40 vendu au kg	225
01101105	Maïs séché en grain vendu au kg	115
01101106	Fonio vendu au kg	230
01101201	Semoule de maïs vendu à la mesure ("pani" moyen)	214
01101202	Gruaux de maïs vendu en sachet	368
01101203	Farine de blé vendu au kg	325
01102101	Viande de boeuf, avec os vendue au kg	1 200
01102102	Viande de boeuf, sans os vendue au kg	1 400
01102201	Viande de mouton, avec os vendue au kg	1 470
01102401	Poulet vivant d'environ 1kg	1 521
01103101	Carpe fraîche, vendue au kg	1 075
01103102	Silure frais, vendu au kg	937
01103103	Capitaine frais, vendu au kg	1 714
01103104	Poisson de mer frais, vendu au kg	750
01103201	Carpe séchée en tas de 2 ou 3 unités	1 613
01103203	Silure fumée en tas de 2 ou 3 unités	1 974
01103204	Poisson de mer séché vendu au kg	1 400
01104301	Gros oeuf frais de poule vendu à la pièce	60
01105103	Beurre de karité en motte	656
01105201	Huile de coton vendue au litre	616
01105203	Huile de palme au litre	741
01105301	Pâte d'arachide à la mesure	493
01106001	Bananes douces vendues au kg	300
01106002	Oranges locales vendues en tas	139
01106004	Citron local vendu au tas de 2 ou 3 unités	423
01106005	Mangue locale au tas	
01106006	Mangue greffée au tas	234
01106009	Pamplemousse en tas	
01106011	Ananas, à la pièce	252
01106012	Pastèque en tranche	93
01106014	Mandarine en tas	
01106015	Goyave en tas	
01106016	Papaye à la pièce	238
01106017	Noix de coco à la pièce	
01106018	Zaban en boule	
01106019	Tamarin frais en tas	187
01106020	Tamarin sec en boule	320
01106021	Dattes séchées vendues au kg	619
01106022	Avocat vendu à l'unité	
01107101	Carotte fraîche en tas	281
01107102	Haricot vert	362
01107103	Aubergine en tas	193
01107104	Citrouille en portion	
01107105	Choux frais en tranche	164
01107106	Salade locale	147
01107107	Tomates en tas	241
01107110	Gombo frais en tas	962
01107111	Concombre frais à la pièce	156
01107113	Poivron frais en tas	404
01107114	Oignons vendus en tas	252
01107116	Feuilles de haricot en bottes	255
01107201	Haricot sec (niébé) local vendu au kg	225

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de : février-1998
Code variété	libellé	
01107301	Arachides décortiquées vendues au kg	329
01108101	Pomme de terre fraîche au kg	253
01108102	Manioc frais vendu à l'unité	168
01108103	Patate douce fraîche en tas	103
01108104	Igname vendue en tas	188
01108105	Banane plantain en tas	198
01108201	Attiéké en sachet	548
01111001	Soumbala vendu en tas	1 170
01111002	Petits piments vendus en tas	3 794
01111003	Poivre en grains noirs sachet de 10 g environ	9 907
01111005	Datou vendu à la mesure	563
01111006	Feuilles de laurier vendues en sachet	6 410
01111007	Sel de cuisine vendu à la mesure	128
01111008	Oignons grillés à la mesure	1 219
01111010	Potasse en morceaux	487
01111011	Féfé vendu en sachet	7 606
01111014	Gros piment en tas	930
01111015	Gombo sec à la mesure (petit "pâni")	1 052
01111016	Ail frais vendu en 2 ou 3 gousses	1 664
01201005	Feuilles de quinquéliba en botte	942
01202101	Jus de gingembre, bouteille de 25 cl	146
01300301	Cola fraîche vendue à l'unité	1 178
03404001	Charbon de bois au kg.	150
03404002	Bois de chauffage en tas.	38
05101202	Médicament contre la diarrhée.	269
05101203	Médicament contre le paludisme.	487

INDICE HARMONISÉ
DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
BAMAKO - MARS 1998

AVERTISSEMENT

La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) pour le District de Bamako.

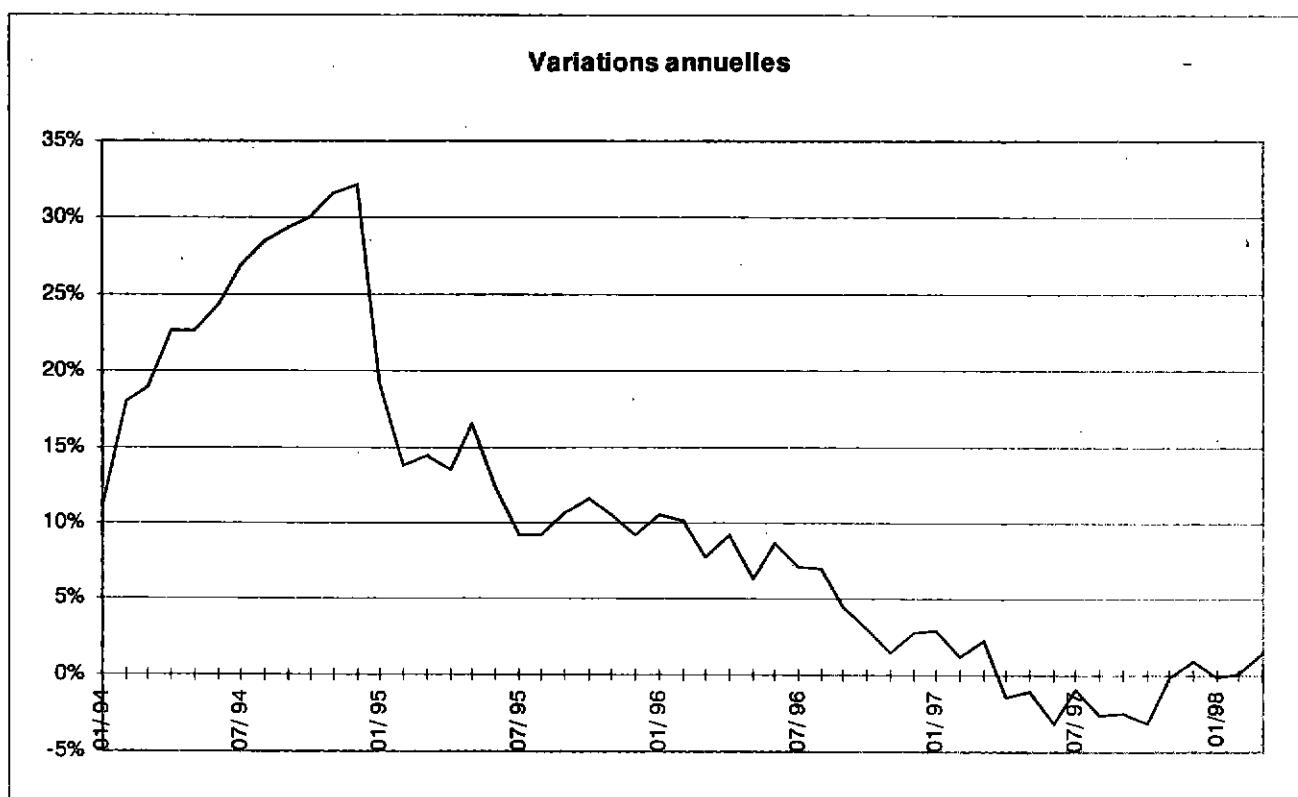
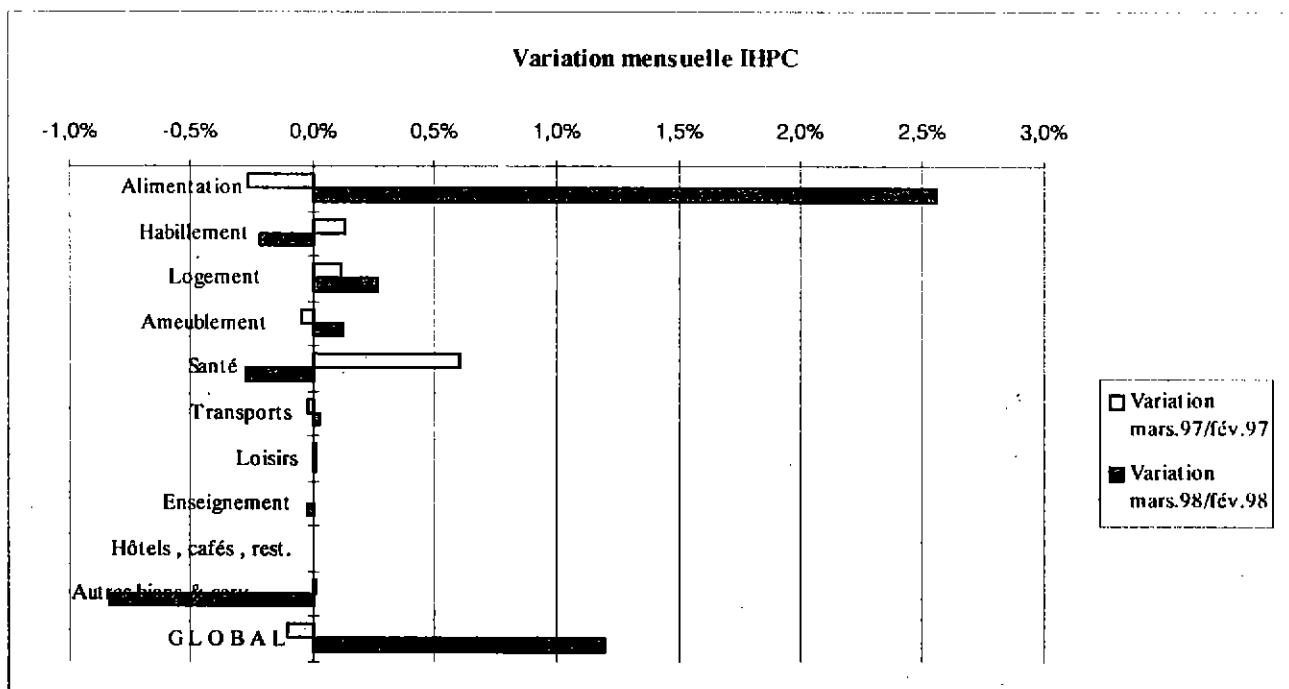
Ce nouvel indice est techniquement mieux élaboré que le précédent, dont la base datait de 1987, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996, après les changements de comportement des consommateurs depuis la dévaluation du Franc CFA), d'une collecte des prix améliorée (davantage de relevés dans un plus grand nombre de points de vente, des achats pour certains produits, etc.) et de plus de contrôles à l'aide d'un nouveau logiciel. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'U.E.M.O.A.

Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4 et des informations supplémentaires sont disponibles auprès de la DNSI.

Mois de : Mars 1998

(Base 100 : année 1996)

	Pondé- ration	Indices pour les mois de :					Variations (en %)		
		mar.-97	déc.-97	jan.-98	fév.-98	mar.-98	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
01- Produits alimentaires, boissons, et tabacs dont :	5 001	95,1	96,1	94,2	94,5	95,2	2,6	0,8	1,9
- Céréales non transformées	1 802	85,4	85,1	82,4	82,0	85,2	6,0	2,2	1,8
- Poissons et autres produits frais de la pêche	128	100,5	120,1	133,6	126,5	118,5	-1,0	4,3	24,7
- Sel, épices sauces et autres produits alimentaires	264	103,4	102,2	102,0	104,5	104,5	0,0	-2,2	1,0
- Légumes frais	345	80,5	89,7	74,4	76,7	77,0	2,0	-13,5	-3,6
- Fruits frais	82	118,5	64,4	72,1	95,8	118,7	23,9	84,1	0,1
- Huiles	150	101,9	137,0	121,4	112,1	108,1	-3,5	-21,1	6,1
- Autres matières grasses	89	117,0	109,7	105,3	109,0	112,3	3,0	2,3	-4,1
- Cigarettes locales	23	94,5	118,2	110,5	110,5	113,1	2,4	-4,3	19,7
- Cigarettes importées	131	81,3	80,1	95,8	95,8	95,8	0,0	19,6	17,8
02- Articles d'habillement et articles chaussants dont :	529	106,5	107,7	104,0	104,2	104,0	-0,2	-3,5	-2,4
- Vêtements de dessus hommes	109	114,5	118,6	113,5	113,3	111,8	-1,4	-5,8	-2,4
03- Logement eau électricité gaz et autres combustibles dont :	1 169	96,8	96,7	96,9	98,0	98,2	0,3	1,5	1,5
- Autres combustibles	239	79,8	79,9	86,3	88,3	97,5	3,7	14,6	14,7
04-ameublement, équipements ménagers Entretien courant	702	100,5	101,7	101,6	101,7	101,8	0,1	0,1	1,3
05- Santé	204	103,8	101,9	101,9	102,1	101,6	-0,3	-0,1	-1,9
06- Transports	1 091	100,2	100,2	99,9	99,9	99,9	0,0	-0,2	-0,3
07- Loisirs, spectacles et culture	386	99,4	102,3	102,6	102,6	102,6	0,0	0,3	3,2
08- Enseignement	165	101,6	104,9	104,4	104,4	104,4	0,0	-0,5	2,8
09- Hôtels, cafés, restaurants	200	98,7	97,7	99,4	99,0	99,0	0,0	1,4	0,3
10- Autres biens et services	553	107,7	107,6	114,4	114,8	113,8	-0,8	5,8	5,6
INDICE DE BAMAKO	10 000	98,1	98,8	98,1	98,3	99,5	1,2	0,7	1,5



Commentaire de l'indice harmonisé
des prix à la consommation des ménages
(I.H.P.C.), pour les pays de L'U.E.M.O.A. :
BAMAKO - Mars 1998

Evolution d'ensemble

En mars 1998, l'évolution mensuelle des prix à la consommation des ménages à Bamako est 1,2% par rapport au mois de février 1998. Par rapport au mois de décembre 1997, le niveau de l'indice a augmenté de 0,7% et sur un an (mars 1997), la hausse est de 1,5%. La hausse du niveau de l'indice entre février et mars 1998 est principalement due à la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabacs » (+2,6%).

L'alimentation augmente de 2,6%

Au niveau de la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabacs », nous constatons que la hausse est essentiellement due au groupe « Produits alimentaires » dont l'indice a enregistré une hausse de 2,7%. La hausse est imputable aux postes suivants : « Céréales non transformées » (+6,0%), « Poissons et autres produits de la pêche » séchés ou fumés (2,1%) et les légumes frais (2,0%).

Par rapport au mois de février 1998, nous constatons au niveau des céréales non transformées une hausse des prix de toutes les variétés. La hausse varie de 0,3% à 11,5 %.

Par rapport au mois de décembre 1997 et mars 1997, les prix du riz brisé et du fonio étaient moins élevés contrairement à ceux du riz RM40, du mil et du maïs.

La hausse des prix des céréales non transformées pourrait s'expliquer par :

- la reconstitution du stock par les commerçants de Bamako et les achats de l'OPAM pour constituer un stock de sécurité au niveau national.

NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Mali est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résidant dans le District de Bamako.

Le panier de la ménagère comprend 321 variétés qui sont suivies dans 402 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis. Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 156,23/100. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la base 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'U.E.M.O.A. ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de la DNSI.

INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES MOIS DE NOVEMBRE 1997

	Pondéra- tions en %	Indices pour les mois de				Variations (en %) au cours	
		Août 1997	Septembre 1997	Octobre 1997	Novembre 1997	du dernier mois	des 3 derniers mois
Kayes	3,7	100,3	100,1	97,2	95,2	-2,1	-5,1
Sikasso	6,5	100,7	103,5	105,4	101,5	-3,9	0,6
Segou	11,6	101,2	100,6	95,9	96,0	0,1	-5,2
Mopti	6,9	102,5	100,1	99,7	98,7	-1,0	-3,7
Gao	4,0	94,9	92,0	94,1	94,1	0,2	-0,7
Bamako	67,3	100,8	100,0	98,7	98,6	0,5	-1,6
INDICE NATIONAL	100,0	100,7	100,0	98,6	98,6	-0,1	-2,1

COMMENTAIRE DE L'INDICE NATIONAL

L'indice national des prix à la consommation des ménages s'est situé au niveau de 98,6 pour le mois de novembre 1997 soit une légère baisse de 0,1% par rapport à son niveau du mois d'octobre 1997.

DIRECTION NATIONALE
DE LA STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE
BP : 12 ; Tel: 22 24 55 / 22 48 73 Bamako

Les responsables
Madame Sidibé Fatoumata DICKO
Madame Konaré Kadidja DAOU
Monsieur Ishaga COULIBALY
L'informaticien
Monsieur Moriba DOUMBIA

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de : mars-1998
Code variété	libellé	
01101101	Sorgho, vendu au kg	119
01101102	Riz brisé à 100%, vendu au kg	228
01101103	Petit mil vendu au kg	120
01101104	Riz entier, RM40 vendu au kg	233
01101105	Mais séché en grain vendu au kg	124
01101106	Fonio vendu au kg	238
01101201	Semoule de maïs vendu à la mesure ("pani" moyen)	206
01101202	Gruaux de maïs vendu en sachet	354
01101203	Farine de blé vendu au kg	327
01102101	Viande de boeuf, avec os vendue au kg	1 200
01102102	Viande de boeuf, sans os vendue au kg	1 400
01102201	Viande de mouton, avec os vendue au kg	1 470
01102401	Poulet vivant d'environ 1kg	1 370
01103101	Carpe fraîche, vendue au kg	1 055
01103102	Silure frais, vendu au kg	940
01103103	Capitaine frais, vendu au kg	1 585
01103104	Poisson de mer frais, vendu au kg	750
01103201	Carpe séchée en tas de 2 ou 3 unités	1 623
01103203	Silure fumée en tas de 2 ou 3 unités	2 042
01103204	Poisson de mer séché vendu au kg	1 372
01104301	Gros oeuf frais de poule vendu à la pièce	60
01105103	Beurre de karité en motte	612
01105201	Huile de coton vendue au litre	595
01105203	Huile de palme au litre	697
01105301	Pâte d'arachide à la mesure	507
01106001	Bananes douces vendues au kg	300
01106002	Oranges locales vendues en tas	154
01106004	Citron local vendu au tas de 2 ou 3 unités	541
01106005	Mangue locale au tas	114
01106006	Mangue greffée au tas	147
01106009	Pamplemousse en tas	
01106011	Ananas, à la pièce	280
01106012	Pastèque en tranche	93
01106014	Mandarine en tas	
01106015	Goyave en tas	
01106016	Papaye à la pièce	
01106017	Noix de coco à la pièce	
01106018	Zaban en boule	
01106019	Tamarin frais en tas	187
01106020	Tamarin sec en boule	270
01106021	Dattes séchées vendues au kg	601
01106022	Avocat vendu à l'unité	532
01107101	Carotte fraîche en tas	324
01107102	Haricot vert	470
01107103	Aubergine en tas	200
01107104	Citrouille en portion	
01107105	Choux frais en tranche	161
01107106	Salade locale	126
01107107	Tomates en tas	287
01107110	Gombo frais en tas	712
01107111	Concombre frais à la pièce	132
01107113	Poivron frais en tas	396
01107114	Oignons vendus en tas	188
01107116	Feuilles de haricot en bottes	220
01107201	Haricot sec (niébé) local vendu au kg	255

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de :
Code variété	libellé	
01107301	Arachides décortiquées vendues au kg	336
01108101	Pomme de terre fraîche au kg	232
01108102	Manioc frais vendu à l'unité	166
01108103	Patate douce fraîche en tas	107
01108104	Igname vendue en tas	190
01108105	Banane plantain en tas	282
01108201	Attiéké en sachet	558
01111001	Soumbala vendu en tas	1 131
01111002	Petits piments vendus en tas	3 756
01111003	Poivre en grains noirs sachet de 10 g environ	9 978
01111005	Datou vendu à la mesure	529
01111006	Feuilles de laurier vendues en sachet	7 264
01111007	Sel de cuisine vendu à la mesure	130
01111008	Oignons grillés à la mesure	1 249
01111010	Potasse en morceaux	440
01111011	Féfé vendu en sachet	7 588
01111014	Gros piment en tas	1 231
01111015	Gombo sec à la mesure (petit "pani")	1 016
01111016	Ail frais vendu en 2 ou 3 goussettes	1 433
01201005	Feuilles de quinquéliba en botte	836
01202101	Jus de gingembre, bouteille de 25 cl	174
01300301	Cola fraîche vendue à l'unité	1 080
03404001	Charbon de bois au kg.	148
03404002	Bois de chauffage en tas.	41
05101202	Médicament contre la diarrhée.	220
05101203	Médicament contre le paludisme.	471

INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
BAMAKO - AVRIL 1998

AVERTISSEMENT

La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (I.H.P.C) pour le District de Bamako.

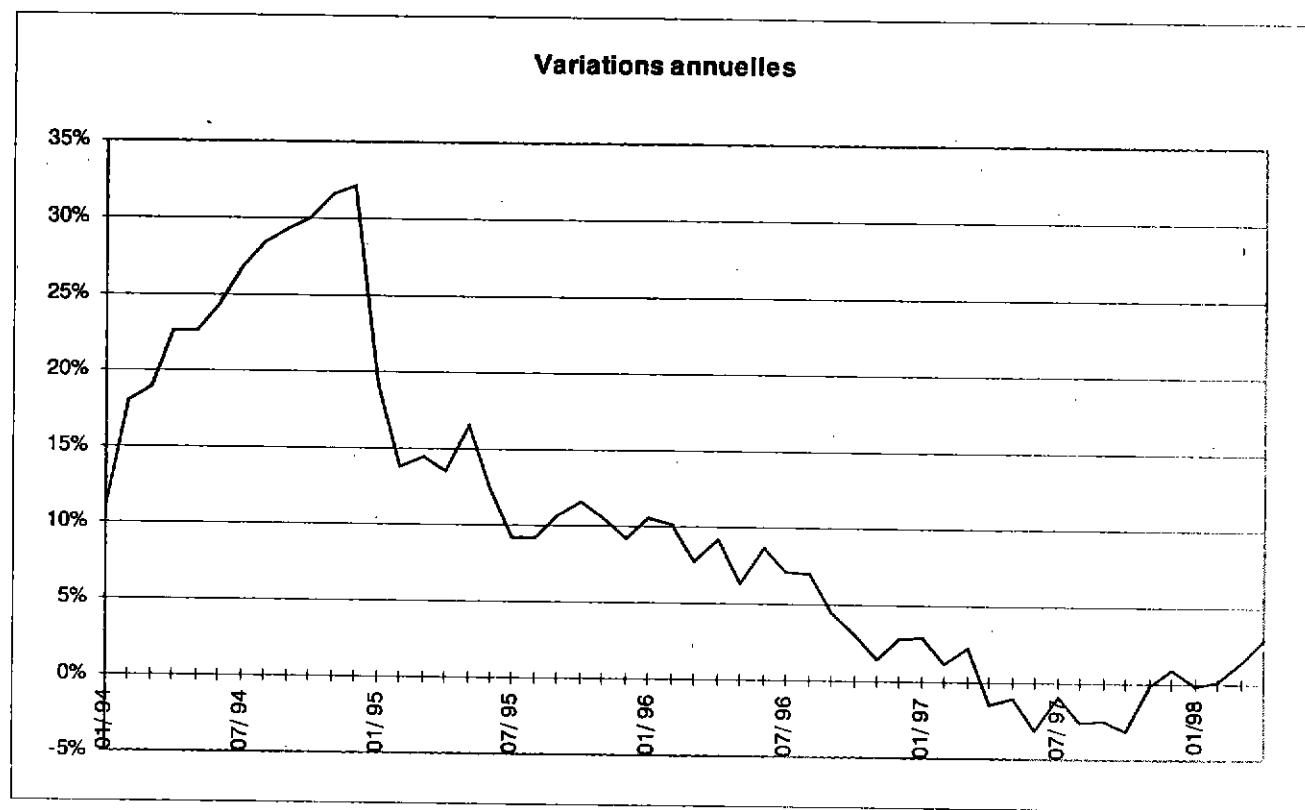
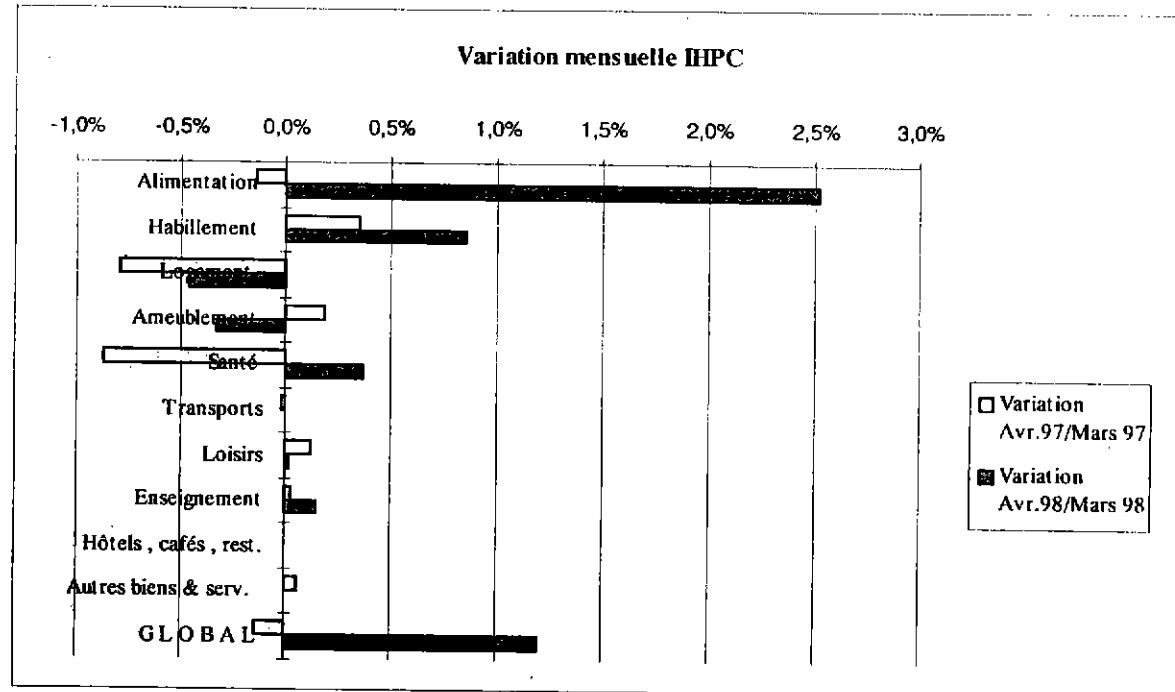
Ce nouvel indice est techniquement mieux élaboré que le précédent, dont la base datait de 1987, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996, après les changements de comportement des consommateurs depuis la dévaluation du Franc CFA), d'une collecte des prix améliorée (davantage de relevés dans un plus grand nombre de points de vente, des achats pour certains produits, etc.) et de plus de contrôles à l'aide d'un nouveau logiciel. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'U.E.M.O.A.

Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4 et des informations supplémentaires sont disponibles auprès de la DNSI.

Mois de : Avril 1998

(Base 100 : année 1996)

	Pondé- ration	Indices pour les mois de :					Variations (en %)		
		avr.-97	jan.-98	fév.-98	mars -98	avr.-98	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
01- Produits alimentaires, boissons, et tabacs dont :	5 001	95,0	94,2	94,5	96,9	99,3	2,5	5,4	4,6
- Céréales non transformées	1 802	87,1	82,4	82,0	87,0	92,8	6,7	12,7	6,6
- Poissons et autres produits frais de la pêche	128	100,8	133,6	126,5	125,3	131,1	4,7	-1,8	30,0
- Sel, épices sauces et autres produits alimentaires	264	102,2	102,0	104,5	104,5	100,8	-3,6	-1,2	-1,4
- Légumes frais	345	71,8	74,4	76,1	77,6	86,0	10,8	15,7	19,9
- Fruits frais	82	88,5	72,1	95,8	118,7	116,9	-1,5	62,0	32,1
- Huiles	150	108,0	121,4	112,1	108,1	102,8	-4,9	-15,3	-4,9
- Autres matières grasses	89	124,5	105,3	109,0	112,3	116,8	4,0	10,9	-6,2
- Cigarettes locales	23	97,7	110,5	110,5	113,1	115,9	2,4	4,9	18,6
- Cigarettes importées	131	81,3	95,8	95,8	95,8	95,8	0,0	0,0	17,8
02- Articles d'habillement et articles chaussants dont :	529	106,9	104,0	104,2	104,0	104,9	0,9	0,8	-1,9
- Vêtements de dessus hommes	109	115,4	113,5	113,3	111,8	113,5	1,6	0,0	-1,6
03- Logement eau électricité gaz et autres combustibles dont :	1 169	96,0	96,9	98,0	98,2	97,8	-0,5	0,9	1,9
- Autres services relatifs aux logements	85	94,7	84,1	84,1	84,1	101,4	20,6	20,6	7,1
04-ameublement, équipements ménagers Entretien courant	702	100,7	101,6	101,7	101,8	101,5	-0,3	-0,2	0,8
05- Santé	204	102,9	101,9	102,1	101,8	102,2	0,4	0,3	-0,7
06- Transports	1 091	100,2	99,9	99,9	99,9	99,9	0,0	0,0	-0,2
07- Loisirs, spectacles et culture	386	99,5	102,6	102,6	102,6	102,6	0,0	0,1	3,1
08- Enseignement	165	101,6	104,4	104,4	104,4	104,6	0,1	0,1	2,9
09- Hôtels, cafés, restaurants	200	98,7	99,4	99,0	99,0	99,0	0,0	-0,4	0,3
10- Autres biens et services	553	107,8	114,4	114,8	113,8	113,8	0,0	-0,5	5,6
INDICE DE BAMAKO	10 000	97,9	98,1	98,3	99,5	100,7	1,2	2,7	2,9



**Commentaire de l'indice harmonisé
des prix à la consommation des ménages
(I.H.P.C.), pour les pays de L'U.E.M.O.A. :
BAMAKO - Avril 1998**

Evolution d'ensemble

En Avril 1998, l'évolution mensuelle des indices de prix à la consommation des ménages à Bamako est de 1,2% par rapport au mois de mars 1998. Par rapport au mois de janvier 1998, le niveau de l'indice a augmenté de 2,7% et sur un an (Avril 1997), la hausse est de 2,9%.

La hausse du niveau de l'indice entre mars et avril 1998 est principalement due à la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabacs » 2,5%).

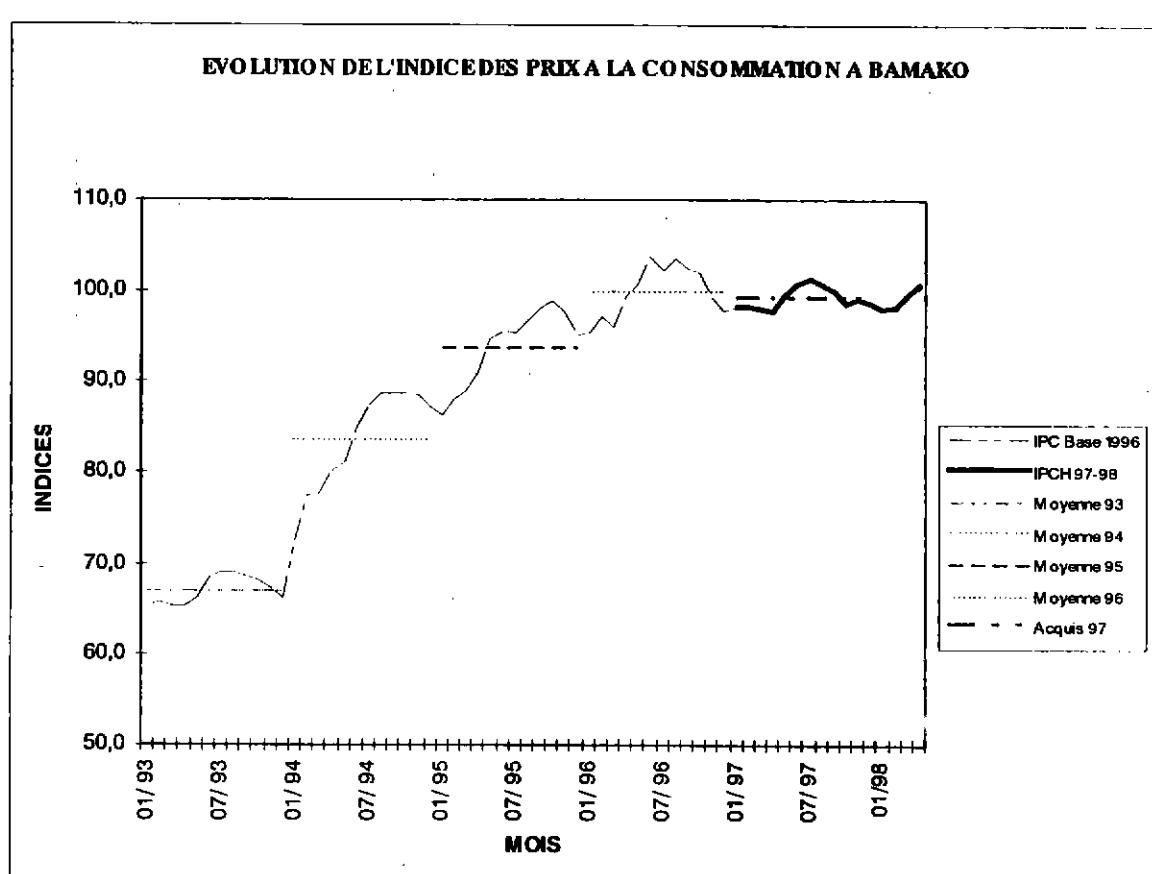
L'Alimentation augmente de 0,5%.

Au niveau de la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabacs », nous constatons que la hausse est essentiellement due aux groupes « Produits alimentaires » dont l'indice a enregistré une hausse de 2,7%. Cette hausse est imputable au poste « Céréales non transformées » (6,7%).

Par rapport au mois de mars 1998, nous constatons au niveau des céréales non transformées une hausse des prix de toutes les variétés. La hausse des prix entre les deux mois varie de 4% à 12%. Il est évident que lorsque les prix des céréales sèches haussent, ceux de leur farine et gruau augmentent également.

Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles baissent de 0,5%.

Il est à noter que l'indice de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » n'a pas augmenté mais celui du groupe « Autres services relatifs aux logements » est en hausse de 20,6% suite à l'augmentation officielle des prix de l'électricité de 12% et celui de l'eau de 30%.



NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Mali est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résidant dans le District de Bamako.

Le panier de la ménagère comprend 321 variétés qui sont suivies dans 402 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis. Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 156,23/100. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la base 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'U.E.M.O.A. ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de la DNSI.

INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES MOIS DE NOVEMBRE 1997

	Pondérations en %	Indices pour les mois de				Variations (en %) au cours	
		Août 1997	Septembre 1997	Octobre 1997	Novembre 1997	du dernier mois	des 3 derniers mois
Kayes	3,7	100,3	100,1	97,2	95,2	-2,1	-5,1
Sikasso	6,5	100,7	103,5	105,4	101,3	-3,9	0,6
Segou	11,6	101,2	100,6	95,9	96,0	0,1	-5,2
Mopti	6,9	102,5	100,1	99,7	98,1	-1,0	-3,7
Gao	4,0	94,9	92,0	94,1	94,1	0,2	-0,7
Bamako	67,3	100,8	100,0	98,7	98,6	0,5	-1,6
INDICE NATIONAL	100,0	100,7	100,0	98,6	98,6	-0,1	-2,1

COMMENTAIRE DE L'INDICE NATIONAL

L'indice national des prix à la consommation des ménages s'est situé au niveau de 98,6 pour le mois de novembre 1997 soit une légère baisse de 0,1% par rapport à son niveau du mois d'octobre 1997.

Direction Nationale
de la Statistique et de l'Informatique
BP : 12 ; Tel: 22 24 55 / 22 48 73 Bamako

Les responsables
Madame Sidibé Fatoumata DICKO
Madame Konaré Kadidja DAOU
Monsieur Ishaga COULIBALY
L'informaticien
Monsieur Moriba DOUMBIA

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de :
Code variété	libellé	
01101101	Sorgho, vendu au kg	134
01101102	Riz brisé à 100%, vendu au kg	243
01101103	Petit mil vendu au kg	134
01101104	Riz entier, RM40 vendu au kg	244
01101105	Maïs séché en grain vendu au kg	131
01101106	Fonio vendu au kg	248
01101201	Semoule de maïs vendu à la mesure ("pani" moyen)	219
01101202	Gruaux de maïs vendu en sachet	421
01101203	Farine de blé vendu au kg	339
01102101	Viande de boeuf, avec os vendue au kg	1 153
01102102	Viande de boeuf, sans os vendue au kg	1 400
01102201	Viande de mouton, avec os vendue au kg	1 500
01102401	Poulet vivant d'environ 1kg	1 369
01103101	Carpe fraîche, vendue au kg	1 051
01103102	Silure frais, vendu au kg	1 018
01103103	Capitaine frais, vendu au kg	1 634
01103104	Poisson de mer frais, vendu au kg	750
01103201	Carpe séchée en tas de 2 ou 3 unités	1 538
01103203	Silure fumée en tas de 2 ou 3 unités	2 014
01103204	Poisson de mer séché vendu au kg	1 309
01104301	Gros oeuf frais de poule vendu à la pièce	60
01105103	Beurre de karité en motte	657
01105201	Huile de coton vendue au litre	563
01105203	Huile de palme au litre	698
01105301	Pâte d'arachide à la mesure	528
01106001	Bananes douces vendues au kg	300
01106002	Oranges locales vendues en tas	237
01106004	Citron local vendu au tas de 2 ou 3 unités	
01106005	Mangue locale au tas	112
01106006	Mangue greffée au tas	106
01106009	Pamplemousse en tas	
01106011	Ananas, à la pièce	417
01106012	Pastèque en tranche	
01106014	Mandarine en tas	
01106015	Goyave en tas	289
01106016	Papaye à la pièce	
01106017	Noix de coco à la pièce	
01106018	Zaban en boule	
01106019	Tamarin frais en tas	
01106020	Tamarin sec en boule	296
01106021	Dattes séchées vendues au kg	617
01106022	Avocat vendu à l'unité	
01107101	Carotte fraîche en tas	388
01107102	Haricot vert	
01107103	Aubergine en tas	309
01107104	Citrouille en portion	
01107105	Choux frais en tranche	216
01107106	Salade locale	207
01107107	Tomates en tas	329
01107110	Gombo frais en tas	400
01107111	Concombre frais à la pièce	102
01107113	Poivron frais en tas	391
01107114	Oignons vendus en tas	184
01107116	Feuilles de haricot en bottes	204
01107201	Haricot sec (niébé) local vendu au kg	272

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de :
Code variété	libellé	
01107301	Arachides décortiquées vendues au kg	343
01108101	Pomme de terre fraîche au kg	280
01108102	Manioc frais vendu à l'unité	166
01108103	Patate douce fraîche en tas	157
01108104	Igname vendue en tas	218
01108105	Banane plantain en tas	399
01108201	Attiéké en sachet	634
01111001	Soumbala vendu en tas	1 056
01111002	Petits piments vendus en tas	4 310
01111003	Poivre en grains noirs sachet de 10 g environ	8 188
01111005	Datou vendu à la mesure	481
01111006	Feuilles de laurier vendues en sachet	6 883
01111007	Sel de cuisine vendu à la mesure	125
01111008	Oignons grillés à la mesure	1 098
01111010	Potasse en morceaux	436
01111011	Féfé vendu en sachet	7 253
01111014	Gros piment en tas	1 286
01111015	Gombo sec à la mesure (petit "pani")	953
01111016	Ail frais vendu en 2 ou 3 gousses	1 442
01201005	Feuilles de quinquéliba en botte	988
01202101	Jus de gingembre, bouteille de 25 cl	169
01300301	Cola fraîche vendue à l'unité	1 067
03404001	Charbon de bois au kg.	142
03404002	Bois de chauffage en tas.	36
05101202	Médicament contre la diarrhée.	240
05101203	Médicament contre le paludisme.	515

INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
BAMAKO - MAI 1998

AVERTISSEMENT

La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) pour le District de Bamako.

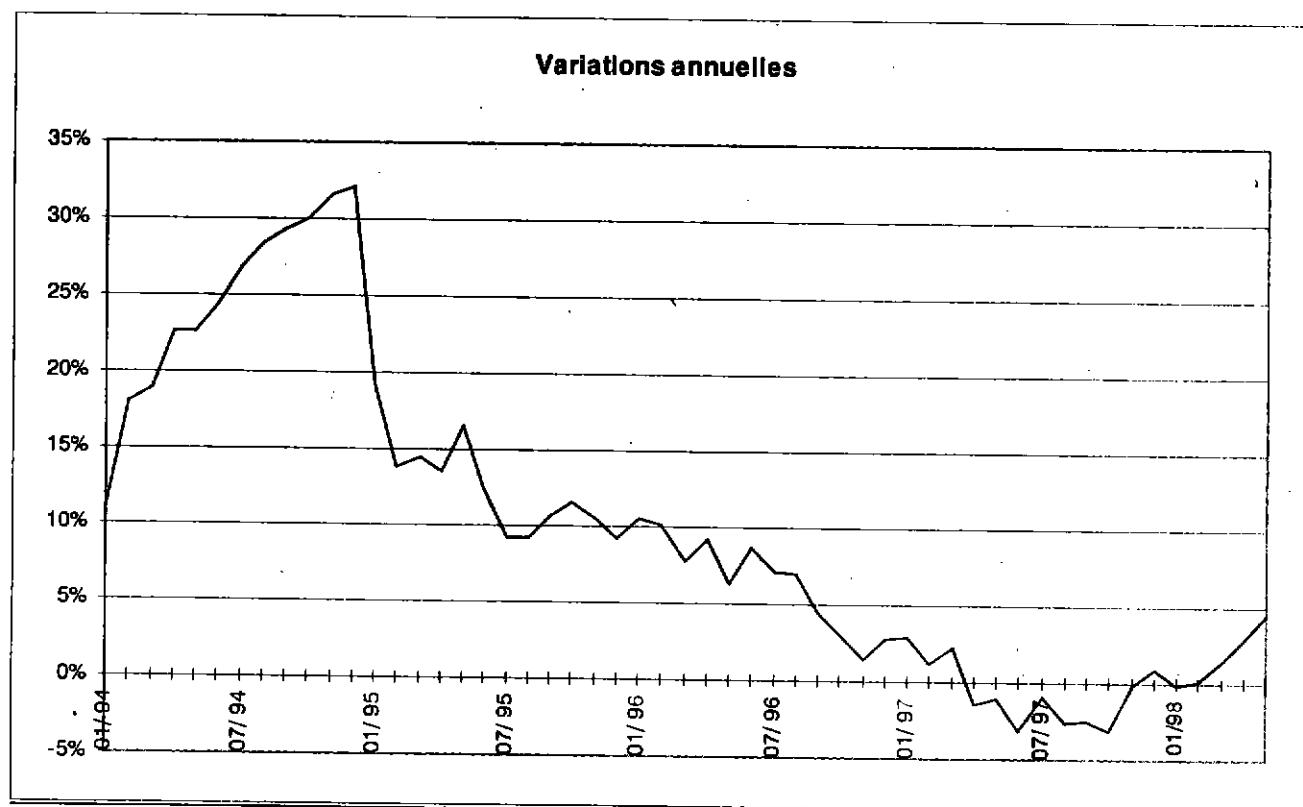
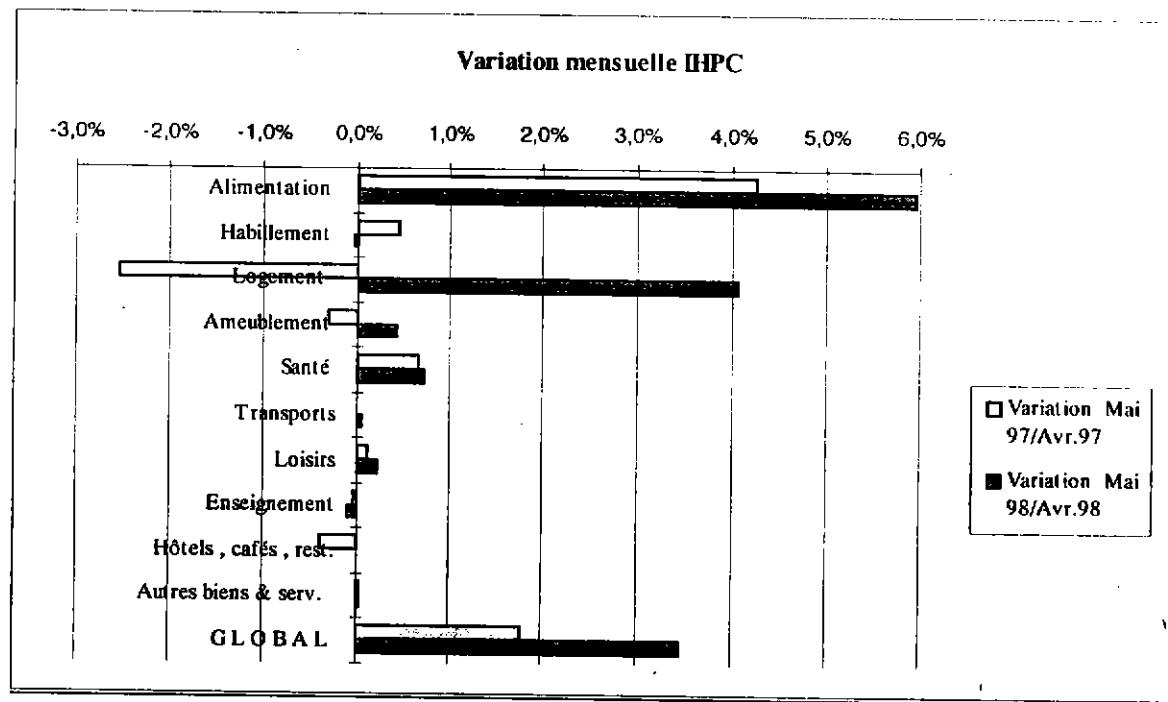
Ce nouvel indice est techniquement mieux élaboré que le précédent, dont la base datait de 1987, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996, après les changements de comportement des consommateurs depuis la dévaluation du Franc CFA), d'une collecte des prix améliorée (davantage de relevés dans un plus grand nombre de points de vente, des achats pour certains produits, etc.) et de plus de contrôles à l'aide d'un nouveau logiciel. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'U.E.M.O.A.

Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4 et des informations supplémentaires sont disponibles auprès de la DNSI.

Mois de : Mai 1998

(Base 100 : année 1996)

	Pondé- ration	Indices pour les mois de :					Variations (en %)		
		mai.-97	fév.-98	mar.-98	avr.-98	mai-98	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
01- Produits alimentaires, boissons, et tabacs dont :	5 001	99,0	94,5	96,9	99,3	105,2	6,0	11,4	6,3
- Céréales non transformées	1 802	93,1	82,0	87,0	92,8	104,0	12,0	26,8	11,7
- Poissons et autres produits frais de la pêche	128	109,5	126,5	125,3	131,1	124,3	-5,2	-1,8	13,5
- Sel, épices sauces et autres produits alimentaires	264	104,7	104,5	104,5	100,8	101,2	0,4	-3,2	-3,4
- Légumes frais	345	86,0	76,1	77,6	86,0	105,0	22,1	38,0	22,2
- Fruits frais	82	90,3	95,8	118,7	116,9	125,2	-27,1	-11,0	-5,6
- Huiles	150	103,7	112,1	108,1	102,8	101,5	-1,3	-9,5	-2,2
- Autres matières grasses	89	133,2	109,0	112,3	116,8	126,0	7,9	15,6	-5,4
- Cigarettes locales	23	102,7	110,5	113,1	115,9	114,5	-1,2	3,7	11,6
- Cigarettes importées	131	83,4	95,8	95,8	95,8	94,5	-1,4	-1,4	13,2
02- Articles d'habillement et articles chaussants dont :	529	107,3	104,2	104,0	104,9	104,8	0,0	0,6	-2,3
- Vêtements de dessus hommes	109	116,3	113,3	111,8	113,5	115,2	1,5	1,7	-0,9
03- Logement eau électricité gaz et autres combustibles dont :	1 169	93,6	98,0	98,2	97,8	101,1	4,1	3,9	8,8
- Autres combustibles	239	63,4	88,3	91,5	83,1	95,5	14,8	8,2	50,5
04- Ameublement, équipements ménagers Entretien courant	702	100,4	101,7	101,8	101,5	101,9	0,4	0,2	1,5
05- Santé	204	103,6	102,1	101,8	102,2	102,9	0,7	0,8	-0,7
06- Transports	1 091	100,2	99,9	99,9	99,9	100,0	0,1	0,1	-0,2
07- Loisirs, spectacles et culture	386	99,6	102,6	102,6	102,6	102,9	0,2	0,2	3,2
08- Enseignement	165	101,6	104,4	104,4	104,6	104,4	-0,1	0,0	2,8
09- Hôtels, cafés, restaurants	200	98,3	99,0	99,0	99,0	99,0	0,0	0,0	0,7
10- Autres biens et services	553	107,8	114,8	113,8	113,8	113,8	0,0	-0,8	5,6
INDICE DE BAMAKO	10 000	99,7	98,3	99,5	100,7	104,2	3,5	6,0	4,5



**Commentaire de l'indice harmonisé
des prix à la consommation des ménages
(I.H.P.C.), pour les pays de L'U.E.M.O.A. :
BAMAKO - Mai 1998**

Evolution d'ensemble

En Mai 1998, l'évolution mensuelle des indices de prix à la consommation des ménages à Bamako est de 3,5% par rapport au mois d'Avril 1998. Par rapport au mois de Février 1998, le niveau de l'indice a augmenté de 6,0% et sur un an (Mai 1997), la hausse est de 4,5%.

La hausse du niveau de l'indice entre Avril et Mai 1998 est principalement due à deux fonctions de consommation :

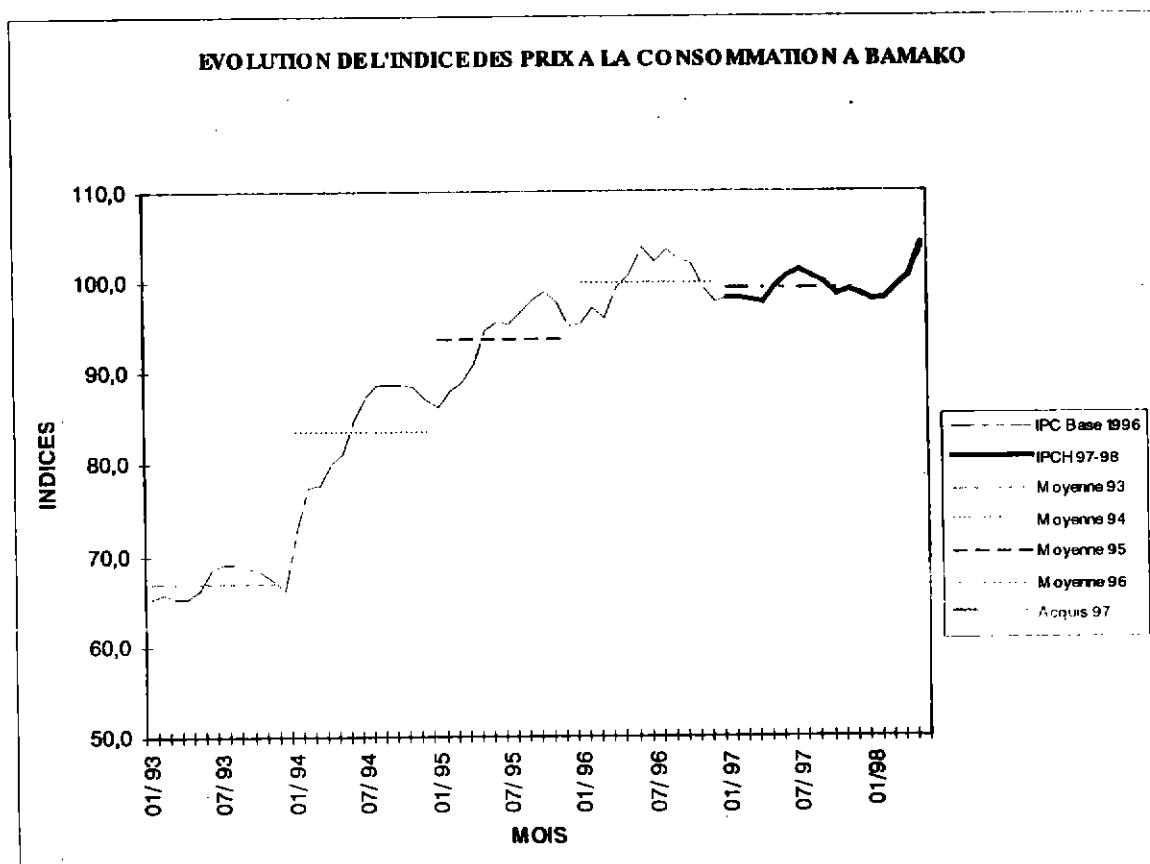
- Produits alimentaires, boissons et tabacs : 6,0%
- Logement, électricité, gaz et autres combustibles : 4,1%.

L'Alimentation augmente de 6,0%

Au niveau de la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabacs », la hausse se situe au niveau des « Produits alimentaires » pour 6,3%, et « Boissons » pour 1,2%. La hausse du groupe « Produits alimentaires » est due au poste « Céréales non transformées » 12,0% et « Légumes » 22,1%. Ces hausses sont dues à la saison (période sèche) et à la fréquentation de nos marchés intérieurs par des commerçants sénégalais, ivoiriens et guinéens qui achètent non seulement les céréales sèches mais aussi les légumes. La hausse se situe au niveau de la quasi-totalité des céréales et des légumes ; pour les indices des céréales, elle varie de 5,8 à 27,7% et pour les légumes de 6,0% à 128,1%.

Logement, eau, électricité gaz et autres combustibles augmentent de 4,1%.

Le prix de l'électricité a augmenté officiellement (journal « ESSOR » du 05 mai 1998) de 12% sauf pour la 1ère tranche (0 - 50kw) qui coûte toujours 58 F. Le prix du mètre cube d'eau a augmenté officiellement de 30%. Ainsi, il est passé de 80F à 104F le m³. Ces deux augmentations sont prises en compte depuis le mois dernier (Avril 1998). En plus de ces augmentations officielles le prix du kilo du bois de chauffe a augmenté et l'indice du prix du bois de chauffe est passé de 59,2 à 73,6 soit une hausse de 24,2%.



NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Mali est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résidant dans le District de Bamako.

Le panier de la ménagère comprend 321 variétés qui sont suivies dans 402 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis. Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 156,23/100. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la base 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'U.E.M.O.A. ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de la DNSI.

INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES MOIS DE NOVEMBRE 1997

	Pondéra-tions en %	Indices pour les mois de				Variations (en %) au cours	
		Août 1997	Septembre 1997	Octobre 1997	Novembre 1997	du dernier mois	des 3 derniers mois
Kayes	3,7	100,3	100,1	97,2	98,6	-2,1	-5,1
Sikasso	6,5	100,7	103,5	105,4	101,1	-3,9	0,6
Segou	11,6	101,2	100,6	95,9	97,3	0,1	-5,2
Mopti	6,9	102,5	100,1	99,7	99,7	-1,0	-3,7
Gao	4,0	94,9	92,0	94,1	93,9	0,2	-0,7
Bamako	67,3	100,8	100,0	98,7	99,2	0,5	-1,6
INDICE NATIONAL	100,0	100,7	100,0	98,6	99,2	-0,1	-2,1

COMMENTAIRE DE L'INDICE NATIONAL

L'indice national des prix à la consommation des ménages s'est situé au niveau de 98,6 pour le mois de novembre 1997 soit une légère baisse de 0,1% par rapport à son niveau du mois d'octobre 1997.

Direction Nationale
de la Statistique et de l'Informatique
BP : 12 ; Tel: 22 24 55 / 22 48 73 Bamako

Les responsables
Madame Sidibé Fatoumata DICKO
Madame Konaré Kadidja DAOU
Monsieur Ishaga COULIBALY
L'informaticien
Monsieur Moriba DOUMBIA

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de : Mai 98
Code variété	libellé	
01101101	Sorgho, vendu au kg	163
01101102	Riz brisé à 100%, vendu au kg	238
01101103	Petit mil vendu au kg	171
01101104	Riz entier, RM40 vendu au kg	258
01101105	Mais séché en grain vendu au kg	149
01101106	Fonio vendu au kg	236
01101201	Semoule de maïs vendu à la mesure ("pani" moyen)	238
01101202	Gruaux de maïs vendu en sachet	427
01101203	Farine de blé vendu au kg	350
01102101	Viande de boeuf, avec os vendue au kg	1 195
01102102	Viande de boeuf, sans os vendue au kg	1 400
01102201	Viande de mouton, avec os vendue au kg	1 463
01102401	Poulet vivant d'environ 1kg	1 611
01103101	Carpe fraîche, vendue au kg	1 001
01103102	Silure frais, vendu au kg	943
01103103	Capitaine frais, vendu au kg	1 625
01103104	Poisson de mer frais, vendu au kg	750
01103201	Carpe séchée en tas de 2 ou 3 unités	1 620
01103203	Silure fumée en tas de 2 ou 3 unités	2 119
01103204	Poisson de mer séché vendu au kg	1 397
01104301	Gros oeuf frais de poule vendu à la pièce	60
01105103	Beurre de karité en motte	730
01105201	Huile de coton vendue au litre	552
01105203	Huile de palme au litre	780
01105301	Pâte d'arachide à la mesure	570
01106001	Bananes douces vendues au kg	300
01106002	Oranges locales vendues en tas	
01106004	Citron local vendu au tas de 2 ou 3 unités	509
01106005	Mangue locale au tas	75
01106006	Mangue greffée au tas	79
01106009	Pamplemousse en tas	
01106011	Ananas, à la pièce	304
01106012	Pastèque en tranche	
01106014	Mandarine en tas	
01106015	Goyave en tas	289
01106016	Papaye à la pièce	
01106017	Noix de coco à la pièce	
01106018	Zaban en boule	
01106019	Tamarin frais en tas	
01106020	Tamarin sec en boule	285
01106021	Dattes séchées vendues au kg	584
01106022	Avocat vendu à l'unité	
01107101	Carotte fraîche en tas	562
01107102	Haricot vert	
01107103	Aubergine en tas	457
01107104	Citrouille en portion	
01107105	Choux frais en tranche	493
01107106	Salade locale	326
01107107	Tomates en tas	390
01107110	Gombo frais en tas	458
01107111	Concombre frais à la pièce	165
01107113	Poivron frais en tas	645
01107114	Oignons vendus en tas	195
01107116	Feuilles de haricot en bottes	252
01107201	Haricot sec (niébé) local vendu au kg	291

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de :
Code variété	Libellé	
01107301	Arachides décortiquées vendues au kg	383
01108101	Pomme de terre fraîche au kg	291
01108102	Manioc frais vendu à l'unité	321
01108103	Patache douce fraîche en tas	137
01108104	Igname vendue en tas	186
01108105	Banane plantain en tas	478
01108201	Attiéké en sachet	731
01111001	Soumbala vendu en tas	1 157
01111002	Petits piments vendus en tas	3 662
01111003	Polvre en grains noirs sachet de 10 g environ	7 817
01111005	Datou vendu à la mesure	500
01111006	Feuilles de laurier vendues en sachet	7 164
01111007	Sel de cuisine vendu à la mesure	133
01111008	Oignons grillés à la mesure	1 177
01111010	Potasse en morceaux	458
01111011	Féfé vendu en sachet	6 409
01111014	Gros piment en tas	1 372
01111015	Gombo sec à la mesure (petit "pani")	1 013
01111016	Ail frais vendu en 2 ou 3 gousses	1 390
01201005	Feuilles de quinquéliba en botte	1 374
01202101	Jus de gingembre, bouteille de 25 cl	168
01300301	Cola fraîche vendue à l'unité	1 124
03404001	Charbon de bois au kg.	149
03404002	Bois de chauffage en tas.	44
05101202	Médicament contre la diarrhée.	217
05101203	Médicament contre le paludisme.	496

INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
BAMAKO - JUIN 1998

AVERTISSEMENT

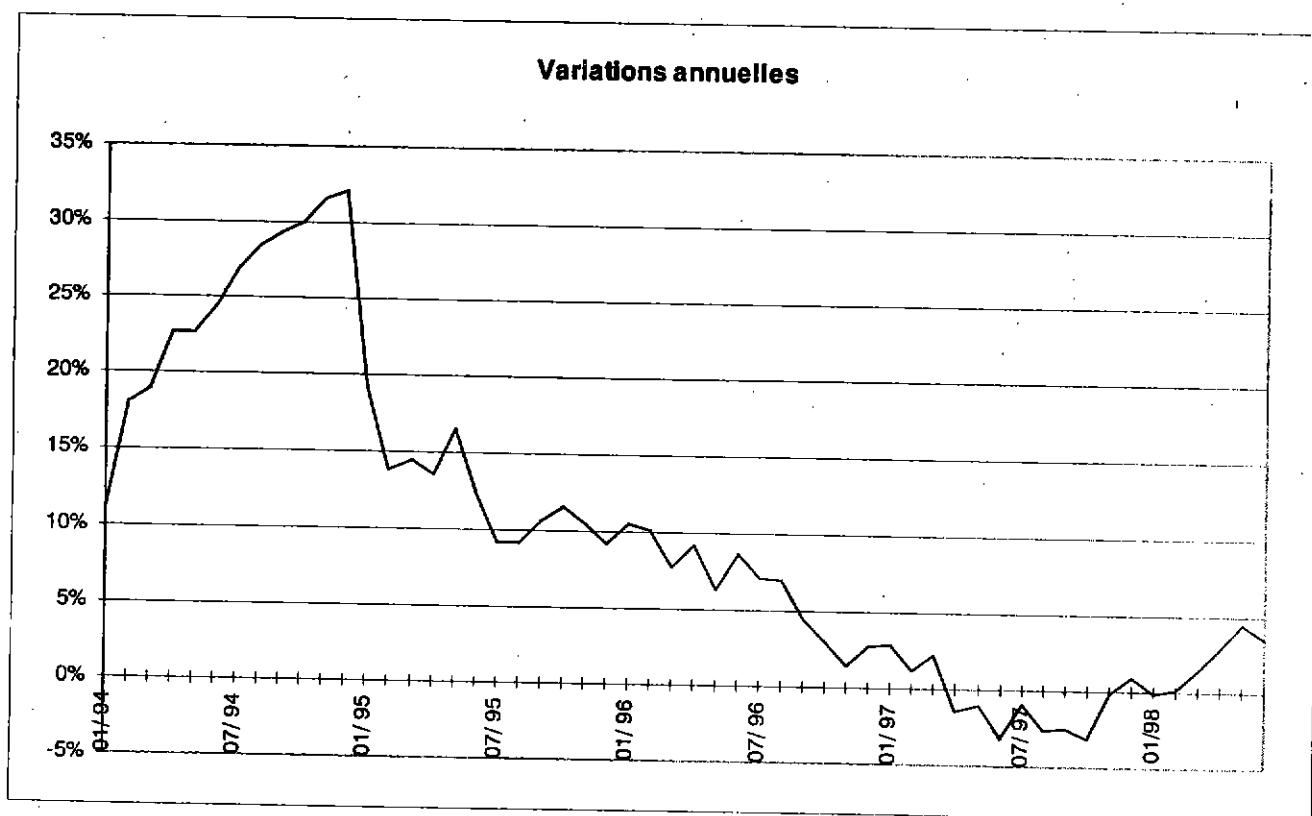
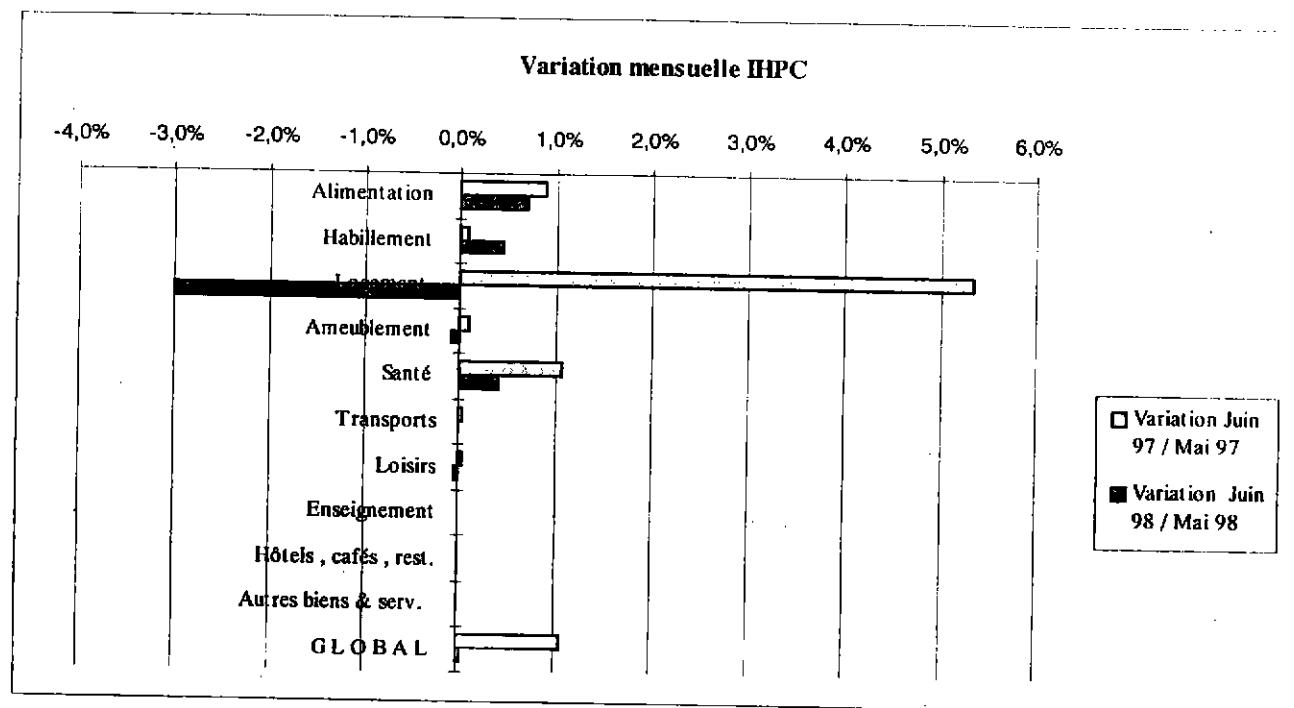
La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (I.H.P.C) pour le District de Bamako. Ce nouvel indice est techniquement mieux élaboré que le précédent, dont la base datait de 1987, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996, après les changements de comportement des consommateurs depuis la dévaluation du Franc CFA), d'une collecte des prix améliorée (davantage de relevés dans un plus grand nombre de points de vente, des achats pour certains produits, etc.) et de plus de contrôles à l'aide d'un nouveau logiciel. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'U.E.M.O.A.

Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4 et des informations supplémentaires sont disponibles auprès de la DNSI.

Mois de : Juin 1998

(Base 100 : année 1996)

	Pondé- ration	Indices pour les mois de :					Variations (en %)		
		jun.-97	mar.-98	avr.-98	mai.-98	juin-98	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
01- Produits alimentaires, boissons, et tabacs dont :	5 001	99,9	96,9	99,3	105,2	106,0	0,7	9,4	6,1
- Céréales non transformées	1 802	92,2	87,0	92,8	104,0	97,6	-6,2	12,2	5,9
- Poissons et autres produits frais de la pêche	128	106,4	125,3	131,1	124,3	126,1	3,8	3,0	21,4
- Sel, épices sauces et autres produits alimentaires	264	103,9	104,5	100,8	101,2	100,7	-0,8	-3,9	-3,4
- Légumes frais	345	108,9	77,6	86,0	105,0	107,6	32,9	79,9	28,2
- Fruits frais	82	84,1	118,7	116,9	85,2	89,3	4,8	-24,7	6,2
- Huiles	150	106,2	108,1	102,8	101,5	103,7	4,2	-2,2	-0,4
- Autres matières grasses	89	123,7	112,3	116,8	126,0	124,0	-1,6	10,4	0,2
- Cigarettes locales	23	103,7	113,1	115,9	114,5	114,5	0,0	1,3	10,4
- Cigarettes importées	131	83,4	95,8	95,8	94,5	94,5	0,0	-1,4	13,2
02- Articles d'habillement et articles chaussants dont :	529	107,4	104,0	104,9	104,8	105,3	0,4	1,3	-2,0
- Vêtements de dessus hommes	109	116,3	111,8	113,5	115,2	115,2	0,0	3,1	-0,9
03- Logement eau électricité gaz et autres combustibles dont :	1 169	98,6	98,2	97,8	101,8	98,7	-3,0	0,5	0,1
- Autres combustibles	239	87,7	91,5	83,1	95,5	90,2	-15,9	-12,3	-8,5
04-ameublement, équipements ménagers Entretien courant	702	100,5	101,8	101,5	101,9	101,8	-0,1	0,0	1,3
05- Santé	204	104,7	101,8	102,2	102,9	103,4	0,4	1,5	-1,3
06- Transports	1 091	100,2	99,9	99,9	100,0	100,0	0,0	0,1	-0,2
07- Loisirs, spectacles et culture	386	99,7	102,6	102,6	102,9	102,8	0,0	0,2	3,2
08- Enseignement	165	101,6	104,4	104,6	104,4	104,4	0,0	0,0	0,
09- Hôtels, cafés, restaurants	200	98,3	99,0	99,0	99,0	99,0	0,0	0,0	5,
10- Autres biens et services	553	107,8	113,8	113,8	113,8	113,8	0,0	0,0	4,7
INDICE DE BAMAKO	10 000	100,7	99,5	100,7	104,2	104,2	0,0		3,



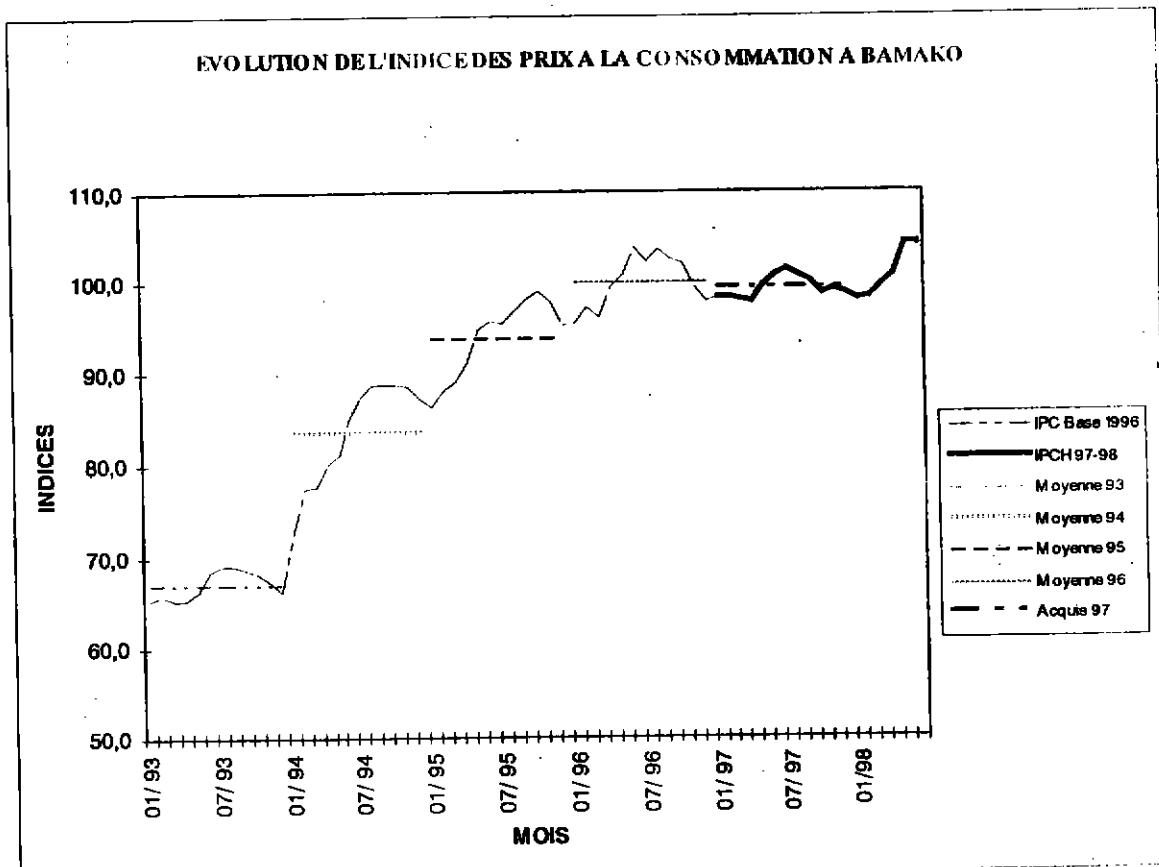
Commentaire de l'indice harmonisé
des prix à la consommation des ménages
(I.H.P.C.), pour les pays de L'U.E.M.O.A. :
BAMAKO - Juin 1998

Evolution d'ensemble

En juin 1998, le niveau de l'indice de prix à la consommation des ménages à Bamako est de 104,2. Il est resté stationnaire par rapport au mois de Mai 1998 (104,2). Par rapport au mois de Mars 1998, le niveau de l'indice a augmenté de 4,7% et sur un an (Juin 1997), la hausse est de 3,5%. Malgré le niveau stationnaire de l'indice, la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabacs » a subi une légère hausse de 0,7% par rapport au mois de mai 1998.

L'Alimentation augmente de 0,7%

Au niveau de la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabacs », la hausse se situe au niveau des « Produits alimentaires » pour 0,8%. La hausse du groupe « Produits alimentaires » est due aux postes « Légumes frais » (32,9%) ; « Préparation à base de pomme de terre, manioc ... (22,7%) ; « Pomme de terre, manioc et autres tubercules » (14,6%) ; « Poissons et autres produits de la pêche séchés » (5,1%) ; Fruits (4,8%) et « Huile » (4,2%).



NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Mali est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résidant dans le District de Bamako.

Le panier de la ménagère comprend 321 variétés qui sont suivies dans 402 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis. Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 156,23/100. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la base 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'U.E.M.O.A. ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de la DNSI.

INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES MOIS DE DECEMBRE 1997

	Pondéra- tions en %	Indices pour les mois de				Variations (en %) au cours	
		Septembre 1997	Octobre 1997	Novembre 1997	Décembre 1997	du dernier mois	des 3 derniers mois
Kayes	3,7	100,1	97,2	95,2	96,1	1,0	4,9
Sikasso	6,5	103,5	105,4	101,3	104,8	3,5	-2,2
Segou	11,6	100,6	95,9	96,0	97,2	2,0	-4,6
Mopti	6,9	100,1	99,7	98,7	99,7	3,0	-1,4
Gao	4,0	92,0	94,1	94,3	95,6	1,1	2,4
Bamako	67,3	100,0	98,7	99,2	99,3	-0,4	-0,8
INDICE NATIONAL	100,0	100,0	98,6	98,6	99,0	0,5	-1,4

COMMENTAIRE DE L'INDICE NATIONAL

L'indice national des prix à la consommation des ménages s'est situé au niveau de 99,0 pour le mois de décembre 1997 soit une hausse de 0,5% par rapport à son niveau du mois de novembre 1997.

Direction Nationale
de la Statistique et de l'Informatique
BP : 12 ; Tel: 22 24 55 / 22 48 73 Bamako

Les responsables
Madame Sidibé Fatoumata DICKO
Madame Konaré Kadidja DAOU
Monsieur Ishaga COULIBALY
L'informaticien
Monsieur Moriba DOUMBIA

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de :
Code variété	Libellé	Juin 98
01101101	Sorgho, vendu au kg	153
01101102	Riz brisé à 100%, vendu au kg	246
01101103	Petit mil vendu au kg	151
01101104	Riz entier, RM40 vendu au kg	247
01101105	Maïs séché en grain vendu au kg	149
01101106	Fonio vendu au kg	261
01101201	Semoule de maïs vendu à la mesure ("pani" moyen)	215
01101202	Gruaux de maïs vendu en sachet	439
01101203	Farine de blé vendu au kg	347
01102101	Viande de boeuf, avec os vendue au kg	1 200
01102102	Viande de boeuf, sans os vendue au kg	1 410
01102201	Viande de mouton, avec os vendue au kg	1 475
01102401	Poulet vivant d'environ 1kg	1 523
01103101	Carpe fraîche, vendue au kg	1 039
01103102	Silure frais, vendu au kg	993
01103103	Capitaine frais, vendu au kg	1 645
01103104	Poisson de mer frais, vendu au kg	750
01103201	Carpe séchée en tas de 2 ou 3 unités	1 539
01103203	Silure fumée en tas de 2 ou 3 unités	2 290
01103204	Poisson de mer séché vendu au kg	1 376
01104301	Gros oeuf frais de poule vendu à la pièce	60
01105103	Beurre de karité en motte	796
01105201	Huile de coton vendue au litre	579
01105203	Huile de palme au litre	747
01105301	Pâte d'arachide à la mesure	560
01106001	Bananes douces vendues au kg	300
01106002	Oranges locales vendues en tas	250
01106004	Citron local vendu au tas de 2 ou 3 unités	504
01106005	Mangue locale au tas	89
01106006	Mangue greffée au tas	93
01106009	Pamplemousse en tas	
01106011	Ananas, à la pièce	
01106012	Pastèque en tranche	
01106014	Mandarine en tas	262
01106015	Goyave en tas	
01106016	Papaye à la pièce	
01106017	Noix de coco à la pièce	175
01106018	Zaban en boule	100
01106019	Tamarin frais en tas	
01106020	Tamarin sec en boule	289
01106021	Dattes séchées vendues au kg	601
01106022	Avocat vendu à l'unité	422
01107101	Carotte fraîche en tas	657
01107102	Haricot vert	431
01107103	Aubergine en tas	528
01107104	Citrouille en portion	
01107105	Choux frais en tranche	768
01107106	Salade locale	383
01107107	Tomates en tas	592
01107110	Gombo frais en tas	611
01107111	Concombre frais à la pièce	170
01107113	Poivron frais en tas	860
01107114	Oignons vendus en tas	276
01107116	Feuilles de haricot en bottes	206
01107201	Haricot sec (niébé) local vendu au kg	296

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de : Juin 98
Code variété	libellé	
01107301	Arachides décortiquées vendues au kg	378
01108101	Pomme de terre fraîche au kg	365
01108102	Manioc frais vendu à l'unité	291
01108103	Patate douce fraîche en tas	155
01108104	Igname vendue en tas	235
01108105	Banane plantain en tas	478
01108201	Attiéké en sachet	897
01111001	Soumbala vendu en tas	1 178
01111002	Petits piments vendus en tas	3 273
01111003	Poivre en grains noirs sachet de 10 g environ	6 984
01111005	Datou vendu à la mesure	530
01111006	Feuilles de laurier vendues en sachet	6 922
01111007	Sel de cuisine vendu à la mesure	126
01111008	Oignons grillés à la mesure	1 105
01111010	Potasse en morceaux	436
01111011	Féfé vendu en sachet	5 864
01111014	Gros piment en tas	1 409
01111015	Gombo sec à la mesure (petit "pani")	1 028
01111016	Ail frais vendu en 2 ou 3 goussettes	1 464
01201005	Feuilles de quinquéliba en botte	1 541
01202101	Jus de gingembre, bouteille de 25 cl	151
01300301	Cola fraîche vendue à l'unité	1 091
03404001	Charbon de bois au kg.	150
03404002	Bois de chauffage en tas.	31
05101202	Médicament contre la diarrhée.	216
05101203	Médicament contre le paludisme.	541

INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
BAMAKO - JUILLET 1998

AVERTISSEMENT

La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) pour le District de Bamako.

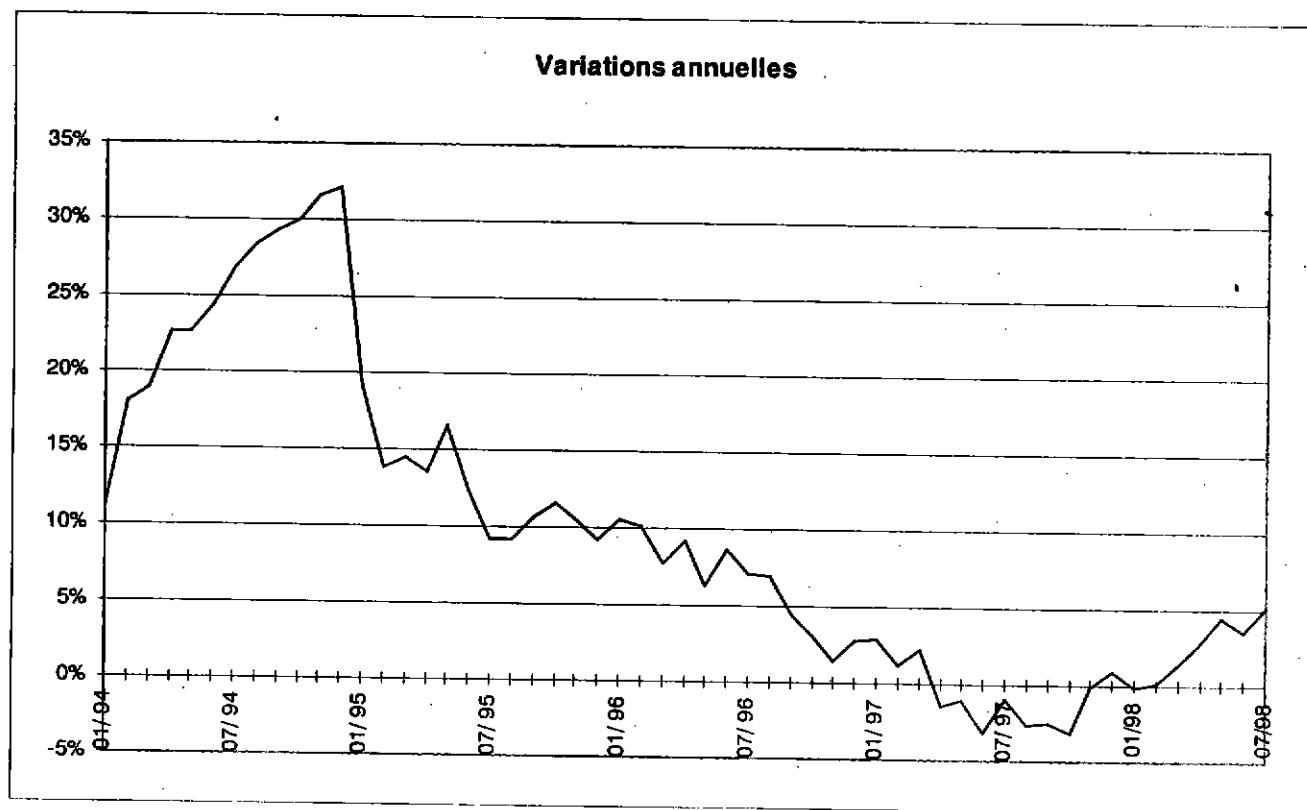
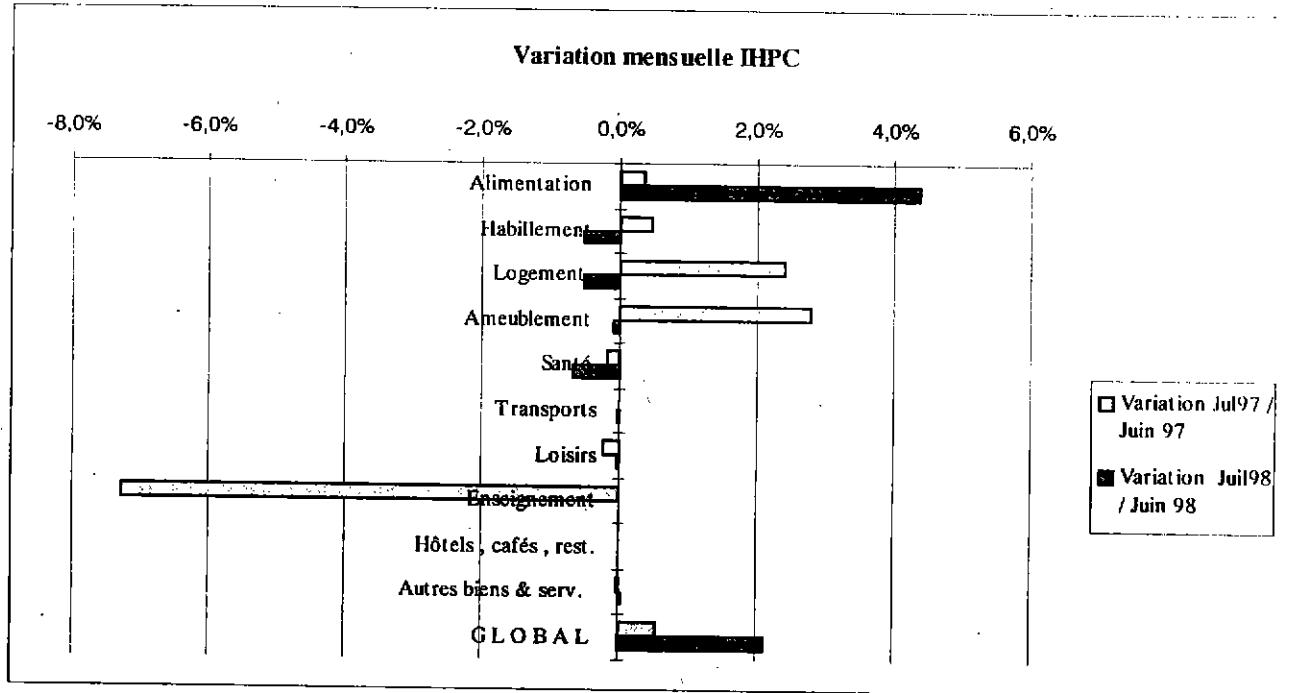
Ce nouvel indice est techniquement mieux élaboré que le précédent, dont la base datait de 1987, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996, après les changements de comportement des consommateurs depuis la dévaluation du Franc CFA), d'une collecte des prix améliorée (davantage de relevés dans un plus grand nombre de points de vente, des achats pour certains produits, etc.) et de plus de contrôles à l'aide d'un nouveau logiciel. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'U.E.M.O.A.

Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4 et des informations supplémentaires sont disponibles auprès de la DNSI.

Mois de : Juillet 1998

(Base 100 : année 1996)

	Pondé- ration	Indices pour les mois de :					Variations (en %)		
		juil.-97	avr.-98	mai.-98	jun.-98	juil.-98	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
01- Produits alimentaires, boissons, et tabacs dont :	5 001	100,2	99,3	105,2	106,0	109,6	4,4	11,4	10,3
- Céréales non transformées	1 802	93,0	92,8	104,0	97,6	103,1	5,7	11,1	10,9
- Poissons et autres produits frais de la pêche	128	104,2	131,1	124,3	129,1	131,5	1,9	0,2	26,2
- Sel, épices sauces et autres produits alimentaires	264	101,2	100,8	101,2	100,4	104,3	3,9	3,5	3,1
- Légumes frais	345	103,5	86,0	105,0	139,6	167,0	19,6	94,1	61,2
- Fruits frais	82	94,5	116,9	85,2	89,3	92,4	3,4	-20,9	-2,2
- Huiles	150	105,9	102,8	101,5	105,7	106,3	0,5	3,4	0,4
- Autres matières grasses	89	130,2	116,8	126,0	124,0	126,7	2,2	8,5	-2,7
- Cigarettes locales	23	116,3	115,9	114,5	114,5	116,6	1,8	0,6	0,3
- Cigarettes importées	131	84,2	95,8	94,5	94,5	94,5	0,0	-1,4	12,2
02- Articles d'habillement et articles chaussants dont :	529	107,9	104,9	104,8	105,3	104,8	-0,5	-0,1	-2,9
- Vêtements de dessus hommes	109	116,7	113,5	115,2	115,2	113,3	-1,7	-0,2	-2,9
03- Logement eau électricité gaz et autres combustibles dont :	1 169	100,9	97,8	101,8	98,7	106,2	-0,5	0,4	-2,7
- Autres combustibles	239	97,9	83,1	95,5	80,2	76,5	-4,7	-8,0	-21,0
04-ameublement, équipements ménagers Entretien courant	702	103,3	101,5	101,9	101,8	101,7	-0,1	0,3	-1,5
05- Santé	204	104,6	102,2	102,9	103,4	102,7	-0,7	0,5	-1,8
06- Transports	1 091	100,2	99,9	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	-0,2
07- Loisirs, spectacles et culture	386	99,4	102,6	102,9	102,8	102,8	0,0	0,2	3,4
08- Enseignement	165	94,2	104,6	104,4	104,4	104,4	0,0	-0,1	10,9
09- Hôtels, cafés, restaurants	200	98,3	99,0	99,0	99,0	99,0	0,0	0,0	0,7
10- Autres biens et services	553	107,8	113,8	113,8	113,8	113,9	0,0	0,0	5,6
INDICE DE BAMAKO	10 000	101,3	100,7	104,2	104,2	106,4	2,1	5,7	5,1



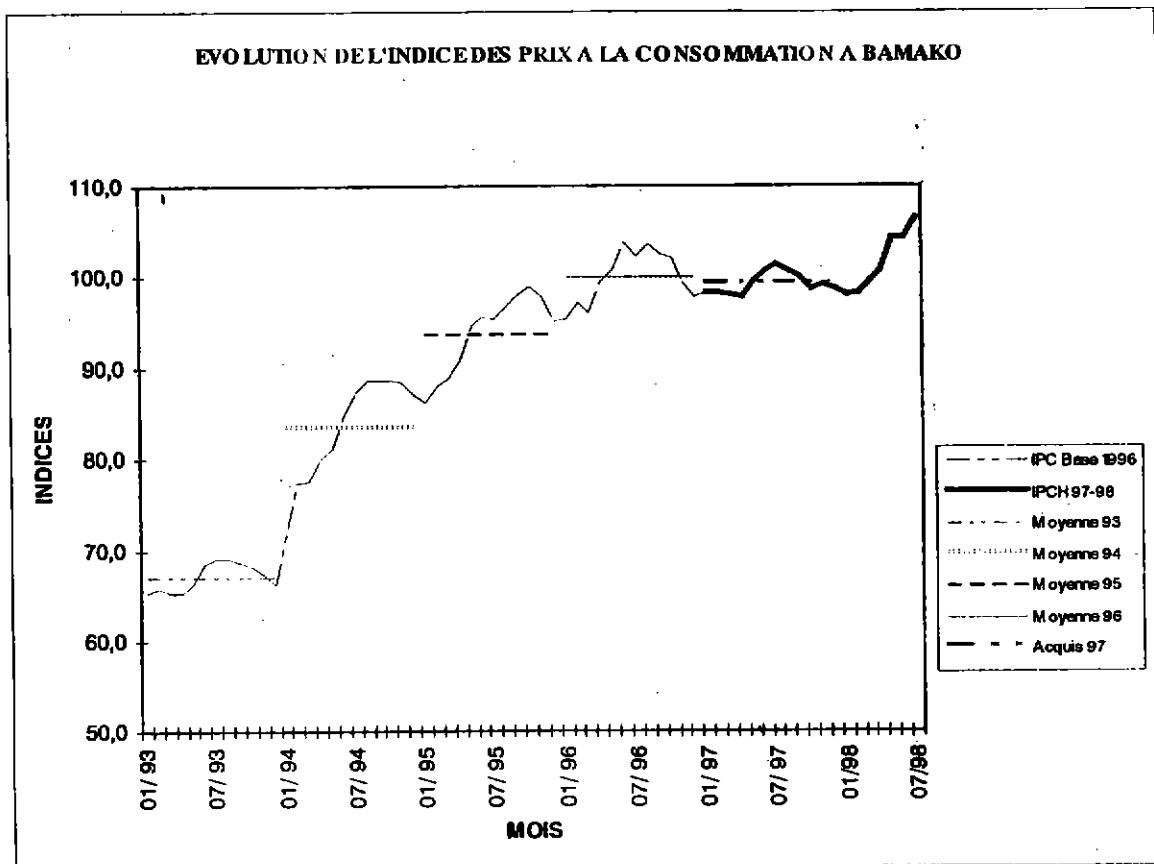
Commentaire de l'indice harmonisé
des prix à la consommation des ménages
(I.H.P.C.), pour les pays de L'U.E.M.O.A. :
BAMAKO - Juillet 1998

Evolution d'ensemble

En Juillet 1998, le niveau de l'indice des prix à la consommation des ménages à Bamako est de 106,4. L'évolution mensuelle des prix à la consommation est de 2,1 % par rapport au mois de Juin 1998. Par rapport au mois d'Avril 1998 son niveau a augmenté de 5,7 % et sur un an (Juillet 1997), la hausse est de 5,1 %. La hausse du niveau de l'indice entre Juin et Juillet 1998 est essentiellement due à la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabacs » (4,4 %).

L'alimentation augmente de 4,4 %

Au niveau de la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabacs la hausse se situe au niveau principalement des postes « céréales non transformées » « Légumes frais » et « Pomme de terre, manioc, autres tubercules et bananes plantains ». La hausse est due à la période et également à la fréquentation de nos marchés par les commerçants étrangers. Les prix des céréales sur les marchés ruraux sont plus élevés cette année que ceux de l'année dernière à la même période. La quasi-totalité des prix des légumes frais a également augmenté entre Juin et Juillet.



NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Mali est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résidant dans le District de Bamako.

Le panier de la ménagère comprend 321 variétés qui sont suivies dans 402 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis. Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 156,23/100. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la base 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'U.E.M.O.A. ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de la DNSI.

INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES MOIS DE FEVRIER 1998

	Pondéra- tions en %	Indices pour les mois de				Variations (en %) au cours	
		Novembre 1997	Décembre 1997	Janvier 1998	Fevrier 1998	du dernier mois	des 3 derniers mois
Kayes	3,7	95,2	96,1	106,0	105,8	-0,1	-11,2
Sikasso	6,5	101,3	104,8	97,0	97,7	-0,8	-3,5
Segou	11,6	96,0	97,9	97,2	95,9	-1,4	-0,1
Mopti	6,9	98,7	101,7	99,6	97,6	-1,0	-1,1
Gao	4,0	94,3	95,3	95,0	93,7	-1,4	-0,6
Bamako	67,3	99,2	98,8	98,1	98,3	0,3	-0,9
INDICE NATIONAL	100,0	98,6	99,0	98,2	98,1	-0,1	-0,5

COMMENTAIRE DE L'INDICE NATIONAL

L'indice national des prix à la consommation des ménages s'est situé au niveau de 98,1 pour le mois de février 1998 soit une légère baisse de 0,1% par rapport à son niveau du mois de janvier 1998. Par rapport il y a trois mois (novembre 1997), la baisse est de 0,5%.

Direction Nationale
de la Statistique et de l'Informatique
BP : 12 ; Tel: 22 24 55 / 22 48 73 Bamako

Les responsables
Madame Sidibé Fatoumata DICKO
Madame Konaré Kadidia DAOU
Monsieur Ishaga COULIBALY
L'informaticien
Monsieur Moriba DOUMBIA

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de : Juillet 98
Code variété	libellé	
01101101	Sorgho, vendu au kg	159
01101102	Riz brisé à 100%, vendu au kg	273
01101103	Petit mil vendu au kg	163
01101104	Riz entier, RM40 vendu au kg	260
01101105	Maïs séché en grain vendu au kg	158
01101106	Fonio vendu au kg	264
01101201	Semoule de maïs vendu à la mesure ("pani" moyen)	243
01101202	Gruaux de maïs vendu en sachet	442
01101203	Farine de blé vendu au kg	352
01102101	Viande de boeuf, avec os vendue au kg	1 200
01102102	Viande de boeuf, sans os vendue au kg	1 400
01102201	Viande de mouton, avec os vendue au kg	1 453
01102401	Poulet vivant d'environ 1kg	1 343
01103101	Carpe fraîche, vendue au kg	1 102
01103102	Silure frais, vendu au kg	998
01103103	Capitaine frais, vendu au kg	1 685
01103104	Poisson de mer frais, vendu au kg	750
01103201	Carpe séchée en tas de 2 ou 3 unités	1 683
01103203	Silure fumée en tas de 2 ou 3 unités	2 161
01103204	Poisson de mer séché vendu au kg	937
01104301	Gros oeuf frais de poule vendu à la pièce	60
01105103	Beurre de karité en motte	670
01105201	Huile de coton vendue au litre	581
01105203	Huile de palme au litre	763
01105301	Pâte d'arachide à la mesure	573
01106001	Bananes douces vendues au kg	330
01106002	Oranges locales vendues en tas	234
01106004	Citron local vendu au tas de 2 ou 3 unités	512
01106005	Mangue locale au tas	60
01106006	Mangue greffée au tas	122
01106009	Pamplemousse en tas	
01106011	Ananas, à la pièce	
01106012	Pastèque en tranche	
01106014	Mandarine en tas	
01106015	Goyave en tas	292
01106016	Papaye à la pièce	
01106017	Noix de coco à la pièce	
01106018	Zaban en boule	97
01106019	Tamarin frais en tas	
01106020	Tamarin sec en boule	283
01106021	Dattes séchées vendues au kg	600
01106022	Avocat vendu à l'unité	
01107101	Carotte fraîche en tas	663
01107102	Haricot vert	2 000
01107103	Aubergine en tas	468
01107104	Citrouille en portion	
01107105	Choux frais en tranche	720
01107106	Salade locale	390
01107107	Tomates en tas	767
01107110	Gombo frais en tas	615
01107111	Concombre frais à la pièce	136
01107113	Poivron frais en tas	860
01107114	Oignons vendus en tas	404
01107116	Feuilles de haricot en bottes	204
01107201	Haricot sec (niébé) local vendu au kg	297

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de : Juillet 98
Code variété	Libellé	
01107301	Arachides décortiquées vendues au kg	396
01108101	Pomme de terre fraîche au kg	478
01108102	Manioc frais vendu à l'unité	171
01108103	Patate douce fraîche en tas	166
01108104	Igname vendue en tas	407
01108105	Banane plantain en tas	574
01108201	Attiéké en sachet	889
01111001	Soumbala vendu en tas	1 260
01111002	Petits piments vendus en tas	3 552
01111003	Poivre en grains noirs sachet de 10 g environ	7 032
01111005	Datou vendu à la mesure	555
01111006	Feuilles de laurier vendues en sachet	6 612
01111007	Sel de cuisine vendu à la mesure	129
01111008	Oignons grillés à la mesure	1 294
01111010	Potasse en morceaux	482
01111011	Féfé vendu en sachet	6 034
01111014	Gros piment en tas	1 255
01111015	Gombo sec à la mesure (petit "pani")	1 047
01111016	Ail frais vendu en 2 ou 3 goussettes	1 723
01201005	Feuilles de quinquéliba en botte	1 286
01202101	Jus de gingembre, bouteille de 25 cl	179
01300301	Cola fraîche vendue à l'unité	1 209
03404001	Charbon de bois au kg.	150
03404002	Bois de chauffage en tas.	28
05101202	Médicament contre la diarrhée.	262
05101203	Médicament contre le paludisme.	421

INDICE HARMONISÉ
DES PRIX À LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
BAMAKO - AOUT 1998

AVERTISSEMENT

La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) pour le District de Bamako.

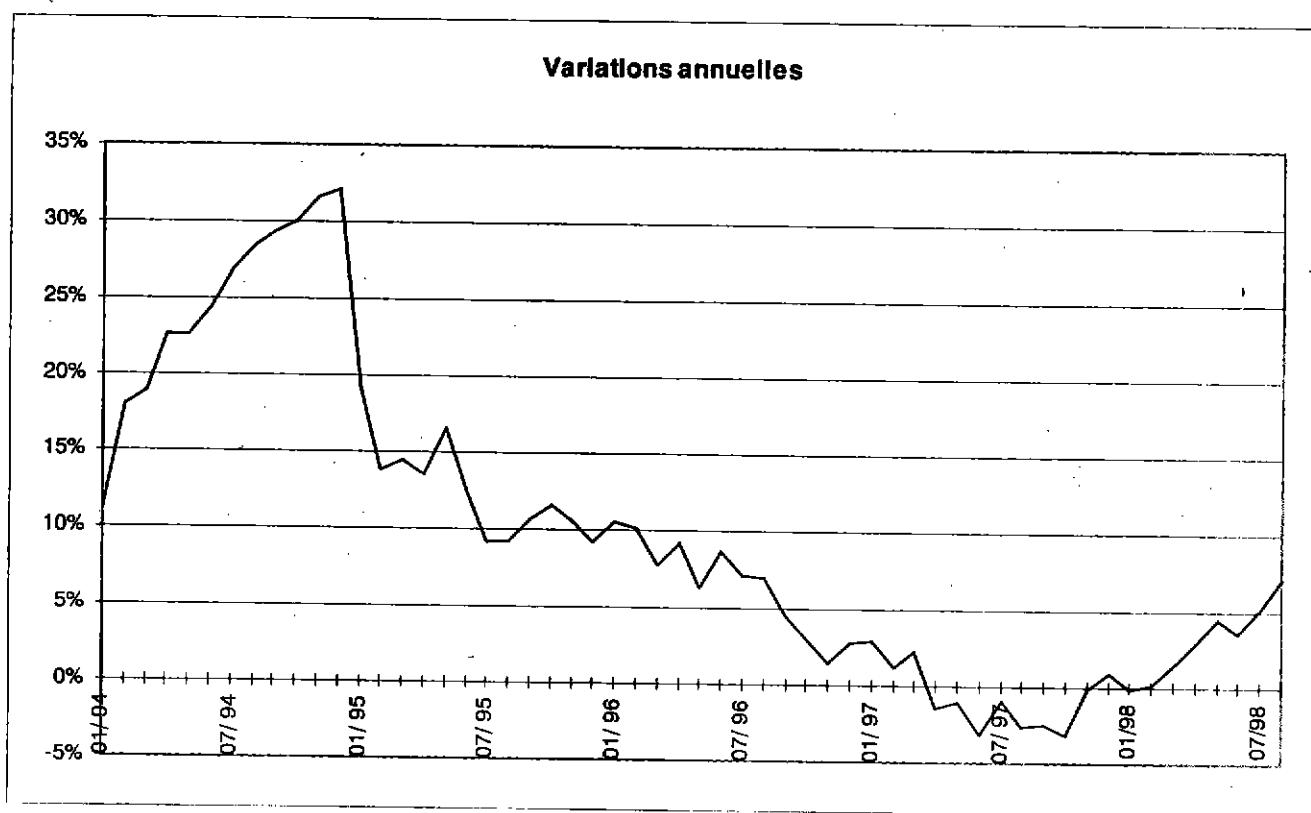
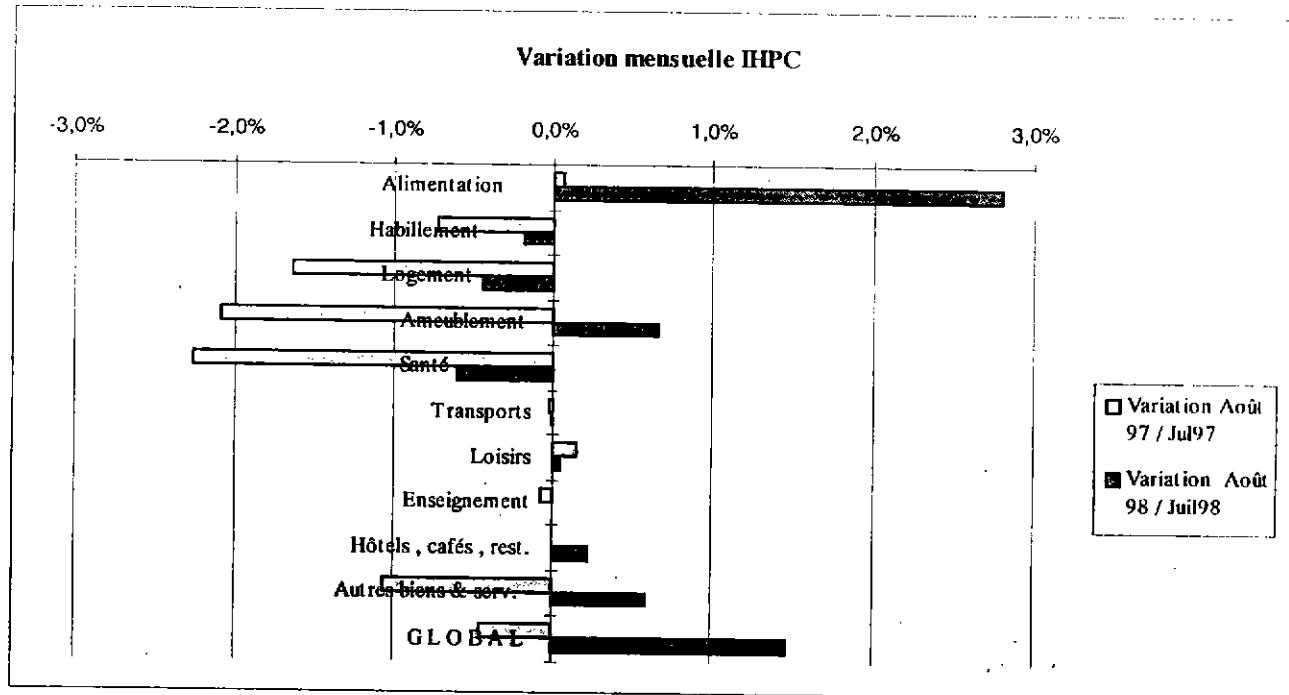
Ce nouvel indice est techniquement mieux élaboré que le précédent, dont la base datait de 1987, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996, après les changements de comportement des consommateurs depuis la dévaluation du Franc CFA), d'une collecte des prix améliorée (davantage de relevés dans un plus grand nombre de points de vente, des achats pour certains produits, etc.) et de plus de contrôles à l'aide d'un nouveau logiciel. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'U.E.M.O.A.

Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4 et des informations supplémentaires sont disponibles auprès de la DNSI.

Mois de : Août 1998

(Base 100 : année 1996)

	Pondération	Indices pour les mois de :					Variations (en %)		
		aoû.-97	mai.-98	jun.-98	juil.-98	aoû.-98	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
01- Produits alimentaires, boissons, et tabacs dont :	5 001	100,3	105,2	106,0	110,6	113,7	2,8	8,1	13,4
- Céréales non transformées	1 802	94,4	104,0	97,6	103,1	111,3	17,6	16,6	28,5
- Poissons et autres produits frais de la pêche	128	110,2	124,3	129,1	131,5	117,7	-0,2	5,6	19,1
- Sel, épices sauces et autres produits alimentaires	264	103,3	101,2	100,4	104,3	103,7	-0,6	2,5	0,5
- Légumes frais	345	89,2	105,0	139,6	167,0	105,6	-36,7	0,6	18,4
- Fruits frais	82	106,4	85,2	89,3	92,4	117,9	21,1	31,3	5,2
- Huiles	150	107,2	101,5	105,7	106,3	107,1	0,8	5,6	0,0
- Autres matières grasses	89	122,9	126,0	124,0	126,7	125,2	-1,2	-0,6	1,9
- Cigarettes locales	23	116,3	114,5	114,5	116,6	110,6	0,0	1,8	0,3
- Cigarettes importées	131	83,4	94,5	94,5	94,5	100,0	1,7	1,7	15,1
02- Articles d'habillement et articles chaussants dont :	529	107,1	104,8	105,3	104,8	104,6	-0,2	-0,2	-2,4
- Vêtements de dessus hommes	109	115,4	115,2	115,2	113,3	114,6	1,2	-0,5	-0,7
03- Logement eau électricité gaz et autres combustibles dont :	1 169	99,3	101,8	98,7	98,2	97,7	-0,4	-3,9	-1,6
- Autres combustibles	239	90,7	95,5	80,2	76,5	94,6	-2,5	-21,9	-17,8
04- Aménagement, équipements ménagers Entretien courant	702	101,1	101,9	101,8	101,7	102,4	0,7	0,5	1,3
05- Santé	204	102,2	102,9	103,4	102,7	102,0	-0,6	-0,9	-0,1
06- Transports	1 091	100,2	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	-0,2
07- Loisirs, spectacles et culture	386	99,6	102,9	102,8	102,8	102,3	0,1	0,0	3,3
08- Enseignement	165	94,1	104,4	104,4	104,4	104,4	0,0	0,0	11,0
09- Hôtels, cafés, restaurants	200	98,3	99,0	99,0	99,0	99,2	0,2	0,2	0,9
10- Autres biens et services	553	106,7	113,8	113,8	113,9	114,5	0,6	0,6	7,4
INDICE DE BAMAKO	10 000	100,8	104,2	104,2	106,4	108,0	1,5	3,7	7,1



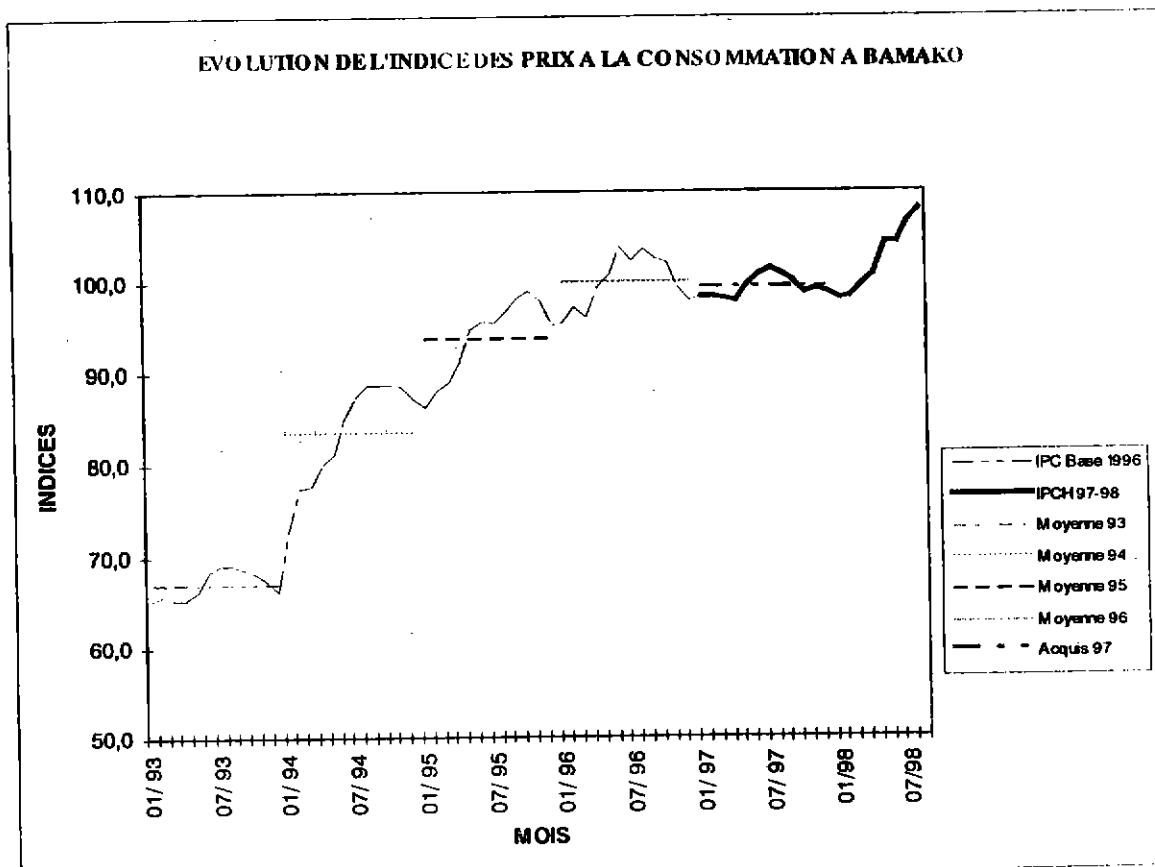
**Commentaire de l'indice harmonisé
des prix à la consommation des ménages
(I.H.P.C.), pour les pays de L'U.E.M.O.A. :
BAMAKO - Août 1998**

Evolution d'ensemble

En Août 1998, le niveau de l'indice des prix à la consommation des ménages à Bamako est de 108,0. L'évolution mensuelle des prix est de 1,5 % par rapport au mois de Juillet 1998. Par rapport au mois de Mai 1998, son niveau a augmenté de 3,7 % et sur un an (Août 1997), la hausse est de 7,1 %. La hausse du niveau de l'indice entre Juillet 1998 et Août 1998 est essentiellement due à la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabacs » (2,8 %).

L'alimentation augmente de 2,8 %

Au niveau de la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabacs », la hausse se situe au niveau des postes « Céréales non transformées », « Fruits frais », « Légumes frais » et « Légumes secs ». La hausse des prix s'explique par la période de soudure d'une part et une forte fréquentation des nos marchés par les commerçants céréaliers de certains pays voisins d'autre part. Quant aux postes « Fruits frais », « Légumes frais » et « Légumes secs », la hausse est due à la saisonnalité.



NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Mali est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résidant dans le District de Bamako.

Le panier de la ménagère comprend 321 variétés qui sont suivies dans 402 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis. Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 156,23/100. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la base 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'U.E.M.O.A. ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de la DNSI.

INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES MOIS DE FEVRIER 1998

	Pondéra- tions en %	Indices pour les mois de				Variations (en %) au cours	
		Novembre 1997	Décembre 1997	Janvier 1998	Février 1998	du dernier mois	des 3 derniers mois
Kayes	3,7	95,2	96,1	106,0	105,5	-0,1	-11,2
Sikasso	6,5	101,3	104,8	97,0	97,0	-0,8	-3,5
Segou	11,6	96,0	97,9	97,2	97,2	-1,4	-0,1
Mopti	6,9	98,7	101,7	99,6	99,6	-1,0	-1,1
Gao	4,0	94,3	95,3	95,0	95,0	-1,4	-0,6
Bamako	67,3	99,2	98,8	98,1	98,1	0,3	-0,9
INDICE NATIONAL	100,0	98,6	99,0	98,2	98,2	-0,1	-0,5

COMMENTAIRE DE L'INDICE NATIONAL

L'indice national des prix à la consommation des ménages s'est situé au niveau de 98,1 pour le mois de février 1998 soit une légère baisse de 0,1% par rapport à son niveau du mois de janvier 1998. Par rapport il y a trois mois (novembre 1997), la baisse est de 0,5%.

Direction Nationale
de la Statistique et de l'Informatique
BP : 12 ; Tel: 22 24 55 / 22 48 73 Bamako

Les responsables
Madame Sidibé Fatoumata DICKO
Madame Konaré Kadié DAOU
Monsieur Ishaga COULIBALY
L'informaticien
Monsieur Moriba DOUMBIA

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de : Août 98
Code variété	libellé	
01101101	Sorgho, vendu au kg	188
01101102	Riz brisé à 100%, vendu au kg	291
01101103	Petit mil vendu au kg	190
01101104	Riz entier, RM40 vendu au kg	307
01101105	Maïs séché en grain vendu au kg	174
01101106	Fonio vendu au kg	285
01101201	Semoule de maïs vendu à la mesure ("pani" moyen)	252
01101202	Gruaux de maïs vendu en sachet	499
01101203	Farine de blé vendu au kg	350
01102101	Viande de boeuf, avec os vendue au kg	1 200
01102102	Viande de boeuf, sans os vendue au kg	1 400
01102201	Viande de mouton, avec os vendue au kg	1 500
01102401	Poulet vivant d'environ 1kg	1 358
01103101	Carpe fraîche, vendue au kg	1 128
01103102	Silure frais, vendu au kg	979
01103103	Capitaine frais, vendu au kg	1 740
01103104	Poisson de mer frais, vendu au kg	750
01103201	Carpe séchée en tas de 2 ou 3 unités	1 775
01103203	Silure fumée en tas de 2 ou 3 unités	2 332
01103204	Poisson de mer séché vendu au kg	966
01104301	Gros oeuf frais de poule vendu à la pièce	60
01105103	Beurre de karité en motte	613
01105201	Huile de coton vendue au litre	586
01105203	Huile de palme au litre	776
01105301	Pâte d'arachide à la mesure	566
01106001	Bananes douces vendues au kg	350
01106002	Oranges locales vendues en tas	202
01106004	Citron local vendu au tas de 2 ou 3 unités	388
01106005	Mangue locale au tas	142
01106006	Mangue greffée au tas	178
01106009	Pamplemousse en tas	
01106011	Ananas, à la pièce	
01106012	Pastèque en tranche	
01106014	Mandarine en tas	
01106015	Goyave en tas	299
01106016	Papaye à la pièce	408
01106017	Noix de coco à la pièce	184
01106018	Zaban en boule	147
01106019	Tamarin frais en tas	
01106020	Tamarin sec en boule	264
01106021	Dattes séchées vendues au kg	616
01106022	Avocat vendu à l'unité	
01107101	Carotte fraîche en tas	785
01107102	Haricot vert	1 034
01107103	Aubergine en tas	250
01107104	Citrouille en portion	
01107105	Choux frais en tranche	523
01107106	Salade locale	361
01107107	Tomates en tas	407
01107110	Gombo frais en tas	258
01107111	Concombre frais à la pièce	118
01107113	Poivron frais en tas	757
01107114	Oignons vendus en tas	447
01107116	Feuilles de haricot en bottes	171
01107201	Haricot sec (niébé) local vendu au kg	302

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de :
Code variété	libellé	
01107301	Arachides décortiquées vendues au kg	414
01108101	Pomme de terre fraîche au kg	601
01108102	Manioc frais vendu à l'unité	194
01108103	Patate douce fraîche en tas	178
01108104	Igname vendue en tas	403
01108105	Banane plantain en tas	455
01108201	Attiéké en sachet	804
01111001	Soumbala vendu en tas	1 203
01111002	Petits piments vendus en tas	3 437
01111003	Poivre en grains noirs sachet de 10 g environ	7 037
01111005	Datou vendu à la mesure	548
01111006	Feuilles de laurier vendues en sachet	6 710
01111007	Sel de cuisine vendu à la mesure	135
01111008	Oignons grillés à la mesure	1 403
01111010	Potasse en morceaux	528
01111011	Féfé vendu en sachet	5 954
01111014	Gros piment en tas	1 088
01111015	Gombo sec à la mesure (petit "pani")	968
01111016	Ail frais vendu en 2 ou 3 gousses	1 713
01201005	Feuilles de quinquéliba en botte	1 116
01202101	Jus de gingembre, bouteille de 25 cl	157
01300301	Cola fraîche vendue à l'unité	1 261
03404001	Charbon de bois au kg.	150
03404002	Bois de chauffage en tas.	26
05101202	Médicament contre la diarrhée.	239
05101203	Médicament contre le paludisme.	346

=====oOo=====
DIRECTION NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INFORMATIQUE

INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
BAMAKO - SEPTEMBRE 1998

AVERTISSEMENT

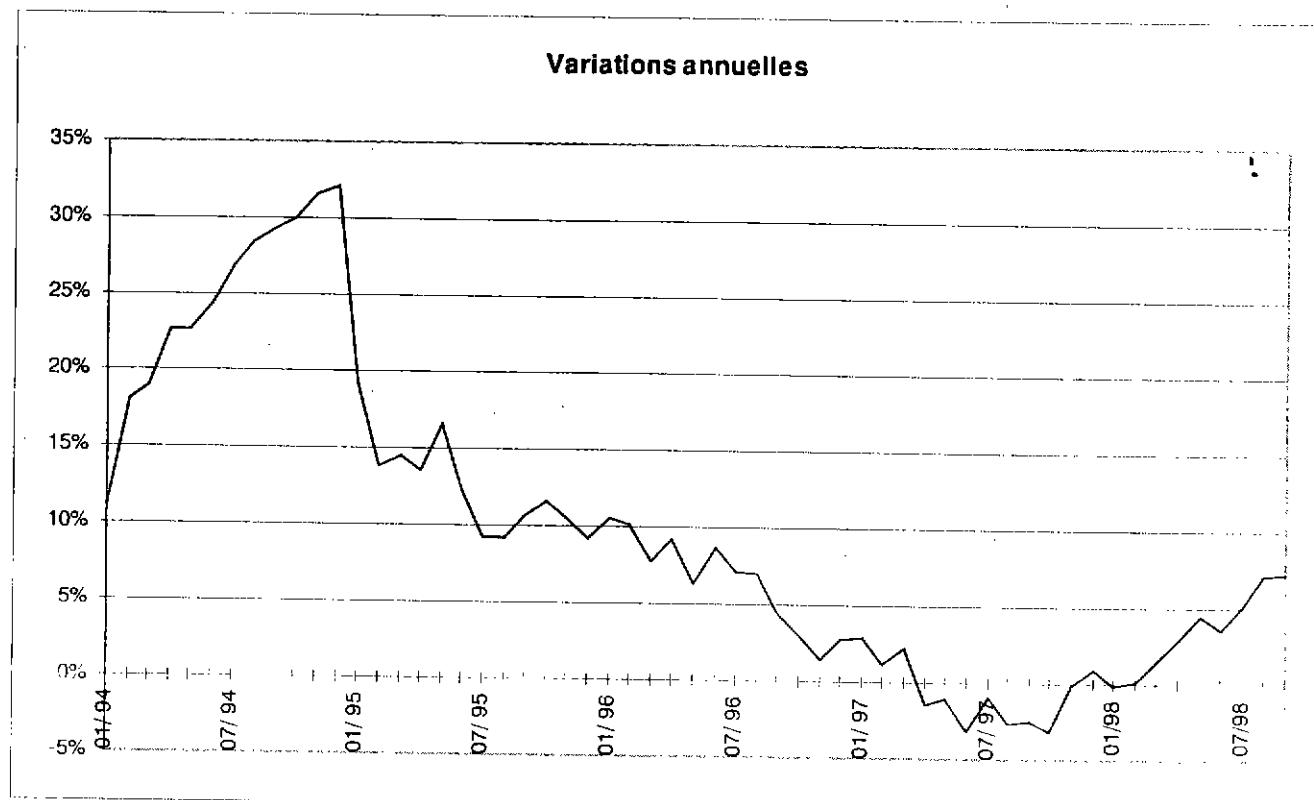
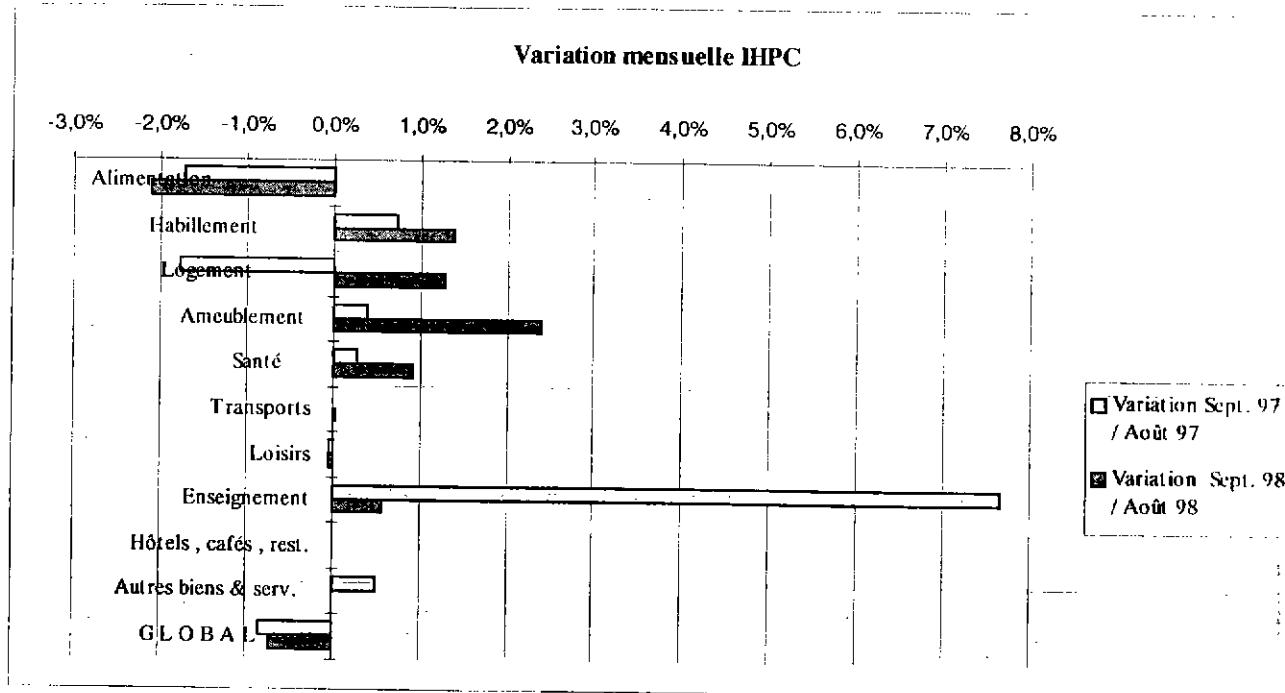
La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (I.H.P.C) pour le District de Bamako. Ce nouvel indice est techniquement mieux élaboré que le précédent, dont la base datait de 1987, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996, après les changements de comportement des consommateurs depuis la dévaluation du Franc CFA), d'une collecte des prix améliorée (davantage de relevés dans un plus grand nombre de points de vente, des achats pour certains produits, etc.) et de plus de contrôles à l'aide d'un nouveau logiciel. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'U.E.M.O.A.

Une note méthodologique décrit brièvement cet Indice harmonisé en page 4 et des informations supplémentaires sont disponibles auprès de la DNSI.

Mois de : Septembre 1998

(Base 100 : année 1996)

	Pondération	Indices pour les mois de :					Variations (en %)		
		sept. 97	jun.-98	juil.-98	août 98	sept. 98	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
01- Produits alimentaires, boissons, et tabacs	5 001	98,6	106,0	110,6	113,7	111,3	-2,1	5,0	12,9
dout :									
- Céréales non transformées	1 802	88,9	97,6	103,1	121,3	120,0	-1,1	22,9	35,0
- Poissons et autres produits de la pêche séchés	153	123,9	129,1	131,5	131,2	151,2	15,2	17,2	22,0
- Sel, épices sauces et autres produits alimentaires	264	102,2	100,4	104,3	103,7	103,0	-0,7	2,6	0,8
- Légumes frais	345	89,4	139,6	167,0	105,6	77,4	-26,7	-44,6	-13,5
- Fruits frais	82	91,9	89,3	92,4	111,9	105,3	-5,9	17,9	14,6
- Huiles	150	107,4	105,7	106,3	107,1	104,4	-2,5	-1,3	-2,8
- Autres matières grasses	89	124,7	124,0	126,7	125,2	122,0	-2,6	-1,6	-2,2
- Cigarettes locales	23	118,8	114,5	116,6	116,0	116,6	0,0	1,8	-1,9
- Cigarettes importées	131	81,5	94,5	94,5	96,0	94,6	-1,5	0,1	16,1
02- Articles d'habillement et articles chaussants	529	107,9	105,3	104,8	104,6	106,0	1,4	0,7	-1,7
dout :									
- Vêtements de dessus hommes	109	118,7	115,2	113,3	114,6	116,7	1,8	1,3	-1,7
03- Logement eau électricité gaz et autres combustibles	1 169	97,5	98,7	98,2	97,7	99,0	1,3	0,3	1,5
dout :									
- Autres combustibles	239	82,0	80,2	76,5	74,6	76,9	3,1	-4,2	-0,3
04-ameublement, équipements ménagers	702	101,5	101,8	101,7	102,4	104,9	2,4	3,0	3,3
Entretien courant									
05- Santé	204	102,5	103,4	102,7	102,0	103,0	0,9	-0,4	0,5
06- Transports	1 091	100,2	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	-0,2
07- Loisirs, spectacles et culture	386	99,5	102,8	102,8	102,8	102,8	0,0	0,0	3,3
08- Enseignement	165	101,3	104,4	104,4	104,4	105,0	0,6	0,6	3,7
09- Hôtels, cafés, restaurants	200	98,3	99,0	99,0	99,2	99,2	0,0	0,2	0,9
10- Autres biens et services	553	107,2	113,8	113,9	114,5	114,5	0,0	0,6	6,9
INDICE DE BAMAKO	10 000	100,0	104,2	106,4	108,0	107,2	-0,7	2,9	7,3



Commentaire de l'indice harmonisé
des prix à la consommation des ménages
(I.H.P.C.), pour les pays de L'U.E.M.O.A. :
BAMAKO - Septembre 1998

Evolution d'ensemble

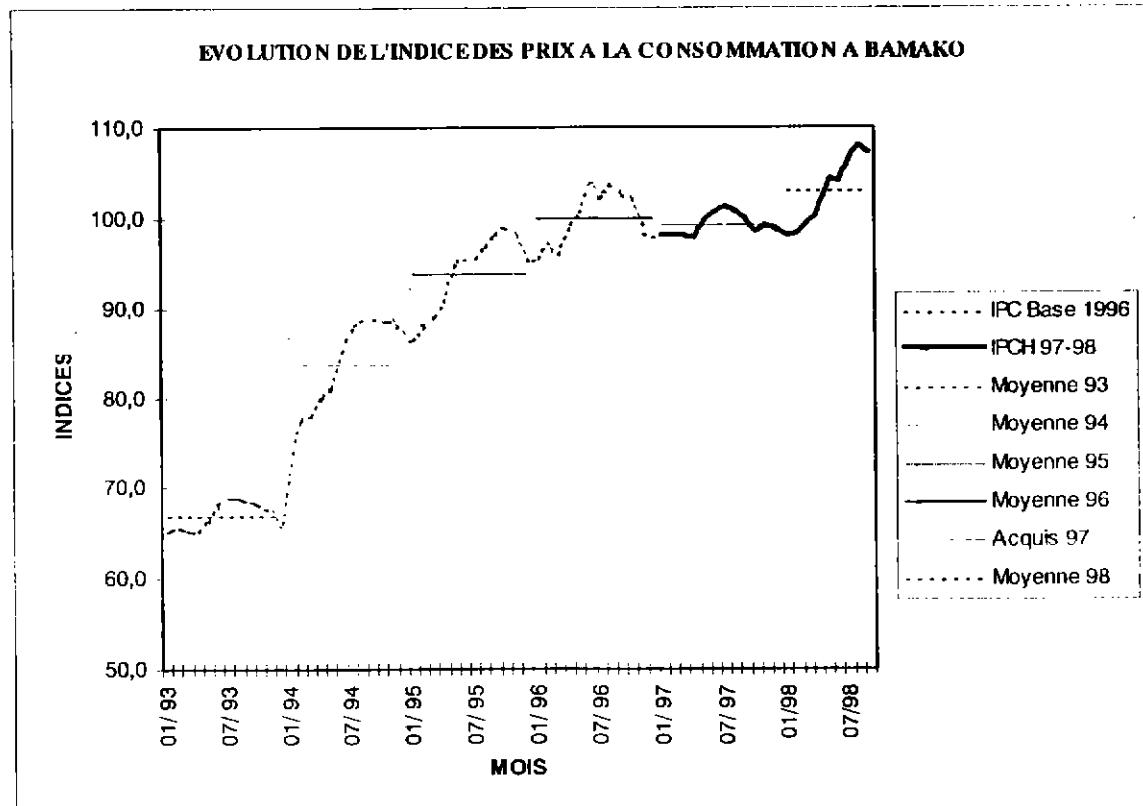
En Septembre 1998, le niveau de l'indice des prix à la consommation des ménages à Bamako est de 107,2. L'évolution mensuelle des prix est de - 0,7 % par rapport au mois d'Août 1998. Par rapport au mois de Juin 1998, son niveau a augmenté de 2,9 % et sur un an (Septembre 1998), la hausse est de 7,3 %.

La baisse du niveau de l'indice entre Août 1998 et Septembre 1998 est essentiellement due à la fonction "Produits alimentaires, boissons et tabacs" (-2,1 %).

L'Alimentation baisse de 2,1 %

Au niveau de la fonction "Produits alimentaires, boissons et tabacs", la baisse se situe au niveau essentiellement des postes "céréales non transformées", "Légumes frais", "Fruits frais", "Sel, épices, sauces et autres produits alimentaires".

La baisse des prix peut s'expliquer par l'apparition sur le marché des premières récoltes de la saison (céréales, légumes frais et fruits frais).



NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Mali est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résidant dans le District de Bamako.

Le panier de la ménagère comprend 321 variétés qui sont suivies dans 402 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis. Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 156,23/100. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la base 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'U.E.M.O.A. ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de la DNSI.

INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES MOIS DE FEVRIER 1998

	Pondéra- tions en %	Indices pour les mois de				Variations (en %) au cours	
		Novembre 1997	Décembre 1997	Janvier 1998	Février 1998	du dernier mois	des 3 derniers mois
Kayes	3,7	95,2	96,1	106,0	105,8	-0,1	-11,2
Sikasso	6,5	101,3	104,8	97,0	97,7	-0,8	-3,5
Segou	11,6	96,0	97,9	97,2	95,9	-1,4	-0,1
Mopti	6,9	98,7	101,7	99,6	97,6	-1,0	-1,1
Gao	4,0	94,3	95,3	95,0	93,7	-1,4	-0,6
Bamako	67,3	99,2	98,8	98,1	98,3	0,3	-0,9
INDICE NATIONAL	100,0	98,6	99,0	98,2	98,1	-0,1	-0,5

COMMENTAIRE DE L'INDICE NATIONAL

L'indice national des prix à la consommation des ménages s'est situé au niveau de 98,1 pour le mois de février 1998 soit une légère baisse de 0,1% par rapport à son niveau du mois de janvier 1998. Par rapport il y a trois mois (novembre 1997), la baisse est de 0,5%.

Direction Nationale
de la Statistique et de l'Informatique
BP : 12 ; Tel: 22 24 55 / 22 48 73 Bamako

Les responsables
Madame Sidibé Fatoumata DICKO
Madame Konaré Kadidja DAOU
Monsieur Ishaga COULIBALY
L'informatien
Monsieur Moriba DOUMBIA

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de : Sept. 98
Code variété	libellé	
01101101	Sorgho, vendu au kg	183
01101102	Riz brisé à 100%, vendu au kg	302
01101103	Petit mil vendu au kg	183
01101104	Riz entier, RM40 vendu au kg	306
01101105	Maïs séché en grain vendu au kg	203
01101106	Fonio vendu au kg	304
01101201	Semoule de maïs vendu à la mesure ("pani" moyen)	259
01101202	Gruaux de maïs vendu en sachet	470
01101203	Farine de blé vendu au kg	345
01102101	Viande de boeuf, avec os vendue au kg	1 200
01102102	Viande de boeuf, sans os vendue au kg	1 400
01102201	Viande de mouton, avec os vendue au kg	1 470
01102401	Poulet vivant d'environ 1kg	1 429
01103101	Carpe fraîche, vendue au kg	1 368
01103102	Silure frais, vendu au kg	1 148
01103103	Capitaine frais, vendu au kg	1 908
01103104	Poisson de mer frais, vendu au kg	750
01103201	Carpe séchée en tas de 2 ou 3 unités	1 890
01103203	Silure fumée en tas de 2 ou 3 unités	2 521
01103204	Poisson de mer séché vendu au kg	1 022
01104301	Gros oeuf frais de poule vendu à la pièce	60
01105103	Beurre de karité en motte	591
01105201	Huile de coton vendue au litre	572
01105203	Huile de palme au litre	743
01105301	Pâte d'arachide à la mesure	551
01106001	Bananes douces vendues au kg	350
01106002	Oranges locales vendues en tas	202
01106004	Citron local vendu au tas de 2 ou 3 unités	205
01106005	Mangue locale au tas	
01106006	Mangue greffée au tas	
01106009	Pamplemousse en tas	
01106011	Ananas, à la pièce	
01106012	Pastèque en tranche	
01106014	Mandarine en tas	
01106015	Goyave en tas	253
01106016	Papaye à la pièce	
01106017	Noix de coco à la pièce	
01106018	Zaban en boule	
01106019	Tamarin frais en tas	
01106020	Tamarin sec en boule	295
01106021	Dattes séchées vendues au kg	604
01106022	Avocat vendu à l'unité	
01107101	Carotte fraîche en tas	595
01107102	Haricot vert	
01107103	Aubergine en tas	145
01107104	Citrouille en portion	
01107105	Choux frais en tranche	
01107106	Salade locale	446
01107107	Tomates en tas	223
01107110	Gombo frais en tas	122
01107111	Concombre frais à la pièce	
01107113	Poivron frais en tas	562
01107114	Oignons vendus en tas	469
01107116	Feuilles de haricot en bottes	164
01107201	Haricot sec (niébé) local vendu au kg	398

**PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES
A BAMAKO (Unité : FCFA)**

Code variété	libellé	Mois de :
		Sept. 98
01107301	Arachides décortiquées vendues au kg	409
01108101	Pomme de terre fraîche au kg	508
01108102	Manioc frais vendu à l'unité	145
01108103	Patate douce fraîche en tas	130
01108104	Igname vendue en tas	309
01108105	Banane plantain en tas	305
01108201	Attiéké en sachet	781
01111001	Soumbala vendu en tas	1 235
01111000	Patate douce en sachet	

INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
BAMAKO - OCTOBRE 1998

AVERTISSEMENT

La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) pour le District de Bamako.

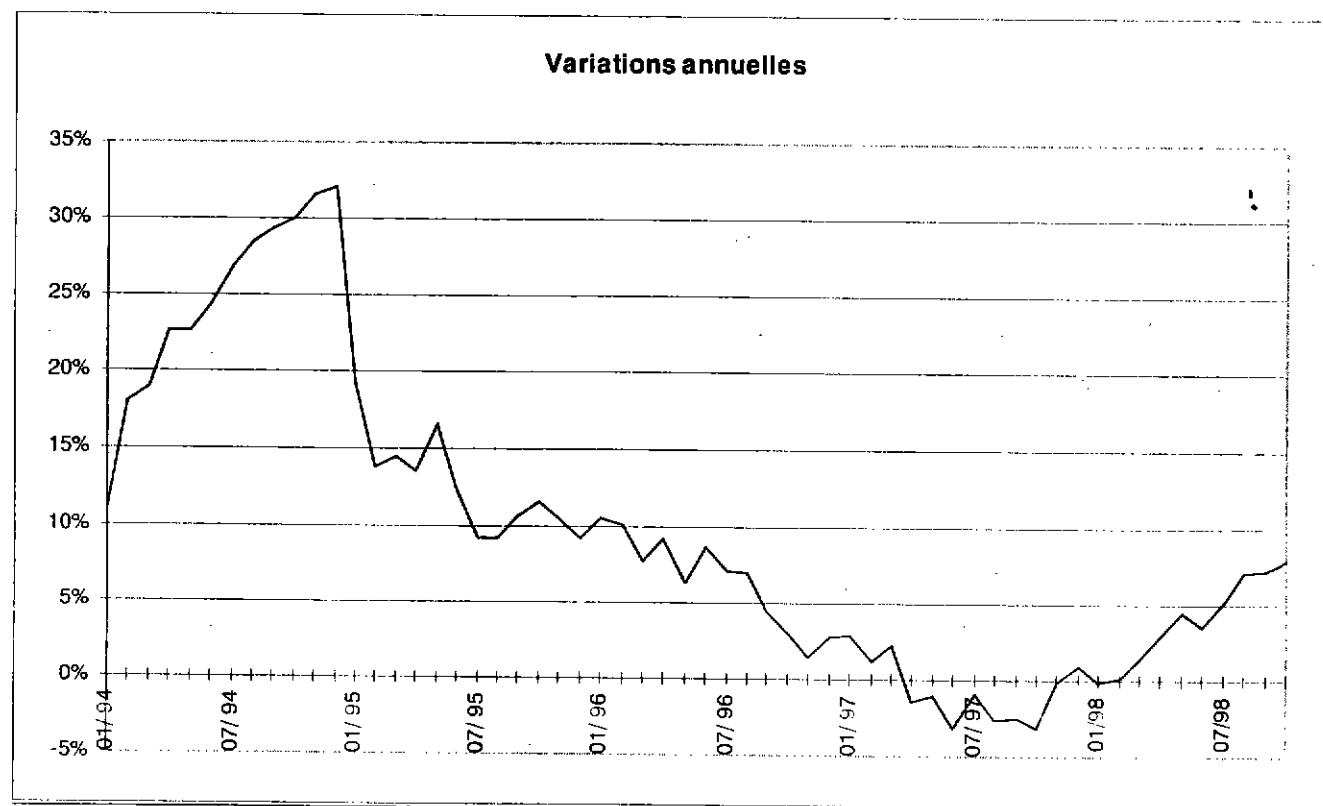
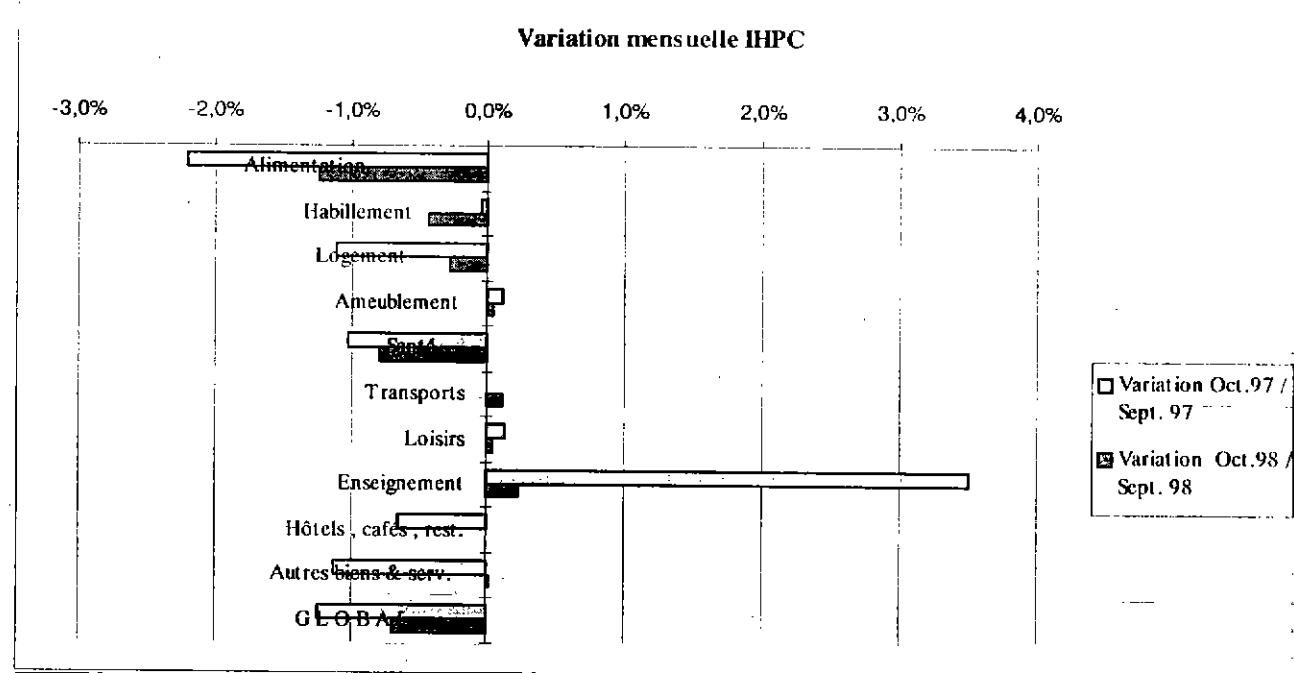
Ce nouvel indice est techniquement mieux élaboré que le précédent, dont la base datait de 1987, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996, après les changements de comportement des consommateurs depuis la dévaluation du Franc CFA), d'une collecte des prix améliorée (davantage de relevés dans un plus grand nombre de points de vente, des achats pour certains produits, etc.) et de plus de contrôles à l'aide d'un nouveau logiciel. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'U.E.M.O.A.

Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4 et des informations supplémentaires sont disponibles auprès de la DNSI.

Mois de : Octobre 1998

(Base 100 : année 1996)

	Pondération	Indices pour les mois de :					Variations (en %)		
		oct.-97	juil.-98	aoû.-98	sep.-98	oct.-98	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
01- Produits alimentaires, boissons, et tabacs dont :	5 001	96,4	110,6	113,7	111,3	109,9	-1,2	-0,6	14,0
- Céréales non transformées	1 802	82,3	103,1	121,3	120,0	114,0	-4,5	11,1	39,3
- Poissons et autres produits frais de la pêche	128	122,2	131,5	131,2	151,2	154,9	2,4	17,8	26,7
- Sel, épices sauces et autres produits alimentaires	264	101,2	104,3	103,7	103,0	101,5	-1,5	-2,7	0,4
- Légumes frais	345	110,6	167,0	105,6	77,4	104,7	35,4	-37,3	-5,3
- Fruits frais	82	84,5	92,4	111,9	105,3	101,1	-2,1	11,6	22,0
- Huiles	150	106,1	106,3	107,1	104,4	103,0	-1,4	-3,1	-2,9
- Autres matières grasses	89	112,7	126,7	125,2	122,0	115,3	-5,5	-9,0	2,4
- Cigarettes locales	23	118,2	116,6	116,6	116,6	114,5	-1,8	-1,8	-3,1
- Cigarettes importées	131	80,1	94,5	96,0	94,6	92,6	0,0	0,1	18,1
02- Articles d'habillement et articles chaussants dont :	529	107,9	104,8	104,6	106,0	105,6	-0,4	0,8	-2,1
- Vêtements de dessus hommes	109	119,7	113,3	114,6	116,7	114,7	-1,7	1,3	-4,1
03- Logement eau électricité gaz et autres combustibles dont :	1 169	96,4	98,2	97,7	99,0	98,7	-0,3	0,5	2,4
- Autres combustibles	239	76,2	76,5	74,6	76,9	72,7	-5,4	-4,9	-4,6
04-ameublement, équipements ménagers Entretien courant	702	101,7	101,7	102,4	104,9	104,9	0,0	3,1	3,2
05- Santé	204	101,4	102,7	102,0	103,0	102,2	-0,8	-0,5	0,7
06- Transports	1 091	100,2	100,0	100,0	100,0	100,1	0,1	0,1	-0,1
07- Loisirs, spectacles et culture	386	99,7	102,8	102,8	102,8	102,9	0,0	0,1	3,2
08- Enseignement	165	104,9	104,4	104,4	105,0	105,3	0,2	0,8	0,4
09- Hôtels, cafés, restaurants	200	97,7	99,0	99,2	99,2	99,2	0,0	0,2	1,6
10- Autres biens et services	553	106,0	113,9	114,5	114,5	114,6	0,0	0,6	8,1
INDICE DE BAMAKO	10 000	98,7	106,4	108,0	107,2	106,5	-0,7	0,0	7,9



Commentaire de l'indice harmonisé
des prix à la consommation des ménages
(I.H.P.C.), pour les pays de L'U.E.M.O.A. :
BAMAKO - Octobre 1998

Evolution d'ensemble

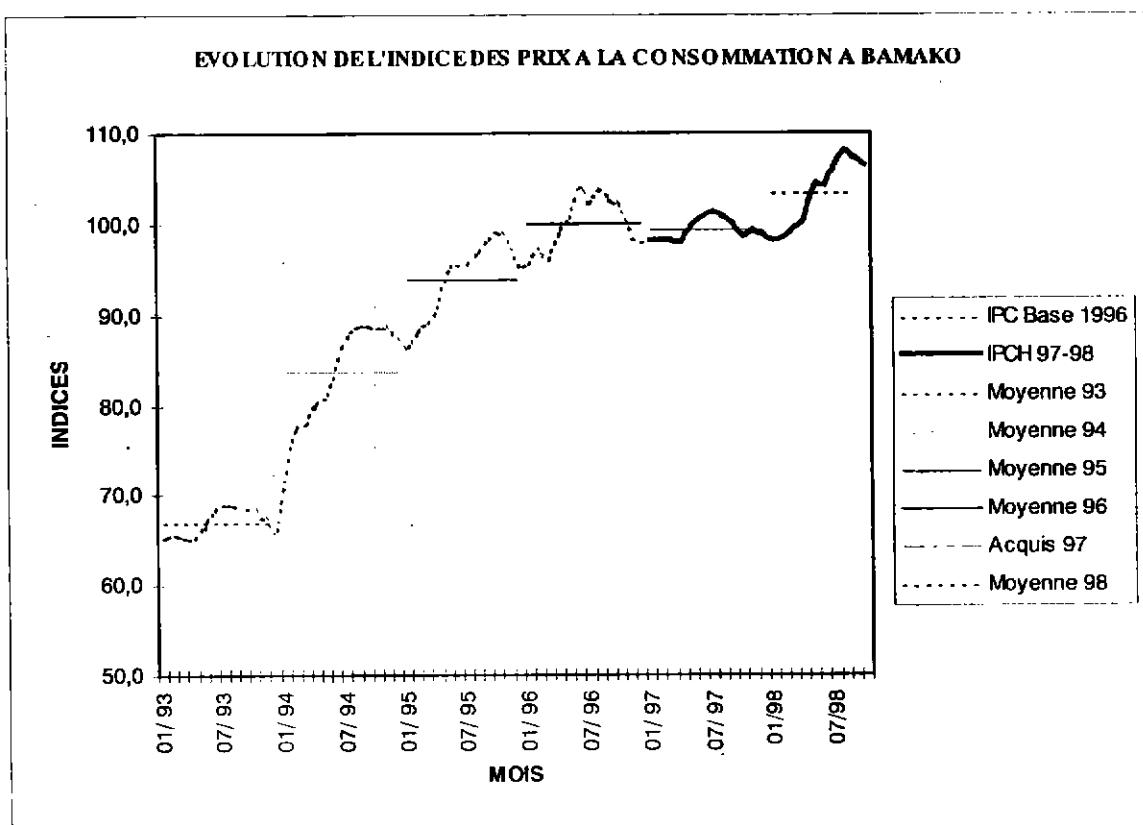
En Octobre 1998, le niveau de l'indice des prix à la consommation des ménages à Bamako est de 106,5. L'évolution mensuelle de l'indice est de -0,7% par rapport au mois de Septembre 1998. Par rapport au mois Juillet 1998, son niveau est resté presque stationnaire et sur un an (Octobre 1997), la hausse est de 7,9%.

La baisse du niveau de l'indice entre Septembre 1998 et Octobre 1998 est essentiellement due à la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabacs » (-1,2%).

L'Alimentation baisse de 1,2 %

Au niveau de la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabacs », la baisse de l'indice se situe essentiellement au niveau des postes « Céréales non transformées », « Fruits frais », « Autres matières grasses » et « Sel, épices, sauces et autres produits alimentaires ».

Tout comme au mois de Septembre, la baisse des prix s'explique par les premières récoltes (céréales, légumes frais).



NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Mali est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résidant dans le District de Bamako.

Le panier de la ménagère comprend 321 variétés qui sont suivies dans 402 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis. Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 156,23/100. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la base 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'U.E.M.O.A. ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de la DNSI.

INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES MOIS DE MARS 1998

	Pondéra- tions en %	Indices pour les mois de				Variations (en %) au cours	
		Décembre 1997	Janvier 1998	Février 1998	Mars 1998	du dernier mois	des 3 derniers mois
Kayes	3,7	96,1	106,0	105,8	105,7	-1,4	8,6
Sikasso	6,5	104,8	97,0	97,7	97,7	1,5	-5,4
Segou	11,6	97,9	97,2	95,9	95,9	6,5	4,3
Mopti	6,9	101,7	99,6	97,6	97,6	1,4	-2,6
Gao	4,0	95,3	95,0	93,7	93,7	-0,3	-2,0
Bamako	67,3	98,8	98,1	98,3	98,3	1,2	0,7
INDICE NATIONAL	100,0	99,0	98,2	98,1	99,0	1,7	0,6

COMMENTAIRE DE L'INDICE NATIONAL

L'indice national des prix à la consommation des ménages s'est situé au niveau de 99,7 pour le mois de Mars 1998, soit une hausse de 1,7% par rapport à son niveau du mois de Février 1998. Par rapport il y a trois mois (Décembre 1997) la hausse est de 0,6%.

Direction Nationale
de la Statistique et de l'Informatique
BP : 12 ; Tel: 22 24 55 / 22 48 73 Bamako

Les responsables
Madame Sidibé Fatoumata DICKO
Madame Konaré Kadidia DAOU
Monsieur Ishaga COULIBALY
L'informaticien
Monsieur Moriba DOUMBIA

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de : Oct.96
Code variété	libellé	
01101101	Sorgho, vendu au kg	177
01101102	Riz brisé à 100%, vendu au kg	311
01101103	Petit mil vendu au kg	177
01101104	Riz entier, RM40 vendu au kg	292
01101105	Maïs séché en grain vendu au kg	156
01101106	Fonio vendu au kg	310
01101201	Sermoule de maïs vendu à la mesure ("pani" moyen)	249
01101202	Gruaux de maïs vendu en sachet	468
01101203	Farine de blé vendu au kg	349
01102101	Viande de boeuf, avec os vendue au kg	1 200
01102102	Viande de boeuf, sans os vendue au kg	1 400
01102201	Viande de mouton, avec os vendue au kg	1 500
01102401	Poulet vivant d'environ 1kg	1 463
01103101	Carpe fraîche, vendue au kg	1 412
01103102	Silure frais, vendu au kg	1 171
01103103	Capitaine frais, vendu au kg	2 023
01103104	Poisson de mer frais, vendu au kg	750
01103201	Carpe séchée en tas de 2 ou 3 unités	2 246
01103203	Silure fumée en tas de 2 ou 3 unités	2 129
01103204	Poisson de mer séché vendu au kg	977
01104301	Gros oeuf frais de poule vendu à la pièce	61
01105103	Beurre de karité en motte	559
01105201	Huile de coton vendue au litre	564
01105203	Huile de palme au litre	724
01105301	Pâte d'arachide à la mesure	521
01106001	Bananes douces vendues au kg	350
01106002	Oranges locales vendues en tas	187
01106004	Citron local vendu au tas de 2 ou 3 unités	140
01106005	Mangue locale au tas	
01106006	Mangue greffée au tas	99
01106009	Pamplemousse en tas	
01106011	Ananas, à la pièce	370
01106012	Pastèque en tranche	75
01106014	Mandarine en tas	
01106015	Goyave en tas	180
01106016	Papaye à la pièce	
01106017	Noix de coco à la pièce	181
01106018	Zaban en boule	
01106019	Tamarin frais en tas	187
01106020	Tamarin sec en boule	314
01106021	Dattes séchées vendues au kg	608
01106022	Avocat vendu à l'unité	
01107101	Carotte fraîche en tas	722
01107102	Haricot vert	
01107103	Aubergine en tas	165
01107104	Citrouille en portion	
01107105	Choux frais en tranche	426
01107106	Salade locale	
01107107	Tomates en tas	504
01107110	Gombo frais en tas	213
01107111	Concombre frais à la pièce	242
01107113	Poivron frais en tas	590
01107114	Oignons vendus en tas	619
01107116	Feuilles de haricot en bottes	221
01107201	Haricot sec (niébé) local vendu au kg	284

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de :
Code variété	libellé	
01107301	Arachides décortiquées vendues au kg	342
01108101	Pomme de terre fraîche au kg	423
01108102	Manioc frais vendu à l'unité	147
01108103	Patate douce fraîche en tas	113
01108104	Igname vendue en tas	260
01108105	Banane plantain en tas	240
01108201	Attiéké en sachet	701
01111001	Soumbala vendu en tas	1 229
01111002	Petits piments vendus en tas	3 203
01111003	Polvre en grains noirs sachet de 10 g environ	6 956
01111005	Datou vendu à la mesure	618
01111006	Feuilles de laurier vendues en sachet	6 528
01111007	Sel de cuisine vendu à la mesure	139
01111008	Oignons grillés à la mesure	1 302
01111010	Potasse en morceaux	611
01111011	Féfé vendu en sachet	5 750
01111014	Gros piment en tas	665
01111015	Gombo sec à la mesure (petit "pani")	965
01111016	Ail frais vendu en 2 ou 3 gousses	1 700
01201005	Feuilles de quinquéliba en botte	1 037
01202101	Jus de gingembre, bouteille de 25 cl	166
01300301	Cola fraîche vendue à l'unité	1 203
03404001	Charbon de bois au kg.	143
03404002	Bois de chauffage en tas.	27
05101202	Médicament contre la diarrhée.	222
05101203	Médicament contre le paludisme.	357

INDICE HARMONISÉ
DES PRIX À LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
BAMAKO - NOVEMBRE 1998

AVERTISSEMENT

La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (I.H.P.C) pour le District de Bamako.

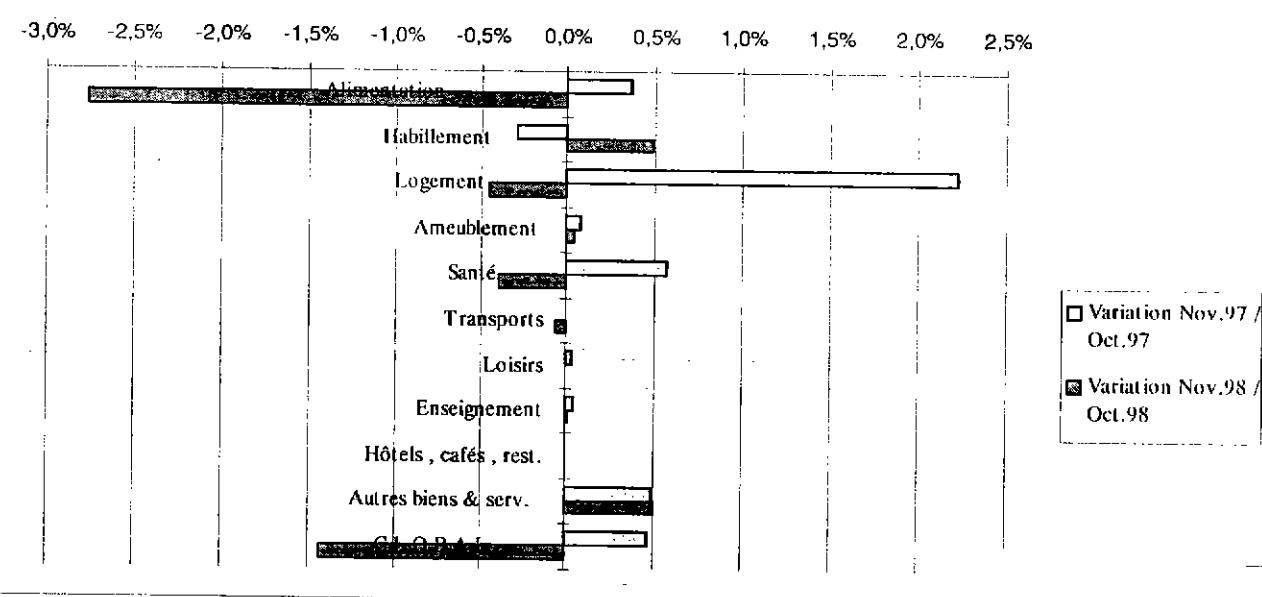
Ce nouvel indice est techniquement mieux élaboré que le précédent, dont la base datait de 1987, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996, après les changements de comportement des consommateurs depuis la dévaluation du Franc CFA), d'une collecte des prix améliorée (davantage de relevés dans un plus grand nombre de points de vente, des achats pour certains produits, etc.) et de plus de contrôles à l'aide d'un nouveau logiciel. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'U.E.M.O.A.

Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4 et des informations supplémentaires sont disponibles auprès de la DNSI.

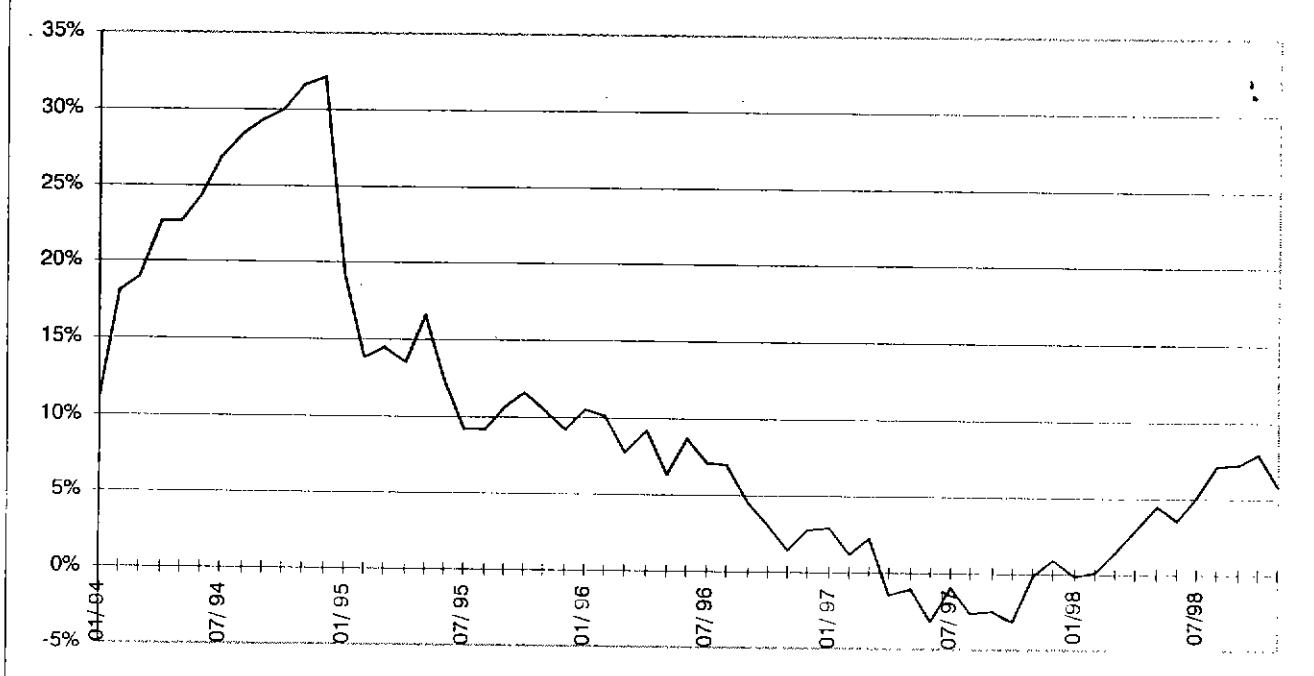
Mois de : Novembre 1998
(Base 100 : année 1996)

	Pondération	Indices pour les mois de :					Variations (en %)		
		nov.-97	aoû.-98	sep.-98	oct.-98	nov.-98	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
01- Produits alimentaires, boissons, et tabacs dont :	5 001	96,8	113,7	111,3	109,9	109,9	-2,8	-6,0	10,5
- Céréales non transformées	1 802	83,8	121,3	120,0	114,6	114,6	-7,0	-12,1	27,3
- Poissons et autres produits frais de la pêche	128	124,8	131,2	151,2	154,9	154,9	-16,2	-1,1	3,9
- Sel, épices sauces et autres produits alimentaires	264	102,7	103,7	103,0	101,5	101,5	4,1	1,9	2,9
- Légumes frais	345	108,5	105,6	77,4	104,7	104,7	14,9	13,9	10,9
- Fruits frais	82	68,2	111,9	105,3	103,1	103,1	-19,5	-25,9	21,6
- Huiles	150	121,8	107,1	104,4	103,0	103,0	2,1	-1,8	-13,7
- Autres matières grasses	89	109,1	125,2	122,0	115,3	115,3	9,5	0,8	15,8
- Cigarettes locales	23	118,2	116,6	116,6	114,5	114,5	1,7	-0,1	-1,5
- Cigarettes importées	131	80,1	96,0	94,6	94,6	94,6	0,0	-1,5	18,1
02- Articles d'habillement et articles chaussants dont :	529	107,6	104,6	106,0	105,6	105,6	0,5	1,4	-1,4
- Vêtements de dessus hommes	109	116,3	114,6	116,7	114,7	114,7	2,5	2,6	1,2
03- Logement eau électricité gaz et autres combustibles dont :	1 169	98,6	97,7	99,0	98,7	98,7	-0,5	0,5	-0,3
- Autres combustibles	239	90,2	74,6	76,9	72,7	72,7	-4,0	-6,4	-22,6
04-ameublement, équipements ménagers Entretien courant	702	101,7	102,4	104,9	104,9	105,0	0,0	2,5	3,2
05- Santé	204	102,0	102,0	103,0	102,2	101,8	-0,4	-0,3	-0,2
06- Transports	1 091	100,2	100,0	100,0	100,1	100,0	-0,1	0,1	-0,1
07- Loisirs, spectacles et culture	386	99,7	102,8	102,8	102,9	102,9	0,0	0,0	3,2
08- Enseignement	165	104,9	104,4	105,0	105,3	105,3	0,0	0,8	0,3
09- Hôtels, cafés, restaurants	200	97,7	99,2	99,2	99,2	99,2	0,0	0,0	1,6
10- Autres biens et services	553	106,5	114,5	114,5	114,6	115,1	0,5	0,5	8,1
INDICE DE BAMAKO	10 000	99,2	108,0	107,2	106,5	105,0	-1,4	-2,8	5,8

Variation mensuelle IHPC



Variations annuelles



Evolution d'ensemble

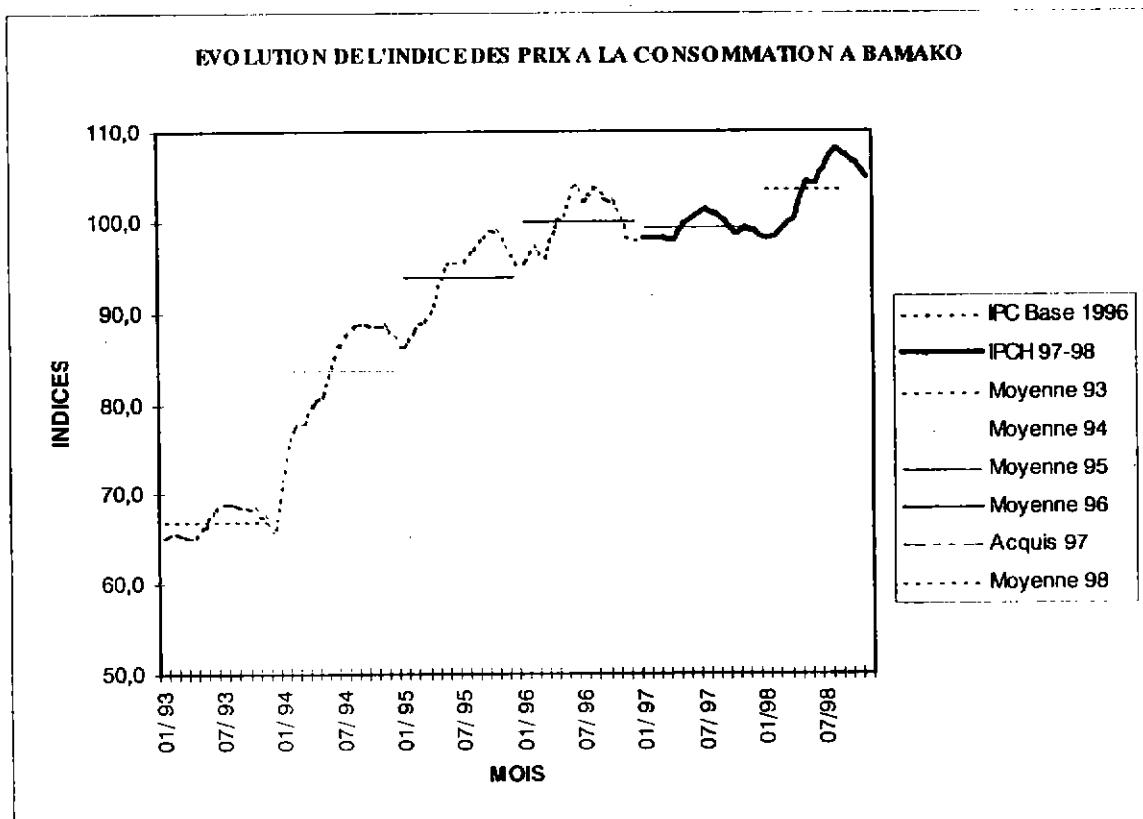
En Novembre 1998, le niveau de l'indice des prix à la consommation des ménages à Bamako est de 105,0 . L'évolution mensuelle des prix est de -1,4 % par rapport au mois d'Octobre 1998. Par rapport au mois d'Août 1998, son niveau a baissé de 2,8 % et sur un an (Novembre 1997) la hausse est de 5,8 % .

La baisse du niveau de l'indice entre Octobre 1998 et Novembre 1998 est essentiellement due à la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabac » (- 2,8 %)

L'alimentation baisse de 2,8 %

Au niveau de la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabac », la baisse se situe au niveau essentiellement des postes « Céréales non transformées » (-7,0 %) , « Poissons et autres produits frais de la pêche »(-16,2 %)

Cette baisse s'explique par l'arrivée des récoltes sur les marchés et la période des poissons frais. Lorsque le prix des poissons frais baisse celui des séchés et fumés baisse également .



NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Mali est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résidant dans le District de Bamako.

Le panier de la ménagère comprend 321 variétés qui sont suivies dans 402 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis. Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 156,23/100. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la base 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'U.E.M.O.A. ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de la DNSI.

INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES MOIS DE MARS 1998

	Pondéra- tions en %	Indices pour les mois de				Variations (en %) au cours	
		Décembre 1997	Janvier 1998	Février 1998	Mars 1998	du dernier mois	des 3 derniers mois
Kayes	3,7	96,1	106,0	105,8	104,3	-1,4	8,6
Sikasso	6,5	104,8	97,0	97,7	99,2	1,5	-5,4
Segou	11,6	97,9	97,2	95,9	102,1	6,5	4,3
Mopti	6,9	101,7	99,6	97,6	99,0	1,4	-2,6
Gao	4,0	95,3	95,0	93,7	93,4	-0,3	-2,0
Bamako	67,3	98,8	98,1	98,3	99,5	1,2	0,7
INDICE NATIONAL	100,0	99,0	98,2	98,1	99,7	1,7	0,6

COMMENTAIRE DE L'INDICE NATIONAL

L'indice national des prix à la consommation des ménages s'est situé au niveau de 99,7 pour le mois de Mars 1998 soit une hausse de 1,7 % par rapport à son niveau du mois de Février 1998. Par rapport il y a trois mois (Décembre 1997), la hausse est de 0,6 %.

Direction Nationale
de la Statistique et de l'Informatique
BP : 12 ; Tel: 22 24 55 / 22 48 73 Bamako

Les responsables
Madame Sidibé Fatoumata DICKO
Madame Konaré Kadidia DAOU
Monsieur Ishaga COULIBALY
L'informaticien
Monsieur Moriba DOUMBIA

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de :
Code variété	libellé	nov.98
01101101	Sorgho, vendu au kg	162
01101102	Riz brisé à 100%, vendu au kg	286
01101103	Petit mil vendu au kg	168
01101104	Riz entier, RM40 vendu au kg	271
01101105	Maïs séché en grain vendu au kg	142
01101106	Fonio vendu au kg	291
01101201	Semoule de maïs vendu à la mesure ("pani" moyen)	263
01101202	Gruaux de maïs vendu en sachet	503
01101203	Farine de blé vendu au kg	341
01102101	Viande de boeuf, avec os vendue au kg	1 200
01102102	Viande de boeuf, sans os vendue au kg	1 400
01102201	Viande de mouton, avec os vendue au kg	1 455
01102401	Poulet vivant d'environ 1kg	1 404
01103101	Carpe fraîche, vendue au kg	1 162
01103102	Silure frais, vendu au kg	942
01103103	Capitaine frais, vendu au kg	1 775
01103104	Poisson de mer frais, vendu au kg	750
01103201	Carpe séchée en tas de 2 ou 3 unités	2 031
01103203	Silure fumée en tas de 2 ou 3 unités	1 669
01103204	Poisson de mer séché vendu au kg	1 004
01104301	Gros oeuf frais de poule vendu à la pièce	61
01105103	Beurre de karité en motte	579
01105201	Huile de coton vendue au litre	577
01105203	Huile de palme au litre	735
01105301	Pâte d'arachide à la mesure	571
01106001	Bananes douces vendues au kg	334
01106002	Oranges locales vendues en tas	122
01106004	Citron local vendu au tas de 2 ou 3 unités	150
01106005	Mangue locale au tas	
01106006	Mangue greffée au tas	104
01106009	Pamplemousse en tas	352
01106011	Ananas, à la pièce	327
01106012	Pastèque en tranche	57
01106014	Mandarine en tas	
01106015	Goyave en tas	212
01106016	Papaye à la pièce	
01106017	Noix de coco à la pièce	
01106018	Zaban en boule	
01106019	Tamarin frais en tas	652
01106020	Tamarin sec en boule	319
01106021	Dattes séchées vendues au kg	657
01106022	Avocat vendu à l'unité	
01107101	Carotte fraîche en tas	913
01107102	Haricot vert	724
01107103	Aubergine en tas	269
01107104	Citrouille en portion	85
01107105	Choux frais en tranche	479
01107106	Salade locale	409
01107107	Tomates en tas	268
01107110	Gombo frais en tas	496
01107111	Concombre frais à la pièce	192
01107113	Poivron frais en tas	819
01107114	Oignons vendus en tas	574
01107116	Feuilles de haricot en bottes	202
01107201	Haricot sec (niébé) local vendu au kg	220

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de :
Code variété	libellé	
01107301	Arachides décortiquées vendues au kg	320
01108101	Pomme de terre fraîche au kg	443
01108102	Manioc frais vendu à l'unité	144
01108103	Patache douce fraîche en tas	101
01108104	Igname vendue en tas	231
01108105	Banane plantain en tas	358
01108201	Attiéké en sachet	691
01111001	Soumbala vendu en tas	1 356
01111002	Petits piments vendus en tas	3 017
01111003	Poivre en grains noirs sachet de 10 g environ	7 612
01111005	Datou vendu à la mesure	721
01111006	Feuilles de laurier vendues en sachet	6 606
01111007	Sel de cuisine vendu à la mesure	136
01111008	Oignons grillés à la mesure	1 419
01111010	Potasse en morceaux	700
01111011	Féfé vendu en sachet	6 509
01111014	Gros piment en tas	792
01111015	Gombo sec à la mesure (petit "pani")	949
01111016	Ail frais vendu en 2 ou 3 gousses	1 861
01201005	Feuilles de quinquéliba en botte	1 040
01202101	Jus de gingembre, bouteille de 25 cl	164
01300301	Cola fraîche vendue à l'unité	1 027
03404001	Charbon de bois au kg.	144
03404002	Bois de chauffage en tas.	24
05101202	Médicament contre la diarrhée.	187
05101203	Médicament contre le paludisme.	309

INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
BAMAKO - DECEMBRE 1998

AVERTISSEMENT

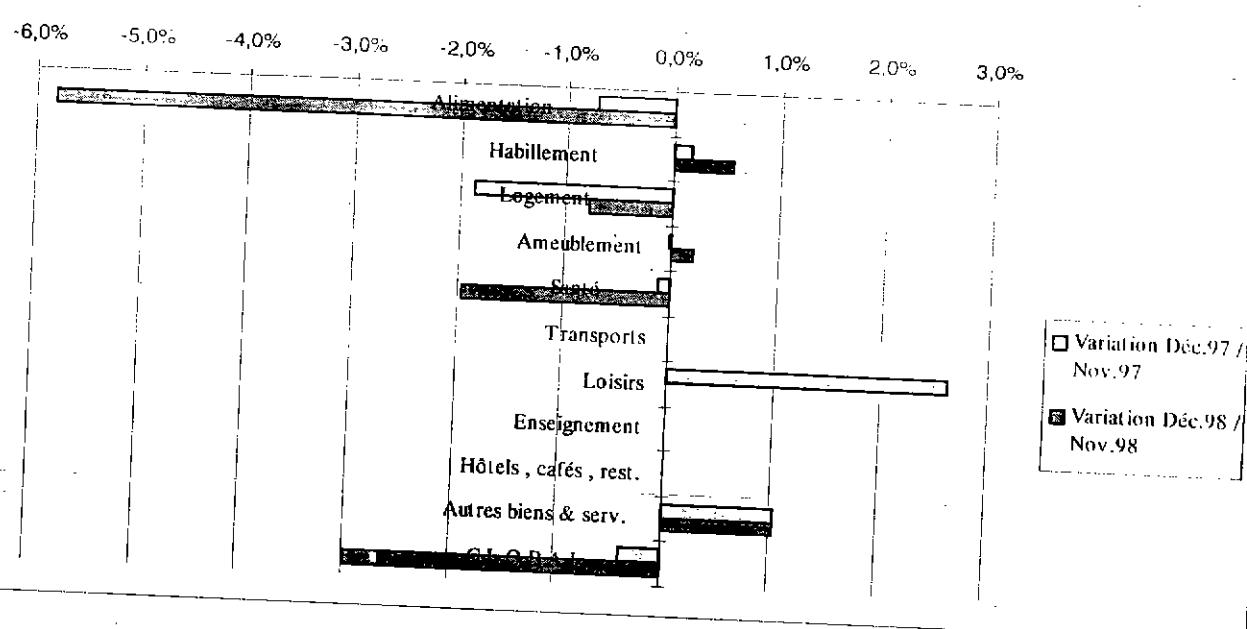
La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (I.H.P.C.) pour le District de Bamako. Cenouvel indice est techniquement mieux élaboré que le précédent pour la base datau de 1987, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées à la date 1996, après les changements de comportement des consommateurs depuis la dévaluation du Franc CFA, une collecte des prix améliorée (davantage de relevés dans un plus grand nombre de points de vente, des achats pour les familles, etc.) et de plus de contrôles à l'aide d'un nouveau logiciel. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les neuf pays membres de l'U.E.M.O.A. Détails méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé dans la page 2 et des informations supplémentaires sont disponibles auprès de la DNSI.

Mois de : Décembre 1998

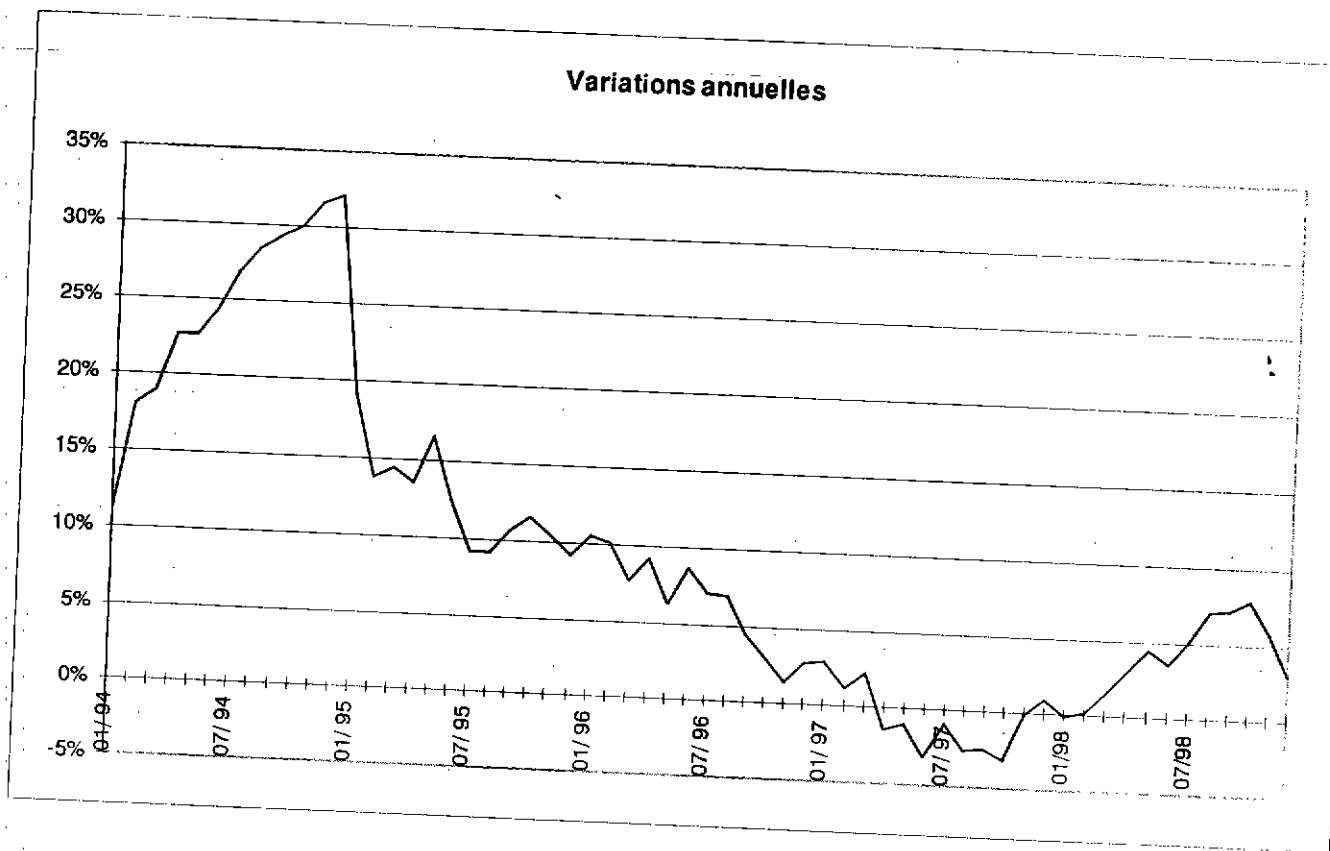
(Base 100 : année 1996)

	Pondération	Indices pour les mois de :					Variations (en %)		
		déc.-97	sep.-98	oct.-98	nov.-98	déc.-98	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
01- Produits alimentaires, boissons, et tabacs dont :	5 001	96,1	111,3	109,9	106,9	100,7	-5,8	-9,6	4,8
- Céréales non transformées	1 802	85,1	120,0	114,6	106,6	102,4	-12,5	-22,2	9,7
- Poissons et autres produits frais de la pêche	128	120,1	151,2	154,9	129,8	125,4	-3,0	-16,8	4,8
- Sel, épices saucis et autres produits alimentaires	264	102,2	103,0	101,5	105,7	102,4	-1,4	1,1	1,9
- Légumes frais	345	89,7	77,4	104,7	120,3	119,9	-4,2	49,0	28,5
- Fruits frais	82	64,4	105,3	103,1	83,0	82,2	-6,9	-26,7	19,8
- Huiles	150	137,0	104,4	103,0	105,2	102,7	-1,0	-0,2	-24,0
- Autres matières grasses	89	109,7	122,0	115,3	126,3	121,7	-17,1	-14,2	-4,6
- Cigarettes locales	23	118,2	116,6	114,5	116,4	116,2	0,0	0,0	18,1
- Cigarettes importées	131	80,1	94,6	94,6	94,6	92,2	0,0	0,0	-1,0
02- Articles d'habillement et articles chaussants dont :	529	107,7	106,0	105,6	106,1	106,7	0,6	0,6	-1,0
- Vêtements de dessus hommes	109	118,6	116,7	114,7	117,6	118,7	1,0	1,8	0,1
03- Logement eau électricité gaz et autres combustibles dont :	1 169	96,7	99,0	98,7	98,3	97,5	-0,8	-1,5	0,8
- Autres combustibles	239	79,9	76,9	72,7	69,8	67,1	-3,8	-12,7	-15,9
04-ameublement, équipements ménagers Entretien courant	702	101,7	104,9	104,9	105,0	105,2	0,2	0,3	3,4
05- Santé	204	101,9	103,0	102,2	101,8	99,8	-2,0	-3,1	-2,1
06- Transports	1 091	100,2	100,0	100,1	100,0	100,0	0,0	0,0	-0,1
07- Loisirs, spectacles et culture	386	102,3	102,8	102,9	102,8	102,8	0,0	0,0	0,5
08- Enseignement	165	104,9	105,0	105,3	105,3	105,3	0,0	0,2	0,3
09- Hôtels, cafés, restaurants	200	97,7	99,2	99,2	99,2	99,2	0,0	0,0	1,6
10- Autres biens et services	553	107,6	114,5	114,6	115,1	116,3	1,0	1,6	8,1
INDICE DE BAMAKO	10 000	98,8	107,2	106,5	105,0	101,8	-3,0	-5,0	3,1

Variation mensuelle IHPC



Variations annuelles



Commentaire de l'indice harmonisé
des prix à la consommation des ménages
(I.H.P.C.), pour les pays de L'U.E.M.O.A. :
BAMAKO - Décembre 1998

Evolution d'ensemble

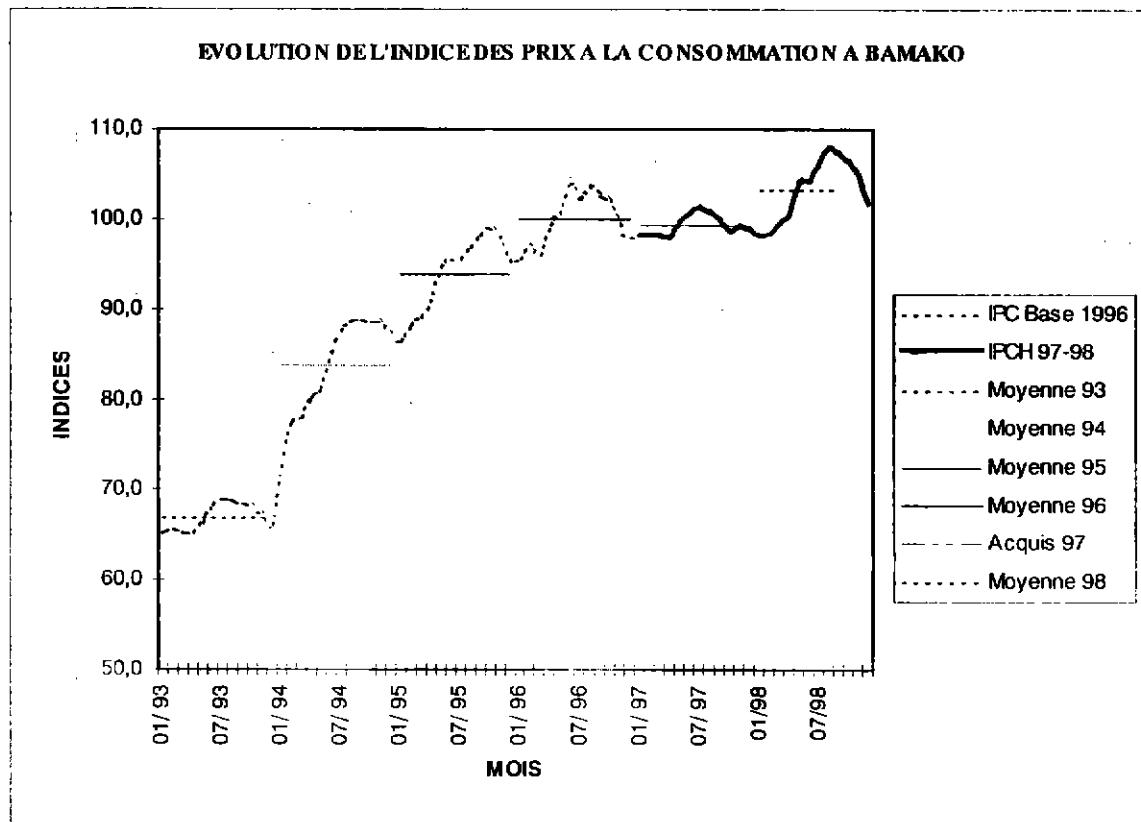
En Décembre 1998, le niveau de l'indice des prix à la consommation des ménages à Bamako est de 101,8. L'évolution mensuelle des prix est de -3,0% par rapport au mois de Novembre 1998. Par rapport au mois de septembre 1998, son niveau a baissé de 5,0% et sur un an (Décembre 1997), la hausse est de 3,1%. L'inflation cumulée depuis Janvier 1998 est de 3,8%.

La baisse du niveau de l'indice entre Novembre 1998 et Décembre 1998 est essentiellement due à la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabac» (-5,8%).

L'alimentation baisse de 5,8%

Au niveau de la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabacs», la baisse se situe au niveau des postes « Céréales non transformées» (-12,5%), « Autres produits de la pêche séchés ou fumés» (-14,0%), « Autres matières grasses» (-6,9%) et « Légumes frais» (5,5%).

La baisse s'explique par l'arrivée des nouvelles récoltes sur le marché, la période des poissons frais et l'abondance des légumes.



NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Mali est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résidant dans le District de Bamako.

Le panier de la ménagère comprend 321 variétés qui sont suivies dans 402 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis. Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 156,23/100. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la base 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'U.E.M.O.A. ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de la DNSI.

INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES MOIS DE FEVRIER 1998

	Pondéra- tions en %	Indices pour les mois de				Variations (en %) au cours	
		Novembre 1997	Décembre 1997	Janvier 1998	Février 1998	du dernier mois	des 3 derniers mois
Kayes	3,7	95,2	96,1	106,0	105,8	-0,1	-11,2
Sikasso	6,5	101,3	104,8	97,0	97,7	-0,8	-3,5
Segou	11,6	96,0	97,9	97,2	95,9	-1,4	-0,1
Mopti	6,9	98,7	101,7	99,6	97,6	-1,0	-1,1
Gao	4,0	94,3	95,3	95,0	93,7	-1,4	-0,6
Bamako	67,3	99,2	98,8	98,1	98,3	0,3	-0,9
INDICE NATIONAL	100,0	98,6	99,0	98,2	98,1	-0,1	-0,5

COMMENTAIRE DE L'INDICE NATIONAL

L'indice national des prix à la consommation des ménages s'est situé au niveau de 98,1 pour le mois de février 1998 soit une légère baisse de 0,1% par rapport à son niveau du mois de janvier 1998. Par rapport il y a trois mois (novembre 1997), la baisse est de 0,5%.

DIRECTION NATIONALE
DE LA STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE
BP : 12 ; Tél: 22 24 55 / 22 48 73 Bamako

Les responsables
Madame Sidibé Fatoumata DICKO
Madame Konaré Kadidia DAOU
Monsieur Ishaga COULIBALY
L'informaticien
Monsieur Moriba DOUMBIA

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de : Déc.98
Code variété	libellé	
01101101	Sorgho, vendu au kg	127
01101102	Riz brisé à 100%, vendu au kg	258
01101103	Petit mil vendu au kg	146
01101104	Riz entier, RM40 vendu au kg	242
01101105	Mais séché en grain vendu au kg	125
01101106	Fonio vendu au kg	292
01101201	Semoule de maïs vendu à la mesure ("pani" moyen)	241
01101202	Gruaux de maïs vendu en sachet	425
01101203	Farine de blé vendu au kg	349
01102101	Viande de boeuf, avec os vendue au kg	1 200
01102102	Viande de boeuf, sans os vendue au kg	1 400
01102201	Viande de mouton, avec os vendue au kg	1 500
01102401	Poulet vivant d'environ 1kg	1 491
01103101	Carpe fraîche, vendue au kg	1 153
01103102	Silure frais, vendu au kg	903
01103103	Capitaine frais, vendu au kg	1 653
01103104	Poisson de mer frais, vendu au kg	750
01103201	Carpe séchée en tas de 2 ou 3 unités	1 930
01103203	Silure fumée en tas de 2 ou 3 unités	1 355
01103204	Poisson de mer séché vendu au kg	991
01104301	Gros oeuf frais de poule vendu à la pièce	61
01105103	Beurre de karité en motte	559
01105201	Huile de coton vendue au litre	571
01105203	Huile de palme au litre	717
01105301	Pâte d'arachide à la mesure	473
01106001	Bananes douces vendues au kg	350
01106002	Oranges locales vendues en tas	110
01106004	Citron local vendu au tas de 2 ou 3 unités	149
01106005	Mangue locale au tas	
01106006	Mangue greffée au tas	216
01106009	Pamplemousse en tas	
01106011	Ananas, à la pièce	
01106012	Pastèque en tranche	77
01106014	Mandarine en tas	
01106015	Goyave en tas	167
01106016	Papaye à la pièce	
01106017	Noix de coco à la pièce	
01106018	Zaban en boule	
01106019	Tamarin frais en tas	114
01106020	Tamarin sec en boule	340
01106021	Dattes séchées vendues au kg	655
01106022	Avocat vendu à l'unité	
01107101	Carotte fraîche en tas	516
01107102	Haricot vert	440
01107103	Aubergine en tas	266
01107104	Citrouille en portion	79
01107105	Choux frais en tranche	362
01107106	Salade locale	225
01107107	Tomates en tas	372
01107110	Gombo frais en tas	869
01107111	Concombre frais à la pièce	
01107113	Poivron frais en tas	456
01107114	Oignons vendus en tas	413
01107116	Feuilles de haricot en bottes	220
01107201	Haricot sec (niébé) local vendu au kg	205

PRIX MOYENS DE VENTE DE QUELQUES VARIETES A BAMAKO (Unité : FCFA)		Mois de : Déc.98
Code variété	libellé	
01107301	Arachides décortiquées vendues au kg	302
01108101	Pomme de terre fraîche au kg	510
01108102	Manioc frais vendu à l'unité	175
01108103	Patate douce fraîche en tas	104
01108104	Igname vendue en tas	275
01108105	Banane plantain en tas	228
01108201	Attiéké en sachet	733
01111001	Soumbala vendu en tas	1 434
01111002	Petits piments vendus en tas	3 060
01111003	Poivre en grains noirs sachet de 10 g environ	7 209
01111005	Datou vendu à la mesure	550
01111006	Feuilles de laurier vendues en sachet	6 303
01111007	Sel de cuisine vendu à la mesure	138
01111008	Oignons grillés à la mesure	1 693
01111010	Potasse en morceaux	844
01111011	Féfé vendu en sachet	6 976
01111014	Gros piment en tas	832
01111015	Gombo sec à la mesure (petit "pani")	828
01111016	Ail frais vendu en 2 ou 3 goussettes	2 026
01201005	Feuilles de quinquéliba en botte	891
01202101	Jus de gingembre, bouteille de 25 cl	192
01300301	Cola fraîche vendue à l'unité	1 041
03404001	Charbon de bois au kg.	145
03404002	Bois de chauffage en tas.	21
05101202	Médicament contre la diarrhée.	152
05101203	Médicament contre le paludisme.	237